QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11994 — SAMEDI 20 AOUT 1983




3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

SELON UNE ESTIMATION DE WASHINGTON

**La guerre irano-irakienne aurait fait de 175 000 à 500 000 morts**

LIRE PAGE 5

## L'U.R.S.S. et la démilitarisation de l'espace

**M. Andropov a profité de la visite d'un groupe de sénateurs *démocrates américains* pour lancer ce qu'on appelle à Moscou « une nouvelle initiative de paix ». Les recevant jeudi 18 août au Kremlin, il leur a en effet annoncé que l'Union soviétique avait décidé d'observer *un moratoire unilatéral* concernant la mise en orbite de toute arme anti-satellites et de respecter ce moratoire « aussi longtemps que les autres Etats, y compris les Etats-Unis, s'abstiendront de placer dans l'espace tous types d'armes anti-satellites ». Le numéro un soviétique a également proposé l'ouverture de négociations *visant* « à résoudre de manière radicale la question des armements anti-satellites, à s'entendre sur la liquidation des systèmes existants et sur la création de nouveaux systèmes ». Moscou, toujours *selon* M. Andropov, fera des propositions détaillées sur cette affaire, cet automne, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies.**

**Les propositions de M. Andropov ont été accueillies avec réserve, d'abord par ses interlocuteurs puis par le département d'Etat. Certes, dit-on à Washington, elles seront examinées avec intérêt et sérieux — M. Reagan n'avait-il pas consacré, en mars dernier, *tout un discours* à la « guerre des étoiles » ? — mais il est d'ores et déjà clair qu'un accord sur les armes anti-satellites posera des problèmes de vérification et de contrôle très épineux. Il *compléterait pourtant* dans un domaine particulièrement sensible le traité de 1967 sur l'interdiction d'envoyer des armes nucléaires dans l'espace.**

**Un certain nombre de données contraignent à accueillir avec prudence les déclarations de M. Andropov. C'est pratiquement dès le début de la conquête de l'espace que l'U.R.S.S. s'est intéressée à son utilisation à des fins militaires. Depuis douze ans déjà, elle expérimente régulièrement des armes anti-satellites dont le but, en cas de conflit, serait *de détruire* les satellites d'observation et de transmission de l'adversaire.**

**Dans ces conditions, le moratoire unilatéral décrété par l'U.R.S.S. ne la pénaliserait pas outre mesure. Il n'en irait pas de même en ce *qui* concerne les Etats-Unis, entrés plus tard dans la lutte contre les satellites. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas pure coïncidence si le Pentagone s'apprête à tester cet automne, pour la première *fois*, une arme anti-satellites d'un genre nouveau : non pas un satellite tueur, comme l'U.R.S.S., mais des fusées lancées à partir d'avions volant à très haute altitude. De là à penser que les Soviétiques ont cherché à *mettre dans* l'embarras les Américains, il n'y a qu'un pas qu'on est tenté de franchir à Washington.**

**Il est probable aussi que cette nouvelle proposition de M. Andropov vise à impressionner les opinions publiques occidentales et à apporter de nouveaux arguments aux pacifistes avant la reprise de leur campagne, cet automne, contre le stationnement en Europe des fusées Pershing-2 et des missiles de croisière. *Le problème* des armes anti-satellites n'en reste pas moins posé. Il est fondamental, puisque les satellites jouent — entre autres — un rôle déterminant dans la sécurité de la planète. Leur vulnérabilité ne pourrait qu'accroître la liste déjà suffisamment longue des dangers qui nous menacent.**

● *TCHAD*

# La position du colonel Kadhafi rend difficile l'ouverture de négociations

*Alors que le chef de l'État libyen nie toujours la présence de ses troupes dans le pays, Paris a désigné le général Poli pour commander le contingent français*

Après avoir réaffirmé contre toute évidence l'absence d'avions, de chars, de soldats lybiens au Tchad, le colonel Kadhafi s'est déclaré prêt, jeudi 18 août, à *« tendre la main »* à toute initiative de paix, ajoutant cependant qu' *« on ne peut pas entrevoir à court terme une solution de la question du Tchad »*.

Outre le fait que le colonel Kadhafi serait plus crédible dans sa volonté de paix s'il n'était pas à l'origine du rebondissement du conflit, on voit mal ce qu'il pourrait offrir en dehors du retrait de ses troupes, *dont il nie à priori* la présence au Tchad.

Alors que depuis huit jours les armes se sont tues sur le terrain, tout le monde se dit prêt à négocier, mais encore faudrait-il savoir sur quoi, avec qui et comment négocier. *Aujourd'hui coupé en deux*, le Tchad ne saurait le demeurer longtemps au risque que soient attisées les convoitises et consacrée une partition inacceptable pour la grande majorité des pays africains. Considérée de N'Djamena, une négociation, quelle qu'elle soit, implique donc le retrait inconditionnel des troupes libyennes de l'autre côté de la frontière internationalement reconnue, c'est-à-dire au-delà de la bande d'Aouzou. Logique avec lui-même. M. Hissène Habré ne veut donc négocier qu'avec le colonel Kadhafi. Or, que dit celui-ci, reprenant d'ailleurs un argument qui était encore il y a peu celui de Paris : *« Il s'agit d'une guerre civile »*, donc la négociation doit se dérouler entre Tchadiens ? Mais une rencontre entre *MM. Hissène Habré et Goukouni* Oueddeï ne peut être envisagée. M. Hissène Habré considère son ancien rival comme un suppôt des Libyens, qui ne représente plus rien. M. Goukouni Oueddeï déclare de son côté qu'il veut bien négocier avec les autorités de N'Djamena, mais jamais avec M. Hissène Habré.

L'O.U.A., dont le président, M. Menguistu, a été investi à Brazzaville lundi par une dizaine de chefs d'Etat d'Afrique centrale d'une mission de conciliation et de recherche d'une solution pacifique, n'a toujours pas fait de propositions et n'a même pas, semble-t-il, commencé ses consultations. Réclamée par M. Hissène Habré, la réunion du *comité ad hoc* sur le Tchad n'a pas non plus été convoquée. La modération de la déclaration de Brazzaville semble en tout cas montrer que les *initiatives du colonel Kadhafi* ne sont plus aussi bien reçues de la part d'un certain nombre d'Etats africains, comme l'Angola, le Congo ou l'Ethiopie, qui, il n'y a pas si longtemps, auraient condamné avec énergie l'intervention française.

FRANÇOISE CHIPAUX.

*(Lire la suite page 4.)*

● *POLOGNE*

# Les autorités lancent une offensive contre l'Église

*Déçu par l'attitude du clergé le parti dénonce la « domination » et l'« intolérance » de la hiérarchie catholique*

Le parti communiste polonais vient de déclarer une guerre ouverte à l'Église catholique, présentée comme l'ennemi idéologique numéro un et un dangereux fauteur de troubles, et à l'égard de laquelle il ne saurait plus être question de faire montre d'indulgence. C'est là un changement d'attitude : il y a quelques semaines encore, avant la visite du pape du 16 au 23 juin, la presse officielle chantait les louanges de la coopération fructueuse existant entre l'institution ecclésiastique et le pouvoir en vue d'une normalisation de la vie sociale et politique de la Pologne. Il est vrai qu'à ce moment là les dirigeants de Solidarité, pour ne pas gêner la visite du Saint-Père, avaient adopté un profil bas. Le syndicat indépendant Solidarité mis hors la loi, les autorités pensaient à la reconstitution d'une alliance du sabre et du goupillon, l'Église se chargeant dans l'esprit du pouvoir de mettre au pas les syndicalistes exaltés

Il n'en a rien été. Tout au long de sa visite, le pape a réaffirmé son soutien inconditionnel aux idéaux d'août 1980 et de Solidarité. A présent, Solidarité — des ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk, avec Lech Walesa, en tête à la direction clandestine animée par Zbigniew Bujak — a lancé un ultimatum au gouvernement à l'approche du troisième anniversaire de la signature des accords de Gdansk, dont les syndicalistes veulent obtenir l'application.

Ainsi, l'Église et le président de Solidarité sont, ils à présent les cibles des autorités. Le *réquisitoire* contre l'Église est paru dans la dernière livraison de *Zycie Partii* (la vie du parti), revue bi-mensuelle du comité central du parti ouvrier unifié (communiste). L'Église est accusée de pratiques inquisitoriales, de terrorisme spirituel et d'intolérance agressive par un responsable idéologique d'une organisation départementale du parti.

*(Lire la suite page 3.)*

LA MISE EN ŒUVRE DE LA QUATRIÈME CHAINE DE TÉLÉVISION

# ● L'agence Havas augmente son capital
# ● Europe 1 serait chargée de l'information

La préparation de la future quatrième chaîne de télévision — le projet « Canal plus » confié au groupe Havas — s'accélère après une période de flottement. Le *choix du décodeur arrêté (le Monde* du 10 août), Havas vient de prendre la décision de procéder à une augmentation de capital destinée à accroître sa capacité financière pour la mise en œuvre de la chaîne.

Les difficultés semblent s'aplanir avec les professionnels du cinéma, même si, en l'état actuel du projet, on s'oriente vers une diffusion d'œuvres cinématographiques moins « fraîches » qu'on ne l'espérait au départ. Toutefois, aucun accord n'est encore intervenu. L'équipe de M. André Rousselet, P.-D. G. d'Havas, travaille d'autre part sur la constitution de la société, dans laquelle pourraient prendre place, outre l'agence, Hachette et Gaumont notamment. M. Rousselet a pu ainsi confirmer que l'échéance de fin 1984 allait pouvoir être tenue.

Chaîne payante consacrée principalement au cinéma et au sport, « Canal plus » voudrait faire aussi une entrée remarquée dans le domaine de l'information audiovisuelle. L'agence Havas a recherché pour ce faire des partenaires dans le monde de la presse et de la radio. Sauf désaccord ultérieur, c'est Europe 1 qui est actuellement en piste. Europe 1, qui se donne aujourd'hui les moyens de diversifier ses activités et souhaite produire différents programmes pour les radios et les télévisions.

*(Lire nos informations page 15.)*

PAKISTAN

**L'opposition et la campagne de désobéissance civile**

LIRE PAGE 5

ARGENTINE

**Le péronisme un mythe et un mystère toujours vivants**

LIRE PAGE 3

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

# Pourquoi parlent-ils ?

par CHRISTIAN ZIMMER

A tout enthousiasme fait suite la *pondération* ; à *toute exaltation fait* suite une retombée. Rien de plus banal. Depuis Freud, cette phase seconde, communément appelée *déception*, est désignée par l'expression de « travail du deuil » : c'est le retour au réel, une fois close la phase de l'idéalisation.

Retour au réel : c'est donc aussi le moment même de l'agir. La déception a parfois quelque chose de foncièrement positif. Pas seulement, comme le dit Cioran, parce que, *« de tout ce qui nous fait souffrir, rien, autant qu'elle, ne nous donne la sensation de toucher enfin au Vrai »*.

Tout cela suffirait déjà à expliquer ce que l'on nomme « le silence des intellectuels de gauche » : l'enthousiasme et l'exaltation produisent naturellement la prodigalité verbale, tandis que la déception, comme l'action, incite à la discrétion, à l'économie de paroles, voire au mutisme absolu.

Si nous appliquons cela à *la* politique, et à la situation de la France depuis mai 1981, cela veut dire qu'au stade du projet a succédé celui de l'exécution, et que, si le premier avait besoin des intellectuels et de leurs discours, le second ne requiert plus leur collaboration que s'ils veulent bien renoncer plus ou moins à leur statut et se convertir en hommes d'action. Ce qui implique qu'ils se taisent, ou qu'ils tiennent un tout autre langage.

En fin de compte, la vraie question, plutôt que « Pourquoi le silence des intellectuels de gauche ? », est peut-être celle-ci : « Qu'est-ce qui fait parler les intellectuels de gauche ? ». Il faut ici repenser à cette *idéalisation* qui précède « le travail du deuil ». L'intellectuel de gauche *idéalise* la réalité. Non point cependant dans le sens où il la voit plus belle qu'elle n'est — son discours est souvent un discours de colère, — mais dans celui où il croit sans cesse qu'elle *peut être* plus belle qu'elle n'est. En d'autres termes, il investit énormément dans l'Histoire : ce qui ne saurait manquer de le conduire à être déçu, la déception étant aussi intimement liée à l'existence du temps que l'Histoire elle-même. La droite, *elle*, ne demande *rien* à l'Histoire : c'est pour cela qu'elle ne connaît guère l'enthousiasme ni la désillusion. Mais c'est cela aussi qui devrait lui interdire de donner des leçons à la gauche : s'il n'y a pas de sens dans l'Histoire, comme elle le prétend, elle ne peut se flatter d'avoir *raison* contre qui que ce soit. Ou, pour dire la chose autrement : si cette même Histoire n'a pas de fin, comment certains événements pourraient-ils être jugés plus *vrais*, plus *signifiants* que d'autres, c'est-à-dire comme entretenant avec cette *fin une relation plus étroite* ?

Cette idéalisation de la réalité consiste donc, sur le plan politique, à *penser qu'elle puisse, comme* l'Histoire, posséder un sens. Que le pouvoir ne suffit pas à lui en donner un. Voilà le point capital : la pensée du pouvoir met la gauche mal à l'aise, et surtout ses intellectuels, parce qu'elle est une pensée du *réel seul*, étrangère, du moins en théorie, à toute idéalisation. C'est avec la *morale et non avec le pouvoir que la* gauche et ses intellectuels ont un rapport naturel, comme l'a bien montré Colette Audry dans son livre *les Militants et leurs morales* (1). Et François Fejtö le confirme : *« le socialisme représente un pari de moralisation de la vie politique »* (2).

Rapport à la morale, ou, si l'on préfère, à la vérité, ce qui revient au même. Ce qui ne signifie pas que la gauche espère détenir celle-ci, fût-ce en partie ; il s'agit simplement d'une démarche, d'une attitude. *« Un film politique est un film qui dit la vérité »*, écrivait Jean-Louis Bory. Bien sûr, aucun film ne *dit* la vérité. Mais certains sont plus soucieux que d'autres de ce rapport *moral* avec la chose filmée et, par là même, avec le spectateur. La culture, finalement, relève peut-être, elle aussi, de la morale *plus que de toute autre* chose, plus que du savoir, notamment. C'est pour cette raison, sans doute, qu'elle a toujours tenu une place si importante dans les programmes de la gauche. Elle est un des éléments essentiels de ce contre-pouvoir moral que cette dernière et ses « intellectuels » rêvent d'opposer à tousles pouvoirs politiques.

(1) *Coll. « Rose au poing »*, Flammarion, 1976.

(2) *L'Héritage de Lénine*, Casterman, p. 382.

RÉTROSPECTIVE A SAINT-TROPEZ

# La quête de Roger de La Fresnaye

Cherchez dans les catalogues de nos musées nationaux une rétrospective La Fresnaye. Vous resterez sur votre faim : la première (et la dernière) remonte à 1950. En revanche, les expositions de galeries, en France et à l'étranger, sont nombreuses. La Fresnaye a toujours été un peintre confidentiel que certains aimaient et que beaucoup d'autres ignoraient. Un mythe s'est bâti autour de lui, peut-être parce que son exemple cadre bien avec ce que la peinture française a de plus permanent : la distinction, la mesure, la simplicité, le respect des maîtres du passé, le sens des valeurs — les valeurs sentimentales et ce qu'on appelle les valeurs picturales, c'est-à-dire un rapport juste des couleurs. Parce qu'il a exalté l'héroïsme avec sa *Jeanne d'Arc tenant sa bannière* et son *Cuirassier* au combat, chanté le sport, le modernisme des avions, les joies patriotiques du 14 juillet et aussi la vie humble, mais authentique, à la campagne du *Bouvier* et de *la Bergère aux moutons* pucelle au chapeau rond et à l'air gauche.

Il faut ajouter à cela le fait que son œuvre découle de sa vie et que celle-ci fut brève mais marquée par une longue agonie. Mort à quarante ans, en 1925, il donna le meilleur de lui-même entre vingt-cinq et trente ans, puis décline doucement, miné par la maladie, une maladie également mythique en ces années, la phtisie, qu'il soigne au soleil de Grasse dans l'isolement de sa chambre, *loin de ses pairs qui menaient le* bal de l'avant-garde parisienne.

La Fresnaye peignit en tout soixante-dix tableaux, dont la moitié figurent dans cette exposition de Saint-Tropez et montrent avec force le débutant doué qu'il fut, sachant ce qu'il cherchait lorsqu'il quitta l'académie Julian, puis l'École des beaux-arts pour aller à l'académie Ranson. Que cherchait-il ? Lui même d'abord, il le dit dans l' *Autoportrait* de 1907 qui ouvre si bien l'exposition. Il n'a que vingt-deux ans et on remarque déjà cette matière picturale légère dont la grisaille, plus tard, éclatera de couleurs claires dans *la Conquête de l'air*, mais cette fois en plans architecturés où la perspective traditionnelle se perd dans les combinaisons abstraites du poste-cubisme.

Cette « matière » de peintre est sœur de celle de Bonnard. Il en émane un charme, une certaine tristesse du jeune homme qui se regarde en interrogeant son image calme, en interrogeant la peinture dans ce qu'elle peut dire sur la réalité. C'est une composition faite d'obliques contrebalancées, la jambe penchée d'un côté, le tableau sur le chevalet de l'autre, qui aboutissent à l'équilibre et à la symétrie.

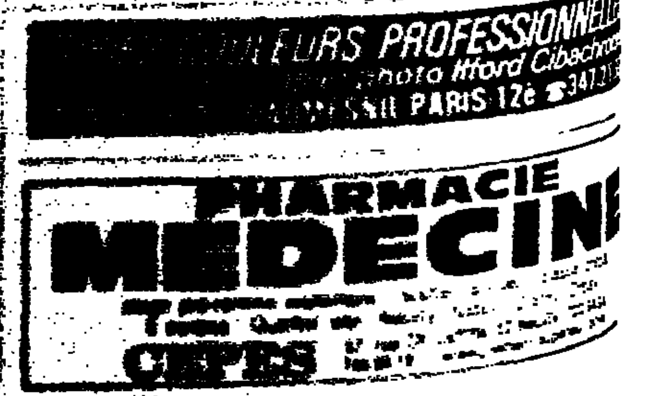
JACQUES MICHEL.

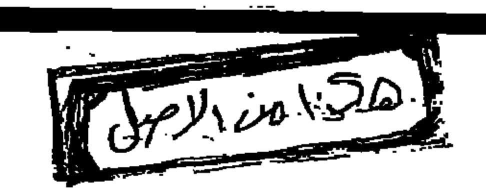
*(Lire la suite page 13.)*

MM. Bariani et Baylet s'oppo[...] sur les conditions de réunifica[...] de la famille radicale

Au Brésil

Les cercueils blancs du Nord-[...]



Le Monde

# idées

## Prague 1968

Le 21 août 1968, les forces du pacte de Varsovie entraient en Tchécoslovaquie pour mettre fin au « printemps de Prague ». Antonin Liehm évoque ceux qui, au sein même du régime, ont empêché cette tentative d'humanisation du socialisme, et Pavel Tigrid met en évidence la « capitulation » des dirigeants tchécoslovaques. Gilbert Comte analyse, pour sa part, un manuel d'histoire écrit par des communistes français.

## L'indésirable capitulation

par PAVEL TIGRID (*)

A l'occasion d'un anniversaire comme celui que nous célébrons, il serait bon — par simple honnêteté — de ne pas laisser de côté l'un des éléments touchant de près les événements d'août 1968, à savoir la capitulation.

En l'occurrence, il s'agit d'une capitulation sans épreuve de force préalable, d'un combat abandonné d'avance, d'une lutte qui n'a pas eu lieu. La philosophie de la capitulation se fonde sur un principe relativement simple : dès que l'adversaire aligne des forces tellement supérieures en nombre que la défaite paraît inéluctable, pour ne pas dire absolument certaine, il est à tous points de vue plus avantageux, plus *justifié* aussi sur le plan moral, de renoncer d'emblée à une lutte perdue d'avance. Quitte à attendre une occasion plus favorable ou, au contraire, à accepter la capitulation comme une base de négociation, voire comme une plate-forme à partir de laquelle on peut cohabiter avec l'adversaire, devenu, du fait de la capitulation, un vainqueur incontestable.

Au cours de notre siècle, les petits pays du centre et du sud-est européen, ou plus précisément leurs dirigeants du moment (librement choisis ou pas) avaient plusieurs fois opté pour une capitulation sans condition, tantôt face à l'écrasante supériorité des nazis, tantôt face à celle des Soviétiques. Les dirigeants successifs de la Tchécoslovaquie s'étaient, eux, inclinés devant les deux : devant Hitler en 1938 et devant les communistes (à deux reprises : en février 1948 puis en août 1968).

Dans les deux premiers cas, le même chef d'Etat, Edouard Benès, voulait d'abord éviter un conflit armé apparemment voué à l'échec et, en février 1948, une guerre civile pareillement perdue d'avance, puisque l'U.R.S.S. n'aurait jamais toléré une défaite des communistes tchèques, auteurs du coup de Prague. Dans le dernier des trois cas, Alexander Dubcek, chef du parti au pouvoir, avait lui aussi décidé de capituler sans coup férir devant la supériorité numérique des envahisseurs, car, outre celle-ci, tirer sur les « frères de classe », fussent-ils les agresseurs du pays, cela ne se fait pas.

D'innombrables arguments ont déjà été avancés pour expliquer, justifier ou excuser (excuser surtout, car les capitulations sont tout ce qu'on veut sauf glorieuses), une telle attitude, ainsi que la philosophie prétendument pragmatique dont elle se réclame. Des arguments passablement boiteux, et qui laissent un arrière-goût amer, au point qu'on s'empresse d'ajouter, d'une voix quelque peu crispée : oui, mais les autres, ceux qui avaient refusé de capituler et qui se sont battus, à quoi cela leur a-t-il finalement servi ? Les Polonais, les Hongrois en 1956... Après leur geste, souvent grandiose, après un bain de sang inutile, ils ont été battus et, somme toute, ils en sont au même point (mal en point) que nous autres, qui avions d'avance baissé les bras.

Ce qui facilite grandement une telle argumentation (que je considère comme erronée) c'est le fait qu'il est malaisé d'évaluer le coût réel d'une capitulation. Autrement dit, le prix à payer pour ne pas tirer, pour ne pas avoir de tués, de blessés et de champs de ruines dans un combat qu'on avait déclaré d'avance non rentable.

Ce problème ne relève pas uniquement du domaine historique. De nos jours aussi, dans le monde qui se dit libre, on propage à grand renfort de persuasion le slogan *« Plutôt rouge que mort ! »* Slogan éminemment capitulard, qui ne tient aucun compte des expériences passées en matière de capitulation élevée d'avance au rang de programme. Slogan qui, en outre, n'est pas pacifique du tout, mais plutôt générateur de conflits. Car s'il devait être finalement adopté et réalisé, la guerre ne serait pas évitée pour autant ; tout au contraire, elle risquerait sérieusement d'éclater.

En effet, le protectorat soviétique sur les pays qui auraient capitulé devant le chantage, consistant à agiter la vision apocalyptique d'un conflit nucléaire, provoquerait aussitôt une résistance armée (qui pourrait fort bien utiliser toutes sortes d'armes, même les nucléaires). Résistance qui ferait boule de neige, pour devenir vite une lutte de libération nationale, à une échelle encore jamais vue, avec des armées secrètes, des mouvements clandestins et des maquis comptant non pas des milliers mais des millions de combattants. Et le *slogan « Plutôt rouge que mort ! »* se transformerait, du jour au lendemain, en un mot d'ordre infiniment plus porteur d'espoir : ni rouge ni mort, mais victorieux — parce que luttant de toute sa volonté, selon ses convictions et en vertu des seuls impératifs moraux.

Le pacifisme, qui, sous sa forme ouest-européenne, ne représente rien d'autre qu'une capitulation totale devant le chantage à l'apocalypse nucléaire, ne prospère qu'à une seule condition : celle de voir le monde tel qu'il n'est pas. Il opère, il doit opérer (comme le fait remarquer Paul Thibaud) avec *« toutes les formes possibles d'utopie, de nostalgie, parfois de monstruosité politique »*. Et de citer le sociologue allemand Sigrid Meuschel : *« Le danger, indéniable, de l'ère nucléaire ne réside pas uniquement dans le pouvoir destructeur des armes qui menacent l'humanité, c'est aussi la menace que soit oublié le contenu éthique du concept humanité (1). »* Lequel ne saurait en aucun cas se réduire à son seul aspect biologique — la survie pure et simple, à n'importe quel prix.

(*) Journaliste d'origine tchèque.

(1) *Esprit*, nº 7, juillet 1983.

## Quinze ans après...

par ANTONIN LIEHM (*)

IL y a deux ans déjà que, parlant avec un ami socialiste français qui avait beaucoup fait pour connaître en France l'expérience tchécoslovaque de « socialisme à visage humain », je lui dis en plaisantant : *« Et, ici, ce sera du capitalisme à visage humain ? »*. Il s'en offensa presque, et nous nous mîmes à parler d'autre chose.

Quinze ans après l'invasion soviétique qui mit brutalement fin à la tentative tchécoslovaque — dans un calme et un ordre surprenants — de réformer le régime sans le casser et sans sortir du système d'alliances, en essayant de tenir parfaitement compte des réalités géopolitiques et autres, je pense de nouveau à cet entretien. Je me demande si la remarque que j'avais faite il y a deux ans était tellement déplacée. Je pense à cette décision de l'équipe Dubcek de ne pas procéder, au moment de la victoire, à une épuration immédiate et totale des institutions, de gouverner par consensus plutôt que par coercition, de redonner des forces nouvelles à l'économie en tentant de trouver une formule de gestion centralisée mais en même temps autogestionnaire qui seule semblait pouvoir faire renaître un esprit d'innovation à tous les échelons.

Je pense à bien d'autres choses et surtout à ces nombreux intellectuels qui avaient tant fait pour l'avènement du changement et qui au moment de la victoire ne rêvèrent plus que de se retirer de la place publique pour surveiller de loin les méfaits du pouvoir. Je pense à toutes les réformes législatives qui promettaient de ramener la Tchécoslovaquie dans l'ère moderne en comblant le retard pris sur les pays démocratiques d'Europe.

Mais je veux évoquer aussi cette alliance d'intérêts qui se forma aussitôt, ou presque, pour entraver cette entreprise. A l'intérieur, il y avait ceux qui y voyaient une menace non seulement pour leurs privilèges, mais surtout pour leur pouvoir établi durant les vingt dernières années. Que leur pouvoir ait été réel ou pas importe peu. Ce front englobait aussi bien des concierges que des policiers, des militaires et des directeurs d'entreprise des ministres et des secrétaires de partis (car à l'Est il y a toujours non seulement le parti, c'est-à-dire le P.C., mais aussi d'autres partis).

Aucune aide n'était apportée du côté des alliés à ce projet dont le succès aurait probablement profité à tout le monde, y compris à la grande puissance qui domine le monde « socialiste ». Bien au contraire, une contre-offensive plus ou moins concertée était menée, économique d'abord, politique ensuite, accompagnée d'une campagne visant à persuader les Tchèques et les Slovaques que toutes les difficultés qu'ils éprouvaient, tous les dangers qu'ils couraient, n'étaient pas dus au lourd héritage du passé ni aux vicissitudes du système, mais à l'incapacité de la nouvelle équipe au pouvoir, à son inexpérience, à son laxisme et, bien sûr, à son penchant idéologique pour un système étranger hostile et condamné par l'histoire, c'est-à-dire le capitalisme. En fin de compte, on prit prétexte d'une prétendue décision de changer d'alliances pour tout écraser *manu militari*.

Je pense aussi, quinze ans après, à tout ce qui suivit cette tentative généreuse d'humaniser le régime. Bien sûr, certaines choses ont survécu, car on ne peut jamais revenir complètement en arrière. La revanche a caractérisé ces quinze années. La revanche de la peur, de l'orgueil offensé, de la médiocrité qui ne peut s'affirmer que grâce aux privilèges, à un conformisme politique d'inspiration et de loyauté étrangères. Cet esprit de revanche a instauré un régime pire que celui qui avait précédé la tentative d'humanisation du socialisme : un régime plus autoritaire, aux privilèges jalousement défendus, avec un pouvoir central plus ancré encore. Un régime qui, en Pologne, a révélé qu'il n'y avait d'autre solution de rechange à l'humanisation qu'un autoritarisme opérant par le truchement de ce que Lénine avait appelé *« l'appareil en uniforme »*. Je pense également au fait que pour les restaurateurs potentiels du *statu quo ante* il ne s'agit jamais ni du bien-être du peuple, ni de l'incapacité de ceux qui les ont remplacés, ni d'un danger à la fois pour le régime lui-même ou pour le système des alliances existant, mais bien uniquement de leurs propres privilèges : leurs intérêts et leur pouvoir.

Je pense aussi à tous ces Tchèques et Slovaques qui vivent la restauration depuis quinze ans et pour lesquels ce qu'on avait tenté, cette humanisation du régime, n'était pas assez radical et qui tournaient souvent en dérision cette formule de « socialisme à visage humain », la considérant comme trop timide. Et je ne puis m'empêcher d'évoquer ma conversation parisienne d'il y a deux ans.

(*) L'un des protagonistes du printemps tchécoslovaque en 1968, Antonin Liehm, enseigne actuellement à Paris VIII.

## LU

### HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT : 1939-1982

## Des communistes découvrent le vingtième siècle

DANS le système vigoureux de l'orthodoxie communiste, l'histoire contemporaine ne s'aborde jamais sans difficulté. Le marxisme explique trop les troubles, les crises, par l'inévitable lutte des classes, pour ne pas en brouiller la compréhension. Ainsi, selon ses dogmes, l'opposition entre Russes et Américains obéit moins à l'éternelle rivalité des empires qu'à l'épreuve de force révolutionnaire d'un Etat ouvrier avec le capitalisme mondial. Mais qui donc prend encore l'U.R.S.S. pour une démocratie prolétarienne ? Les intellectuels du P.C.F. tombent dans ce genre d'embarras chaque fois qu'ils prétendent offrir une représentation objective du vingtième siècle.

Sous la direction de Serge Wolikof, agrégé d'histoire et professeur au lycée Honoré-de-Balzac, à Paris, dix-huit intellectuels communistes acceptent de nouveau le risque, dans un ouvrage collectif, découpé suivant les nouveaux programmes scolaires des classes terminales, tels qu'ils débuteront en septembre. Le respect de la vérité se heurte-t-il ici encore aux commandements de *la foi* ? Vingt-trois chapitres regroupés autour de cinq thèmes principaux donnent des réponses tout en nuances, et fort inégales, selon le conformisme ou l'audace des auteurs.

Tour à tour, ils étudient l'évolution européenne de 1914 à 1939, le deuxième conflit mondial, les immenses changements politiques, économiques et techniques qu'il entraîna, puis ceux de la France de 1945 à 1982. Dans sa dernière partie, « Quatre destins nationaux », le livre s'attarde longuement sur les Etats-Unis, l'U.R.S.S., le Japon et la Chine. Son style, sa présentation scolaire, le recommandent aux lycéens. Mais, en raison des libertés considérables qu'il prend avec certains tabous jusqu'alors intouchables au P.C.F., il intéresse un public beaucoup plus large, et mieux informé.

Dans la première partie, les pages consacrées aux origines, puis au développement de la seconde guerre mondiale n'émerveillent pas par leur originalité. Entre hitlérisme, fascisme et franquisme, par exemple, la Vulgate ne distingue pas toujours les différences ni même les ruptures. Cet amalgame expéditif entraîne Germaine Willard et Daniel Virieux, auteurs du chapitre 3, à soutenir une thèse hasardeuse, lorsqu'ils prétendent que à part la Suisse et la Suède, toujours neutres, la Grande-Bretagne belligérante, *la « totalité du continent »* européen passa entre 1940 et 1941 *« sous le contrôle nazi »*. Malgré des rapports diplomatiques fluctuants avec le Troisième Reich, la péninsule Ibérique lui échappa. Salazar et Franco gardèrent d'abord leur indépendance envers l'Axe, puis se rapprochèrent peu à peu des Anglo-Saxons.

L'antifascisme de Germaine Willard et de Daniel Virieux les amène à ne pas faire de différence entre Lisbonne, Madrid et Berlin. Dommage ! L'exactitude se doit aux amis comme aux adversaires. Sinon, l'erreur sert d'alibi au mensonge, et la confrontation des idées ne ressemble plus qu'à une médiocre empoignade. Jean-Paul Scot en donne justement une démonstration au chapitre 12.

Selon cet agrégé d'histoire, le *« parti communiste français apparaît »* à la Libération *« comme le seul parti résistant »*. L'auteur ressuscite même une légende fondée sur les sacrifices bien réels des militants du P.C.F. et lui confère le titre de *« parti des fusillés »*, comme si chaque Français abattu par l'Allemagne partageait ses principes. Les variations du parti communiste avant et après la rupture du pacte germano-soviétique, la tentative de faire reparaître légalement *l'Humanité* après l'armistice de 1940, n'autorisent guère à diminuer, par comparaison, le patriotisme des autres organisations nationales, ni à passer sous silence l'épopée des Forces françaises libres.

Soutenu par une étrange ardeur, Jean-Paul Scot affirme encore que, en 1945, le P.C.F. consacra toute son énergie au redressement, quand *« gaullistes et socialistes doutent du relèvement rapide de la France et comptent surtout sur les crédits et les importations américains »*. A défaut de bonne foi, l'actuelle participation communiste à un gouvernement commun de la gauche pourrait le convaincre de ne pas reprendre une calomnie qu'on espérait tombée en désuétude avec d'autres fantasmes de l'époque stalinienne.

### Un bilan raisonnable

Aux hallucinations sur la guerre froide, François Giacomini, responsable du délicat chapitre sur l'U.R.S.S., préfère manifestement une approche plus sérieuse des réalités. A elles seules, les vingt pages qu'il présente, avec des citations empruntées au discours de Jdanov sur l'art, au rapport secret de Nikita Khrouchtchev, aussi bien qu'à Sakharov ou à des documents de l'époque brejnévienne, mériteraient une étude spéciale. Entre les descriptions laudatives du système soviétique et son procès hargneux, l'auteur s'efforce d'établir un bilan raisonnable.

Il énumère donc, sans plaisir mais contraint de le faire, l'ampleur et le drame des purges staliniennes, *la « vision manichéenne du monde »* reprise à Moscou après 1945, le despotisme policier, les coûteuses fantaisies de Staline, les gaspillages et les échecs économiques, la désastreuse affaire Lyssenko, le chauvinisme ridicule, les erreurs personnelles de Khrouchtchev dans la crise internationale provoquée en 1962 par l'installation de missiles russes à Cuba. Pour parler des millions de captifs détenus dans des camps, il ne recule même pas devant l'emploi du mot *« goulag »*, si souvent sacrilège pour un communiste orthodoxe.

Les critiques ne s'arrêtent même pas avec ce qu'il nomme l' *« ère Brejnev »*. Dans un langage lourdaud, il admet qu'un certain nombre *« de structures de modes de fonctionnement économiques, politiques, mis en place sous Staline »*, le désir d' *« oublier »* la période khrouchtchévienne, moralement inconfortable, pèsent toujours *« défavorablement »* sur l'U.R.S.S. et la condamnent à une fâcheuse *« inertie »*, quand ils n'entraînent pas de nouveaux *« gaspillages »*. L'auteur se refuse, à juste titre, à réduire l'activité intellectuelle au seul combat des dissidents. Mais il n'élude pas *les « luttes politiques harassantes... et d'issue incertaine »* livrées pour une libre création, qui vont parfois *« jusqu'à l'internement en asile psychiatrique ou à l'exil forcé »*.

Avec les chapitres sur les États-Unis, le Japon et la France capitalistes, l'ouvrage revient à des thèses plus conformes à la sécurité morale des apparatchiks. L'iconoclasme de François Giacomini, l'optimisme de Lucien Sève dans ses remarques sur le mouvement des idées, le ton très libre de certains autres auteurs, relancent l'éternel débat sur les changements internes du P.C. Pour ne pas voir cette évolution, il faut un aveuglement au moins égal à celui du parti durant les pires époques de son histoire. L'avenir dira si tant de concessions, tardives mais réelles, à la vérité, promettent un renouveau intellectuel, ou consomment un complet désarroi.

GILBERT COMTE.

★ *Histoire du temps présent, 1939-1982.* Messidor. Éditions sociales, 254 p., 110 F (130 F après le 15 septembre).

## LETTRES AU Monde

### Les stages d'informatique existent bien

*En réponse au témoignage de Mme Naomi Malan, qui disait avoir tenté en vain d'inscrire son fils à un stage d'informatique pour l'été avant de renoncer, vaincue par le « labyrinthe administratif »* (le Monde *du 12 août), nous avons reçu la lettre suivante de M. Daniel Gras, conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale :*

On peut d'abord se demander s'il s'agit là d'une affaire si significative qu'elle symbolise, comme l'indique le titre, « le labyrinthe administratif ». L'affluence rencontrée jusqu'ici dans ces ateliers, et qu'une enquête en cours nous permettra d'évaluer avec précision, tendrait à prouver que l'entrée n'en est pas introuvable, et par là même, à ramener cette malencontreuse aventure à la dimension d'une expérience individuelle.

Mais à suivre la partie du trajet qui concerne l'éducation nationale, je comprends mieux que l'échec ait couronné le parcours de Mme Malan.

C'est en effet une voie peu commune que de s'adresser, pour une information précise sur ces ateliers, à un « ami haut fonctionnaire » qui, à en juger par sa réponse, doit exercer ses responsabilités dans un secteur bien différent.

Il aurait suffi de s'adresser, suivant une démarche simple et naturelle, au service d'information du ministère de l'éducation nationale qui aurait alors indiqué les possibilités offertes et donné les renseignements nécessaires.

On aurait pu également utiliser les services proposés par la radio nationale (France-Inter), où les représentants des ministères concernés, dont l'éducation nationale, ont, pendant une journée annoncée au cours des bulletins d'information, répondu aux questions des auditeurs.

Si l'on devait en tirer une conclusion, ce serait, à mon sens, pour l'éducation nationale, une invitation à développer l'apprentissage des méthodes de recherche de l'information qui permettent d'éviter de tels errements, coûteux en temps et en énergie.

*(Lire aussi page 7 le reportage de J.M. Durand-Souffland.)*

### Jerry Lewis ne boit ni vin ni Coca-Cola

*En réponse à la lettre d'un de nos lecteurs, qui rapportait les déclarations d'un grand restaurateur parisien selon lesquelles Jerry Lewis aurait mélangé deux bouteilles de Coca-Cola avec un vin français de grand cru* (le Monde *du 10 août), M. Pierre Kalfon, producteur du dernier film de l'acteur américain, après nous avoir indiqué que celui-ci, opéré du cœur en décembre 1982, ne boit ni vin ni Coca-Cola, nous a transmis le texte suivant, adressé par Jerry Lewis à France-Inter, qui avait diffusé ces déclarations :*

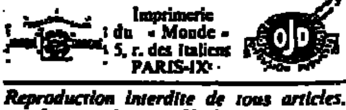
Un grand restaurateur parisien (ceux des Français que je respecte le plus, avec les cinéastes, les créateurs et les clowns) a osé m'accuser d'avoir mélangé un très grand vin à mon Coca-Cola habituel.

Cette information est fausse : je ne me permettrais jamais de gâcher le goût du Coca-Cola, en le coupant de n'importe quel autre produit, et vice-versa.

Je dirais même que, depuis mes *ennuis de santé, je suis obligé de* boire mon vin, pur, en cachette, et ne bois plus de Coca-Cola. C'est la raison pour laquelle, depuis six mois, après une opération du cœur, je suis en si bonne forme.

D'autre part, depuis le 11 juillet 1983, début du tournage à Paris, je ne suis pas allé au restaurant, pour dîner ou déjeuner ; le restaurateur intéressé est donc un plaisantin qui me concurrence sur le plan de la farce, à moins qu'un de ses clients ait usurpé mon identité.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX





Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Le Monde

EUROPE

Tchécoslovaquie

Un appel de la Charte 77 au Parlement en faveur du retrait des troupes soviétiques

Pologne

Les autorités lancent une offensive contre l'Eglise

Quinze ans après...

par ANTONIN LIEHM (*)

LETTRES AU Monde

Jerry Lewis ne boit ni vin ni Coca-Cola



Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Tchécoslovaquie

## Un appel de la Charte 77 au Parlement en faveur du retrait des troupes soviétiques

Une semaine avant le quinzième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes de cinq pays du pacte de Varsovie, les porte-parole de la Charte 77 (M. Jan Kozlik et Mmes Marie Ruth Krizkova et Anna Marvanova) ont demandé au Parlement de leur pays de *« reconsidérer la question de la nécessité de la prolongation du stationnement « temporaire » des troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque »*.

*« L'utilisation du mot « temporaire » permet de se demander si les raisons motivant ce stationnement indiquées dans l'accord à ce propos persistent*, écrivent-ils. *Surtout après l'aménagement des relations entre les deux États allemands, entre la R.F.A. et les autres pays du bloc socialiste, dont la Tchécoslovaquie, après la signature de l'accord sur Berlin, et plus particulièrement après la signature de l'Acte final des accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. »*

*« Il est sans doute inutile*, disent-ils encore, *de mettre en relief l'immense signification d'une telle mesure pour l'assainissement de la vie en Tchécoslovaquie et pour le renforcement de la paix en Europe. »*

Dans le préambule de cette lettre, les signataires estiment qu'*« il est temps d'abandonner sur le plan intérieur la politique menée depuis quinze ans et qui divise la société, augmente ses difficultés et affaiblit sa capacité de les surmonter. Il faut faire un grand pas vers la réconciliation et la coopération. L'expérience hongroise après les secousses de 1956 et les problèmes qui persistent en Pologne ne font que souligner l'urgence d'une telle action. Cela signifierait aussi la fin des persécutions et des discriminations qui trouvent leur origine dans la « normalisation » imposée par l'intervention du 21 août. Ainsi (...) le riche potentiel de forces créatrices et productrices de notre société pourrait permettre de surmonter la crise actuelle et de développer pleinement notre république »*.

Plusieurs comités français organisent, d'autre part, le lundi 22 août, à 18 heures, une manifestion de protestation devant l'ambassade de Tchécoslovaquie. Le rassemblement est prévu à l'angle des avenues Charles-Floquet et du Docteur-Brouardel (métro Motte-Picquet-Grenelle ou Champ-de-Mars).

Une délégation du Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie, du Comité du 5 janvier, des comités internationaux contre la répression et de soutien à la Charte 77, d'Entraide et action, de la Ligue française des droits de l'homme et du Club des droits socialistes de l'homme remettra à cette occasion à l'ambassade de Tchécoslovaquie un appel adopté par ces organisations et signé depuis par de nombreuses personnalités (1).

Après avoir rappelé les circonstances de l'invasion du 21 août 1968 (*le Monde* daté 14-15 août) et la répression qui s'ensuivit, ils écrivent :

*« Les actes de représailles à l'encontre des partisans du « printemps de Prague » n'ont pas cessé depuis ; ils se sont étendus à une nouvelle génération qui, pas plus que ses aînés, n'accepte la situation d'oppression que connaît leur pays. Les défenseurs des droits civiques réunis sous la bannière de la Charte 77 ou du VONS (comité pour la défense des personnes injustement poursuivies) mènent un combat courageux mais difficile.*

*» L'occupation militaire soviétique continue. Les libertés ouvrières élémentaires que sont le droit de grève et les droits de constituer un syndicat indépendant n'existent pas. La censure règne toujours sur les moyens d'information et la vie culturelle. L'expression des opinions dans leur pluralité reste totalement bannie. Les prisonniers politiques, auxquels on refuse leur statut, sont soumis à toutes sortes de brimades, les nouvelles arrestations sont fréquentes et la répression s'est abattue violemment ces dernières semaines contre les catholiques. »*

Après avoir cité quelques cas flagrants d'emprisonnements arbitraires, les signataires réaffirment leur *« solidarité totale avec les signataires de la Charte 77 et avec tous ceux qui combattent en Tchécoslovaquie en faveur des libertés démocratiques »*.

(1) Dont le professeur Alfred Kastler, les communistes dissidents Jean Elleinstein et Henri Fizsbin, l'ancien ministre communiste Charles Tillon, le mathématicien Laurent Schwartz, M. Michel de La Fournière, secrétaire national du P.S. chargé des droits de l'homme ; M. Serge Depaquit, secrétaire national du P.S.U., des écrivains et des journalistes, dont MM. Jean-Pierre Faye, Claude Bourdet et Pierre Daix, les cinéastes Costa-Gavras et Joris Ivens et le metteur en scène Antoine Vitez, ainsi que de nombreux universitaires et avocats.

### Pologne

## Les autorités lancent une offensive contre l'Eglise

*(Suite de la première page.)*

Cet article a beau être présenté dans la rubrique des « opinions personnelles », sa publication dans la revue engage directement le comité central.

Accusant l'Eglise d'avoir organisée *« en 1981, des rassemblements religieux dans des stades et autres lieux publics, qui ont failli tourner au lynchage dans le style de l'inquisition »*, l'article appelle les militants à une lutte ouverte pour restaurer la laïcité menacée en Pologne, et plaide pour l'éviction des croyants du parti. *« Nous devons abandonner toute indulgence face à l'agression et à l'intolérance de l'adversaire, et le contraindre au respect des non-croyants »*, affirme-t-il, ajoutant : *« Qu'est ce que c'est que ces camarades qui lèvent humblement les mains devant l'autel et tirent le curé par la soutane. (...) Il ne doit pas y avoir de place dans le parti pour des gens dont les idéaux et la philosophie lui sont étrangers. »*

Stigmatisant *« l'attitude inamicale, voir hostile »* des croyants et du clergé a l'égard des *« camarades »*, l'auteur poursuit : *« Comment peut-on parler de respect des principes de la tolérance lorsqu'un prêtre profère du haut de la chaire des invectives contre le pouvoir (...) ou appelle les parents à ne pas envoyer leurs enfants en vacances en R.D.A. ? »*

A plus long terme, *« la domination et l'intolérance catholiques dans les communes et les villages devraient cesser, et nous devons protéger et défendre fermement le caractère laïque de nos mœurs (...) et le faire respecter inconditionnellement par le clergé. Il est grand temps que les écoles, certaines institutions et offices, deviennent véritablement laïques, sans signes extérieurs de dépendance religieuse. La levée de l'état de guerre ne peut en aucun cas signifier l'abandon des principales laïques dans la vie publique »*.

Un tel réquisitoire s'inscrit dans le cadre des mises en garde et de la campagne de dénigrement lancées contre l'Église, à quelques jours de l'expiration de l'ultimatum de Solidarité, qui menace de déclencher dès le 23 août des grèves perlées dans le pays, faute d'ici là de négociations avec le pouvoir. Inquiètes de l'appui ouvert du clergé au syndicat comme de la communauté de leurs idéaux démocratiques, les autorités n'ont pas hésité à faire savoir, en plaçant mardi toute la voïvodie de Gdansk sous haute surveillance, que les prêtres ne seraient pas épargnés s'ils mettaient les lieux de culte à la disposition de réunions et de rassemblements subversifs. Mais l'article de *Zycie Partii* va bien plus loin. Il révèle la détermination, jamais exprimée à ce degré, du parti communiste d'engager ouvertement la lutte contre cette puissance considérable que représente l'Eglise catholique.

L'autre « fauteur de troubles », M. Lech Walesa, vient de gagner dans la presse officielle le surnom de *« yankee de Gdansk »*. On lui reproche, dans une dépêche de l'agence PAP, de s'opposer à la levée des sanctions économiques occidentales. L'organe du parti, *Trybuna Ludu*, tente de mettre en cause son honnêteté, en affirmant qu'il lui est facile, lui qui a *« les poches pleines de dollars »*, d'avoir une telle attitude alors que, autres Polonais doivent se restreindre à la suite des sanctions.

M. Walesa a réagi à ces dernières attaques en disant : *« Ce sont là des arguments avancés pour ne pas avoir à discuter avec moi. Les gens qui font cela sont des irresponsables. Ils seront écartés tôt ou tard par les autorités, car les négociations doivent avoir lieu et auront lieu. »* Quant à l'Eglise, elle n'a pas réagi à la déclaration de guerre du parti. Il est vrai que Mgr Glemp, le primat de Pologne, est encore hospitalisé à la suite de l'ablation de la vésicule qu'il a subie récemment.

● *Une délégation* du comité de soutien aux prisonniers politiques turcs s'est rendu, mercredi 17 août, à l'ambassade de Turquie, à Paris, pour remettre une lettre de protestation signée, notamment, par le cinéaste Costa-Gavras et l'écrivain Heinrich Böll, prix Nobel de littérature.

## AMÉRIQUES

### Argentine

## Le péronisme, un mythe et un mystère toujours vivants

**Selon des témoignages recueillis dans les ministères de Buenos-Aires par l'A.F.P., le régime militaire fait preuve d'une paralysie croissante à deux mois et demi des élections générales. *« Le gouvernement n'existe plus »*, dit-on. Incapable de maîtriser l'inflation et le malaise social, il retarde de jour en jour la promulgation d'une loi d'amnistie, destinée surtout à s'absoudre de ses crimes passés et, de ce fait, combattue avec virulence par beaucoup de partis politiques.**

**Le péronisme sera l'une des deux forces principales, avec le radicalisme, lors du scrutin du 30 octobre. Plusieurs formations de gauche, dont le parti communiste, viennent de former un front péroniste, dit de libération nationale, qui présentera ses propres candidats aux élections. Il s'agit là d'une des nombreuses tendances qui divisent un mouvement toujours vivant, mais contradictoire.**

Correspondance

Buenos-Aires. – Le péronisme n'a pas fini d'étonner. Enigme pour la plupart des observateurs étrangers, mystère cultivé avec une certaine délectation par ses partisans, le mouvement fondé par le président Peron présente, à deux mois et demi des élections générales, un panorama contradictoire.

Les signes de décadence ne manquent pas. A s'en tenir aux affiches qui couvrent les murs de la capitale, on pourrait croire que les seuls véritables candidats péronistes sont trois absents : Peron Evita, et la troisième épouse du général, Isabelita, exilée en Espagne. C'est à peine si apparaissent les noms de ceux qui briguent l'investiture du parti pour les élections du 30 octobre. Des slogans tels que : *« Peron est présent ! »*, *« Evita vit ! »* et *« Isabel revient et triomphe ! »*, confirment les difficultés du mouvement péroniste à combler le vide laissé par le grand leader décédé le 1er juillet 1974 et à faire son *aggiornamento*.

Les grandes messes péronistes qui, dans les années 70, rassemblaient sur la place de Mai des centaines de milliers d'Argentins au son des *bombos* et des *cantitos*, où se mêlaient la foi et l'humour, ne diffèrent guère en importance des meetings organisés par M. Alfonsin ou par le parti communiste. On a même souvent l'impression que la foule suit un rituel vide.

Pourtant le péronisme n'est pas mort. Trois millions deux cents cinquante mille Argentins, soit près de 20 % de l'électorat, ont adhéré au parti justicialiste pendant la campagne d'affiliation lancée au début de l'année. Dans le même temps, l'Union civique radicale ne recueillait qu'un million cinq cent mille adhésions. Certains disent que toutes les affiliations n'ont pas été « spontanées ». Néanmoins, nombreux sont les Argentins qui ont renouvelé leur confiance au péronisme.

La vitalité de ce mouvement est d'autant plus surprenante que le régime militaire instauré en 1976 en avait fait l'ennemi à abattre. Pourtant, ni la terrible repression qui décima ses cadres les plus brillants, ni le modèle économique appliqué alors, qui visait à détruire l'industrie nationale, c'est-à-dire sa base sociale, ni la législation destinée à briser le syndicalisme, sa colonne vertébrale, ne sont parvenus à l'abattre. Aujourd'hui, la Confédération générale du travail (C.G.T.), vouée aux gémonies en 1976, est en passe de récupérer toute son influence.

L'évocation obstinée des grands ancêtres s'accompagne curieusement d'un rajeunissement des cadres du parti. En témoigne l'ascension fulgurante de M. Carlos Grosso, dont personne ne parlait il y a un an et qui pourrait bien figurer dans le « ticket » péroniste pour l'élection présidentielle. Cet ancien séminariste de trente-neuf ans, licencié es-lettres, directeur durant trois ans du groupe industriel MACRI, le plus puissant d'Argentine, rassemble autour de lui toute une génération « intermédiaire » de péronistes, dont certains ont fait mordre la poussière, dans plusieurs provinces, à des personnalités confirmées du parti.

### La démocratisation du parti

Les adversaires du péronisme soutiennent que ce mouvement ne s'est jamais complètement débarrassé de ses origines fascisantes. Les tendances autoritaires, il est vrai, y restent fortes. Certains de ses dirigeants n'ont pas renoncé à reconstituer l'alliance sacrée entre militaires et syndicats. Mais le parti est en train de changer. Bien qu'habitué à une certaine « verticalité », ses élections internes ont été aussi régulières, jusqu'à présent, que celles du parti radical. Tout se passe comme s'il s'était enfin converti à la démocratie interne.

On dit aussi que le péronisme est un conglomérat de tendances antagonistes, qui avaient déjà du mal à cohabiter sous la férule du général Peron, et qui ne maintiennent un semblant d'unité que pour accéder au pouvoir. Il serait donc menacé de dislocation. Certes, entre les « ultra-verticalistes » inconditionnels d'Isabel, les « antiverticalistes » regroupés derrière M. Robledo, et le « néomontonérisme » (1) de M. Saadi, qui voit en Peron un « *authentique héros révolutionnaire* », les différences paraissent considérables. Pourtant, les uns et les autres se déclarent « péronistes », et aucun d'eux ne paraît décidé à faire bande à part. Quel est donc ce « péronisme » qui les unit ? Un dirigeant syndical répond : « *La force du mythe, certes, mais par-dessus tout le sentiment que le péronisme exprime notre identité d'Argentins.* »

« *Le péronisme est un géant, lent à se mettre en mouvement, mais quand il se réveille, il écrase tout.* » Rodomontade bien péroniste ? Sans doute, ce dernier aura-t-il du mal à retrouver son score de mai 1973 (49 % des voix) et *a fortiori* celui de septembre 1973 (64,9 %), dont l'ampleur s'explique par la présence de Peron comme candidat. Mais les péronistes sont convaincus que si leur parti se dote d'une organisation solide et présente des candidats « sérieux », il l'emportera une nouvelle fois le 30 octobre.

Le candidat le plus capable de disputer la présidence M. Alfonsin, semble être l'ancien président du Sénat et ancien président de la République par intérim, M. Italo Luder. Ce péroniste modéré, qui affiche des convictions démocratiques, est en mesure, en effet, de partager avec le chef du radicalisme les voix décisives des classes moyennes.

La grande inconnue reste l'attitude de la « Senora ». La veuve du général Peron ne risque-t-elle pas de bouleverser ce qui a été laborieusement échafaudé au cours des derniers mois ? Ne va-t-elle pas imposer un candidat de dernière minute ? La majorité des péronistes soutiennent que non. Le plus probable, affirment ceux qui croient la connaître, est qu'elle rentrera en Argentine pour « *assumer la direction spirituelle du mouvement* » et se limitera à consacrer le candidat qui sortira vainqueur des élections internes.

Jacques DESPRÉS.

(1) Du nom des Montoneros, l'extrême gauche du péronisme, passée à la guérilla.

● *La commission de paix* du Salvador va rencontrer d'ici deux à quatre semaines les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale, afin de tenter de mettre un terme à la guerre civile, a annoncé, jeudi 18 août, le président de la commission. Ce serait le premier contact direct entre le gouvernement salvadorien et les guérilleros depuis le début de la guerre civile, en octobre 1979. La rencontre aura lieu en dehors de la capitale. – *(Reuter)*.

● *Le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger*, se rendra en Amérique centrale du 6 au 8 septembre, a annoncé jeudi 18 août le Pentagone. M. Weinberger s'arrêtera au Panama, au Salvador et au Honduras. Il assistera à des manœuvres et à des exercices d'entraînement dans la région. – *(A.F.P.)*

### Chili

## M. GABRIEL VALDES NE CROIT PAS A L'« OUVERTURE » PROMISE PAR LE GÉNÉRAL PINOCHET

Dans un entretien publié par le quotidien *la Croix*, dans son édition datée du vendredi 19 août, le président de la démocratie chrétienne chilienne, M. Gabriel Valdes, affirme ne pas croire à la politique d'« ouverture » promise par le général Pinochet. *« L'expérience de dix ans nous montre que toutes les annonces et promesses du gouvernement ne se réalisent pas*, dit-il. (...) *Ce qu'ils veulent, c'est rester coûte que coûte jusqu'en 1989, contre la volonté d'une majorité du pays... »*

A propos de la répression par les militaires des manifestations du 11 août, M. Valdes se dit *« préoccupé »* : *« Nous ne voulons surtout pas que se crée un abîme entre le peuple et son armée*, dit-il. *Nous n'y avons pas intérêt, ce serait irréparable »*.

● *Le Comité des réfugiés politiques chiliens* de Massy organise une veillée, ce vendredi 19 août, qui se prolongera jusqu'au samedi 20 à 11 heures. Centre Cimade des réfugiés chiliens, 80, rue du 8-Mai-1945, 91300, Massy.

### États-Unis

## L'ÉPILOGUE D'UN INCIDENT DIPLOMATIQUE AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

## Comment « Andy » est redevenu Andrei

*« Je veux rentrer chez moi et non pas rester ici »*. Cette déclaration faite le 18 août par Andrei Berezhkov, fils du premier secrétaire de l'ambassade d'U.R.S.S. à Washington, a mis fin à un incident diplomatique qui a duré près d'une semaine.

Agé de 16 ans, Andrei avait momentanément quitté le domicile de ses parents. En même temps, le *New York Times* recevait une lettre signée « Andy Berezhkov », dans laquelle le jeune homme disait « détester » son pays et souhaiter demeurer aux États-Unis (*le Monde* du 16 août). Le président Reagan faisait savoir qu'il suivait « de près » cette affaire, et le F.B.I. était alerté pour empêcher un départ forcé du jeune homme.

Les yeux rouges et l'air abattu, le fils du diplomate a déclaré jeudi dans les locaux de la représentation soviétique à trois journalistes américains, en présence de pas moins de dix-huit officiels soviétiques, qu'il n'était pas l'auteur de cette lettre et qu'il souhaitait rentrer avec ses parents en U.R.S.S. En fait, les autorités américaines restent persuadées qu'il l'a écrite.

Aussitôt après cette « conférence de presse », qui ne correspondait qu'imparfaitement aux demandes du département d'État, le jeune homme et ses parents ont gagné l'aéroport pour rentrer en U.R.S.S. via Paris. Andrei Berezhkov a réitéré son désir de quitter les États-Unis juste avant de s'embarquer, en présence du secrétaire d'État adjoint pour les affaires européennes, M. Richard Burt. « Andy » était redevenu Andrei.

## DIPLOMATIE

### A LA CONFÉRENCE DE MADRID

## Ultime tentative pour surmonter l'obstruction maltaise

De notre correspondant

Madrid. – Les pays neutres et non alignés ont pris une nouvelle initiative pour permettre la conclusion de la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), toujours bloquée par le refus de Malte de souscrire à l'accord conclu le 15 juillet par les trente-quatre autres pays participants. A l'initiative de la Suède et de la Suisse, les neutres et les non-alignés ont rédigé un texte provisoire à l'intention du gouvernement de La Valette. Il indique que les propositions maltaises sur la sécurité en Méditerranée ont été examinées par la C.S.C.E. sans faire toutefois, à ce stade, l'objet d'un consensus. Si elle est acceptée, cette déclaration figurerait en annexe du document final que la plupart des délégations s'accordent à ne pas vouloir modifier.

Le texte des neutres et des non-alignés devrait être distribué à bref délai aux autres délégations et présenté formellement à la prochaine réunion plénière, le 25 août. En intervenant récemment devant la C.S.C.E., le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, avait indiqué qu'un accord devrait être atteint au plus tard à cette date, faute de quoi il serait impossible d'organiser la réunion de clôture avec la participation des ministres, prévue pour les 7, 8 et 9 septembre.

Les principaux chefs de délégation qui avaient quitté Madrid au début d'août sont à nouveau attendus dans les prochains jours. Les négociations de couloirs pour convaincre Malte d'assouplir sa position devraient donc reprendre rapidement. L'impression qui prévaut à Madrid est que le gouvernement de La Valette, soumis à de fortes pressions tant de l'Est que de l'Ouest, devrait finalement céder dans les prochains jours. – Th. M.

● *Une proposition grecque sur les euromissiles.* Le ministre grec des affaires étrangères, M. Haralambopoulos, a adressé le 13 août une lettre à ses collègues de la Communauté européenne demandant que soit retardé de six mois le déploiement des euromissiles américains, a indiqué jeudi 18 août un communiqué publié à Athènes. Dans sa lettre, M. Haralambopoulos, qui assure pour ce semestre la présidence du conseil des Dix, souligne que, grâce à ce délai, les superpuissances pourraient prolonger les négociations de Genève en vue d'un accord. Interrogé sur cette proposition, un porte-parole de l'OTAN a déclaré, jeudi à Bruxelles, que le déploiement des euromissiles commencera comme prévu à la fin de l'année *« à moins que l'on ne parvienne à un résultat positif à Genève. »* – *(A.F.P.)*.

# AFRIQUE

## LA GUERRE AU TCHAD

### EN DONNANT UNE GRANDE ENVERGURE A L'OPÉRATION « MANTA »

## La France veut prouver à ses alliés africains qu'elle peut contribuer efficacement à leur sécurité

N'Djamena. — Quoi que décide le colonel Kadhafi dans les jours ou les semaines qui viennent, les Français sont revenus au Tchad pour y rester. Ils veulent même prouver leur capacité à monter seuls une opération de grande envergure, quitte à affronter d'énormes problèmes de logistique. Telle est en tout cas l'impression que donne l'opération « Manta » déclenchée voilà à peine dix jours.

Il n'y a rien de commun entre ce qui se passe ici et certaines « opérations de police » du précédent septennat au sud du Sahara. A Kolwezi, en mai 1978, un bataillon de la légion étrangère avait réussi un difficile saut sur la cité minière du Shaba zaïrois pour libérer les employés européens et chasser les rebelles katangais qui les détenaient. Mais les Américains avaient assuré une partie des transports, des troupes belges avaient participé à la suite des opérations, des légionnaires n'étaient restés sur place que trois semaines et, surtout, les hommes du colonel Erulin étaient venus sans leur matériel.

Au Centrafrique, l'année suivante, l'opération « Barracuda », menée pour détrôner un pitre sanglant devenu gênant pour Paris, avait engagé des effectifs deux fois moins nombreux, même si elle a dé-

De notre envoyé spécial

bouché depuis sur le stationnement à Bangui et à Bouar d'un millier de soldats français.

L'opération « Manta » a une tout autre portée. Depuis plusieurs jours, les gros-porteurs américains C-141 ne se posent plus à N'Djamena. En revanche, les DC-8 du Cotam et les Transall de l'armée de l'air française s'y succèdent sans arrêt. Cet aéroport aux installations rudimentaires, situé en bordure d'une ville à moitié ruinée par la guerre, fait l'effet d'un goulet d'étranglement. Les armes, les soldats et le matériel y arrivent trop vite. Faute de structures d'accueil, la « mise en place » du matériel et des hommes pose des problèmes quasi inextricables.

Les principaux responsables de la réception de l'opération Manta sont souvent débordés : *« J'arrive enfin à dormir deux ou trois heures par nuit »*, nous a dit l'un d'entre eux. En raison de l'engorgement, il a fallu utiliser les aéroports de Bangui et de Bouar, ainsi que ceux de Garoua au Cameroun et de Niamey au Niger. Les besoins en carburant de l'aéroport de N'Djamena ont été multipliés par trente depuis le début de l'opération. Il faut tout faire à la fois : assembler les pièces détachées d'hélicoptères, organiser les départs des instructeurs français sur le terrain, mettre en place des batteries de missiles Crotale, aménager, au moins sommairement, des campements retrouvés dans un état épouvantable.

L'opération Manta se distingue également par sa nature. Fait nouveau, des instructeurs français partent vers le « caillou », en direction de Salal, de Biltine et d'Arada, c'est-à-dire à proximité des premières lignes de défense tchadiennes. Ils vont y former sur le tas les « combattants » — ainsi appelle-t-on ici leurs fidèles de M. Hissène Habré. Les protection commune sera assurée par des missiles Crotale et, en cas de nécessité, par la chasse française.

### Une imperméabilité totale

Ce dispositif complet, dont l'imperméabilité entend être totale, se met en place dans des conditions difficiles et au prix d'un sérieux investissement financier. Quoi qu'il arrive, le Tchad est considéré de nouveau comme une clé de la défense de l'Afrique francophone. Ce choix-là, s'il se confirme, serait alors durable. En outre, le parapluie ainsi déployé déborde déjà sur des pays limitrophes qui pourraient en bénéficier au cas où ils le demanderaient.

On a l'impression ici que Paris veut non seulement faire comprendre au colonel Kadhafi qu'aucune reculade française n'est concevable, mais aussi indiquer à ses alliés africains que la France est capable de contribuer efficacement à leur sécurité. Bref, que l'ancienne métropole a toujours les moyens d'une politique régionale.

Bien évidemment, le régime de M. Hissène Habré est le premier bénéficiaire de cette « instruction musclée ». Le noyau central de son armée, quelques milliers d'hommes au mieux, va être équipé et entraîné. Ces « combattants » ont pratiqué la guérilla ou les opérations de commandos pendant des années. Ils ne portent ni uniforme, ni insigne. Leurs chefs n'ont ni grade, ni titre, leur efficacité va être renforcée. Le pari semble donc de doter le régime d'une armée plus forte, qu'elles qu'en soient les structures, l'armée française jouant avant tout un rôle dissuasif à l'égard de toute intervention étrangère caractérisée.

Le colonel Kadhafi a sans doute enregistré le message français, mais les propos qu'il a tenus jeudi en Tunisie sont interprétés ici comme le souci de ne pas y répondre, de gagner du temps sans trop mettre à l'épreuve la volonté affichée par Paris et de tenter de voir si, à long terme, un éventuel pourrissement de la situation ne pourrait pas jouer en sa faveur. Le dirigeant libyen veut sans doute attendre de jauger quel sera le degré final de l'engagement français pour faire marche arrière ou relever le défi.

M. Mitterrand, en ce qui concerne le Tchad au moins, est sans doute plus pressé de prouver que la France est capable de mettre un frein aux ambitions de la Libye. De cette capacité semble dépendre avant tout la crédibilité du bouclier que les Français sont en train de mettre en place. C'est désormais une épreuve d'endurance qui paraît se dessiner.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## LES RÉACTIONS

### « L'HUMANITÉ » : l'heure n'est pas aux démonstrations musclées

*L'Humanité* de vendredi 19 août revient, dans un éditorial de José Fort, sur la situation au Tchad. Sous le titre « Inquiétude persistante », le quotidien communiste souligne que le colonel Kadhafi, interrogé jeudi 18 août sur TF 1 *« a parlé de paix »* et estime que *« la pensée »* de M. Mitterrand, telle qu'elle a été rapportée dans *le Monde*, *« permet d'espérer »*. José Fort écrit cependant : *« Nous sommes inquiets, écrivions-nous la semaine dernière en commentant le départ de la première unité française composée de trois cents hommes. Le déploiement de force auquel nous assistons accentue cette inquiétude. Un piège est tendu au gouvernement de la France. Pour l'éviter, l'heure n'est pas aux démonstration musclées mais plutôt à la recherche de la paix par le dialogue et la négociation »*.

● *M. Jacques Kosciusko-Morizet*, secrétaire national du R.P.R. pour les relations extérieures, a indiqué, jeudi 18 août, à *R.M.C.* que *« la ligne suivie »* par le gouvernement français dans la conduite de l'affaire tchadienne lui paraissait *« juste »*. Il a ajouté : *« Il était du devoir de la France de marquer un point d'arrêt* [à l'intervention libyenne au Tchad], *et c'est ce qui a été fait. Nous avons, je crois, manifesté notre volonté de limiter et d'apaiser le conflit et il est incontestable que nous ne pouvions pas tolérer que Kadhafi aille plus loin. »* M. Kosciusko-Morizet a cependant *« regretté »* que M. François Mitterrand *« n'ait pas informé les chefs de l'opposition »* de l'intervention française au Tchad.

## M. Weinberger s'est efforcé d'apaiser le « malentendu » franco-américain

Le « malentendu » franco-américain, dû aux « pressions » qu'aurait exercées Washington sur Paris pour que la France s'engage davantage au Tchad n'a pas été levé, mais on s'efforce visiblement des deux côtés de ne pas envenimer les choses et d'éviter la polémique. Les deux pays continuent pourtant à présenter des versions bien différentes de la façon dont a été décidé l'envoi au Soudan des avions de surveillance électronique AWACS.

Ces appareils ont été déployés *« parce que les Français avaient fait savoir qu'ils en avaient besoin »*, et cette affaire a été discutée avec *« de nombreux responsables militaires du ministère* (français) *de la défense »*, a indiqué jeudi 17 août le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger. Dans l'entretien qu'il a accordé à notre collaborateur Eric Rouleau, M. Mitterrand avait cependant indiqué qu'il n'avait appris que par les journaux l'arrivée des AWACS au Soudan (*le Monde* du 17 août).

Dans un souci d'apaisement, M. Weinberger a avancé une explication à cette apparente contradiction, mais celle-ci ne fera peut-être pas plaisir à ses interlocuteurs français. *« Il est possible que Paris ait le même problème que Washington. On dit « les Français » pour désigner beaucoup de voix différentes »*, a ajouté le secrétaire américain à la défense.

La Maison Blanche a tenu, de son côté, à démentir les propos attribués par le *Washington Post* à un responsable anonyme de l'administration Reagan et dont nous nous sommes fait l'écho dans le « Bulletin de l'étranger » du 19 août. Ce responsable accusait la France de se livrer à une *« totale désinformation »* à propos du Tchad. *« Cela ne correspond pas à l'opinion du président Reagan »*, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Un responsable du département d'Etat a en outre déclaré à Washington : *« Nous avons, bien que cela soit difficile à croire d'après les titres des journaux, et continuons à avoir, des consultations et des contacts étroits avec le gouvernement français et nous soutenons tout à fait les décisions qu'il a prises pour renforcer les défenses du gouvernement tchadien. »*

## La France « n'a rien à faire au Tchad »

### a déclaré le colonel Kadhafi

Tunis. — Prenant la parole en public pour la première fois depuis le début des hostilités au Tchad, le jeudi 18 août à Monastir, au terme de sa visite en Tunisie, le colonel Kadhafi n'a pas fait avancer d'un pas le problème et a même estimé qu'aucune solution n'était en vue dans l'immédiat.

Que ce soit pour ne pas gêner les contacts en cours avec Paris, qu'il a confirmés sans en dévoiler la teneur, ou parce qu'il tient compte de l'intensification de l'engagement français et veut éviter un affrontement direct, le « guide de la révolution libyenne » s'est borné, au cours d'une conférence de presse, à répéter les thèses que son pays développe depuis plus d'un mois.

Alignant avec un sourire ironique des contre-vérités flagrantes, le colonel Kadhafi a notamment dit : pas un avion, pas un char libyen, n'a pénétré en territoire tchadien ; la Libye n'a *« aucun problème »* avec M. Hissène Habré ; la France a été impliquée malgré elle dans le conflit par les Etats-Unis, et son *« intervention »* est en contradiction avec les accords de coopération militaire passés en 1976 avec le Tchad, puisque celui-ci n'est l'objet d'aucune agression extérieure et est seulement le théâtre d'*« une guerre civile »*.

Selon lui c'est la présence des forces étrangères qui bloque la situation, et il faut que ces dernières quittent le pays afin que les Tchadiens

De notre correspondant

puissent régler entre eux leur différend. S'ils font appel à la Libye — mais seulement dans ce cas, — celle-ci pourra les aider à rechercher une solution, mais, *« si Hissène Habré veut vraiment discuter, c'est d'abord avec Goukouni Oueddeï qu'il doit le faire »*.

Le colonel Kadhafi a répété à plusieurs reprises que la France *« n'a rien à faire au Tchad »* et qu'on ne pouvait assimiler l'importance des forces qu'elle y a dépêchées à une mission d'*« instruction »*. Il a estimé qu'il fallait remonter *« à l'époque coloniale en Asie ou en Afrique »* pour trouver un exemple semblable d'une intervention française. Mais c'est cependant pour les Etats-Unis que le colonel libyen a eu les mots les plus durs. *« L'intervention américaine*, a-t-il répété, *est aussi injustifiable qu'inqualifiable. Elle n'est qu'un prétexte pour s'implanter en Afrique et terroriser la Libye. »*

Le colonel Kadhafi n'a pas rallié ses interlocuteurs tunisiens à ses thèses. Le communiqué commun publié à l'issue de sa visite ne consacre en effet qu'un court paragraphe au problème tchadien. Les deux pays expriment leur *« préoccupation »* et *« appellent à la nécessité de réaliser la réconciliation nationale et d'instaurer la sécurité et la paix loin de toute intervention extérieure et conformément aux recommandation du bureau de l'O.U.A. »*. Il n'a pas obtenu, comme il devait pourtant le souhaiter, sinon une condamnation du moins des regrets quant à la présence française au Tchad, ni une dénonciation de ce qu'il appelle les *« menaces américaines »* contre son pays, notamment dans le golfe de Syrte.

*« Le colone Kadhafi, nous a longuement exposé ses vues sur le Tchad. Nous l'avons écouté attentivement, mais nous lui avons dit clairement et amicalement que nous n'adhérons pas à son raisonnement »*, nous a déclaré un membre du gouvernement tunisien.

### La situation dans le monde arabe

Au cours de sa conférence de presse, le colonel libyen a aussi évoqué la situation actuelle dans le monde arabe, évitant à deux reprises de répondre à des questions relatives à son opposition à M. Yasser Arafat et à son soutien aux dissidents du Fath. Pourtant, la veille, devant un groupe d'avocats tunisiens, il avait déclaré *« ne plus vouloir traiter »* avec le président de l'O.L.P. *« Je ne le comprends plus depuis son départ de Beyrouth et je considère, comme plusieurs dirigeants du Fath, qu'il est désormais fini »*, avait-il déclaré. Le communiqué commun tuniso-libyen n'en réaffirme pas moins le *« soutien absolu »* des deux pays *« au peuple palestinien en lutte sous la direction de l'O.L.P.; son unique représentant légitime »*.

Le colonel Kadhafi a aussi fait part de son intention de boycotter le prochain sommet arabe prévu pour le mois de novembre à Ryad si la Ligue arabe — dont il a rencontré pendant son séjour le secrétaire général M. Chedli Klibi — ne prépare pas *« sérieusement »* de bonnes conditions pour sa tenue. *« Nous ne pouvons admettre*, a-t-il expliqué, *que certains pays tels l'Irak et le Soudan contreviennent aux décisions arabes en entretenant, par l'Egypte interposée, des relations avec Israël. »*

### Autocritique

Avant de prendre congé des journalistes et sans qu'aucune question ne lui ait été posée, le colonel libyen a tenu également à se livrer à une sorte d'autocritique. Il a reconnu qu'il avait fait fausse route en pensant que seuls des *« régimes révolutionnaires »* pouvaient permettre la réalisation de l'unité arabe. Celle-ci, estime-t-il désormais, peut aussi voir le jour avec des régimes aux options différentes, mais de façon progressive, dans le cadre d'une coopération bilatérale et régionale, — et de citer comme exemple le renforcement des relations de coopération tuniso-libyennes et les progrès accomplis depuis quelque temps sur la voie de l'unité maghrébine. L'influence tunisienne semble ne pas être étrangère à cette nouvelle démarche. D'ailleurs, le communiqué commun insiste particulièrement sur la nécessité de renforcer davantage la complémentarité économique entre les deux pays *« dans le cadre d'un Maghreb arabe homogène, solidaire et harmonieux, en tant qu'étape importante et essentielle vers la réalisation de l'unité arabe globale »*. C'est dans le cadre de ce Maghreb uni que le colonel Kadhafi a souhaité que soit trouvée une solution au problème du Sahara occidental.

MICHEL DEURÉ.

## La position du chef d'Etat libyen rend difficile l'ouverture de négociations

*(Suite de la première page.)*

La question essentielle est de savoir ce que veut le colonel Kadhafi. N'a-t-il pas poussé au maximum ses pions pour pouvoir s'offrir le luxe d'une négociation qui consacrerait son annexion définitive de la bande d'Aouzou ? Il n'y a pas si longtemps, beaucoup de chefs d'Etat africains laissaient entendre qu'il ne fallait pas se battre pour Aouzou, que la paix au Tchad valait bien la perte de cette bande de terrain. Aujourd'hui que le colonel Kadhafi s'en sert comme d'une base avancée pour sa nouvelle campagne tchadienne, il n'en est plus de même, et la question d'Aouzou revient en pleine actualité.

Dans cet imbroglio, que peut faire la France ? Après avoir clairement indiqué au colonel Kadhafi qu'elle ne le laisserait pas s'emparer du Tchad, quel argument peut-elle faire valoir ? Elle peut certes jouer un rôle modérateur auprès de M. Hissène Habré, qui va être tenté, après la réorganisation de ses forces, de repartir à l'attaque. Par sa présence, qui pour l'instant gèle la situation militaire, elle ménage en tout cas du temps pour tenter de trouver une solution.

Une solution qui passe nécessairement par un arrêt des ambitions libyennes. Pour l'avoir enfin compris, M. Mitterrand risque d'être obligé de laisser très longtemps encore l'armée française dans le « caillou » tchadien.

FRANÇOISE CHIPAUX.

## Le général Poli : un spécialiste des questions africaines

**Le ministère de la défense a annoncé, jeudi 18 août, la nomination du général de brigade Jean Poli pour commander, sous l'autorité du chef d'état-major des armées, le général Lacaze, l'ensemble des forces militaires françaises basées au Tchad. Le général Poli occupait jusqu'ici les fonctions d'adjoint opérationnel au commandant de la 11e division parachutiste stationnée à Toulouse. Le colonel Messana, pour sa part, est toujours responsable de l'« opération Manta ».**

Le général Jean Poli, auquel vient d'être confié le commandement de l'« opération Manta » à N'Djamena, a fait toute sa carrière dans les troupes d'infanterie de marine et est un spécialiste des questions africaines. Après Saint-Cyr (1950), il exerce un commandement en Algérie, de 1954 à 1958, avec le grade de lieutenant. Nommé au Togo après cette mission, il y demeure comme capitaine jusqu'en 1960. A la fin du conflit algérien, en 1962, il est nommé à Verdun (Meuse), puis, deux ans plus tard, à Madagascar où il est nommé commandant en second du 2e régiment parachutiste d'infanterie de marine. Promu commandant en 1967, il suit les cours de l'école de guerre, de 1968 à 1970.

Après avoir exercé des commandements à Maisons-Laffitte, puis à Lyon, en 1978, alors lieutenant-colonel, il repart pour l'Afrique, à Djibouti, où il va être, pendant deux ans, adjoint du général commandant les forces françaises dans cette partie du monde.

De retour à Paris, il suit les cours du Centre des hautes études militaires et de l'Institut des hautes études de défense nationale, à l'issue desquels il se voit confier le poste de conseiller technique militaire auprès du président Mobutu Seseko, chef d'Etat du Zaïre. En 1982, au retour de cette mission, il a été nommé adjoint « opérations » auprès du commandant de la 11e division parachutiste, à Toulouse. Il a occupé récemment les fonctions d'adjoint « terre » au général commandant les forces françaises à Djibouti.

Le général Poli est officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. Il est également titulaire de la croix de la valeur militaire avec quatre citations, dont une à l'ordre de l'armée.





# A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

● L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'AFGHANISTAN en France, a démenti *catégoriquement*, jeudi 18 août, les informations concernant une *« opération des bandes contre-révolutionnaires »* récemment menée à Kaboul. (*le Monde* du 18 août 1983). Dans un communiqué, elle a affirmé que *« les informations concernant l'attaque de l'immeuble de la radio-télévision, la forteresse de Bala-Hissar et du quartier résidentiel du Micro-Rayon à Kaboul sont dénuées de tout fondement »*.

### Cuba

● LE PIRATE DE L'AIR qui a détourné, jeudi 18 août, un appareil de la compagnie américaine Delta Airlines, entre Miami et Tampa, s'est rendu aux autorités cubaines après l'atterrissage à La Havane. L'avion devait reprendre l'air pour Miami. — *(A.F.P.)*

### Iles Cook

● LE REPRÉSENTANT DE LA REINE D'ANGLETERRE aux îles Cook, Sir Gaven Donne, a dissous, jeudi 18 août, l'assemblée de l'archipel — dépendance britannique autonome associée à la Nouvelle-Zélande, — élue le 31 mars dernier, et annoncé la tenue d'un nouveau scrutin le 2 novembre prochain. Il a déclaré qu'il avait pris cette décision du fait que le premier ministre, M. Geoffrey Henry, était engagé dans une lutte pour le pouvoir avec son cousin et premier ministre adjoint, M. Tupui Henry.

### Irak

● LE PRÉSIDENT IRAKIEN SADDAM HUSSEIN a démis de ses fonctions son ministre des finances, M. Thamer Rezouki. Aucune explication officielle n'a été fournie par les autorités sur ce limogeage soudain qui a été vraisemblablement provoqué par les graves problèmes financiers que connaît l'Irak en raison de sa guerre avec l'Iran. — *(A.F.P.)*

### Liberia

● LE CHEF DE L'ÉTAT, M. SAMUEL DOE, devrait arriver en Israël le 22 août, pour une visite officielle de quatre jours, indiquait-on à Jérusalem, de source officieuse, le 18 août. Le Liberia vient de décider de reprendre ses relations diplomatiques avec Israël (*le Monde* du 16 août) ; il est, après le Zaïre, le deuxième pays africain à décider une telle mesure. La plupart des Etats d'Afrique noire avaient fermé leur ambassade en Israël au moment de la guerre du Kippour.

### Nicaragua

● DEUX RESPONSABLES d'un plan visant à assassiner trois ministres sandinistes ont déclaré, jeudi 18 août, à Managua, que leur projet avait été préparé par un membre de la C.I.A., installé au Honduras. Selon eux, le plan prévoyait l'assassinat du ministre de la culture, le Père Ernesto Cardenal, et des ministre et vice-ministre des relations extérieures, respectivement le Père Miguel d'Escoto et Mme Nora Astorga. Le responsable de la C.I.A. impliqué se nommerait Mike Todd et serait en contact permanent avec le chef des forces armées honduriennes, le général Alvarez, ont-ils ajouté. — *(A.F.P.)*

### Pérou

● LE PRÉSIDENT FERNANDO BELAUNDE TERRY a accusé, le jeudi 18 août, l'organisation humanitaire Amnesty International d'être *« orientée à gauche »* et de dénaturer la réalité péruvienne. Amnesty International a affirmé, récemment, que des militaires ont torturé et tué des prisonniers, au cours des opérations contre le Sentier lumineux, dans la région d'Ayacucho. — *(U.P.I.)*

« n'a rien à faire au Tchad »

déclare le colonel Kadhafi

Autocritique

MICHEL DEURE.

# A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Liberia

Cuba

Nicaragua

Pérou

# ASIE

## Pakistan

### L'opposition au régime militaire a déclenché sa campagne de désobéissance civile alors que le général Zia Ul-Haq proposait un nouveau cadre institutionnel

**Le bilan des affrontements entre opposants au régime militaire et forces de l'ordre s'élevait, vendredi matin 19 août, à au moins douze morts et plusieurs dizaines de blessés, selon l'A.F.P. A Karachi, M. Fatehyab Ali Khan, chef du parti ouvrier et paysan, l'un des derniers responsables politiques de l'opposition encore en liberté, s'est fait, à son tour, volontairement arrêté, jeudi 18 août, en compagnie du responsable d'un parti religieux qui s'était joint à la campagne de désobéissance civile lancé par le Mouvement pour la restauration de la démocratie.**

Des Pakistanais bravent actuellement avec un courage certain la loi martiale en vigueur dans leur pays depuis la prise du pouvoir par les militaires, en juillet 1977. L'opposition, principalement laïque, qui se contentait jusqu'à maintenant d'asséner des coups de boutoir au régime militaire, a lancé une vaste opération de désobéissance civile pour réclamer *« la restauration de la démocratie »*.

L'objectif est ambitieux, car si le Pakistan a eu droit à quelques années de régime électif, il n'a guère connu de démocratie, au sens occidental du terme. De surcroît, deux « hommes forts », qui avaient acquis la légitimité populaire, sont tombés – le maréchal Ayoub Khan (1969) et Ali Bhutto (1977) – à la suite de manifestations populaires animées par des forces différentes.

Cette fois, la contestation est sérieuse, bien qu'elle ne semble pas menacer directement le gouvernement du général Zia-Ul-Haq : les troubles affectent surtout les grandes villes, mais épargnent le Pendjab, cœur économique et politique du pays.

Après avoir entretenu, dès son arrivée au pouvoir, l'espoir d'élections générales et reporté pendant longtemps les échéances, le général Zia-Ul-Haq a annoncé pour cette année des élections locales, qui auront lieu sans la participation des partis. Dans une seconde phase, il sera procédé aux élections des Assemblées provinciales, nationale et du Sénat. La Constitution instituant un régime présidentiel depuis 1973 – l'un des points marquants de l'œuvre d'Ali Bhutto, – amendée par les militaires, demeurera en vigueur, sans leur reconnaître, comme certains d'entre eux l'auraient souhaité, le droit d'intervenir dans les affaires publiques. Sans doute cela va-t-il mieux sans se dire ; cette question soulevait néanmoins controverse. L'ensemble du processus électoral devra arriver à son terme le 23 mars 1985, a encore indiqué le général Zia-Ul-Haq. Ce n'est qu'après la formation des gouvernements provinciaux et central que la loi martiale sera levée...

Il ne fait guère de doute qu'à travers ce schéma les militaires et le général Zia entendent se maintenir au pouvoir. Après des débuts hésitants, ce dernier s'est révélé relativement habile. Il a pris goût à l'exercice du pouvoir, et il se croit aujourd'hui indispensable. Mais il ne se maintient à la tête de l'État que par la grâce des forces armées et n'entend pas, en tout cas, s'appuyer pour cela sur les forces politiques. Les militaires d'Islamabad ont la hantise que des élections ramènent le parti populaire pakistanais sur le devant de la scène, tant le mythe d'Ali Bhutto – et de la famille – est grand (c'est dans son fief – la province du Sind – que les troubles sont les plus vifs) ; le P.P.P. ne peut qu'être animé, à leur avis, d'un esprit de revanche. Aussi le « rétablissement de la démocratie » n'est-il pas pour demain.

C'est donc parce qu'elles sont exclues de ce processus que les principales formations, regroupées au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie, ont lancé un défi au régime. Le soutien, fût-il assorti de réserves, que celui-ci a reçu des intégristes du Jamaat-i – islami – qui ne se satisfait pas de l'assurance d'un renforcement de l'islamisation et de la Ligue musulmane représentant là une partie de la bourgeoisie conservatrice, est, somme toute, conforme à l'attitude observée par ces groupes à l'égard du régime militaire, auquel d'ailleurs ils ont participé à l'origine.

En revanche, l'opposition n'est pas dépourvue d'arguments pour défendre sa propre cause. Amnesty International a dénoncé la violation des droits de l'homme et attiré l'attention sur les nombreuses arrestations pour délits d'opinion, le recours à la flagellation publique et la mort de détenus sous la torture (*le Monde* du 16 janvier 1982). Le Pakistan ne saurait cependant se comparer au Chili. La répression y est intermittente – elle s'exerce surtout lorsque les adversaires du régime font preuve de trop de velléités – et, somme toute, « mesurée ». Il est en outre peu fait appel à l'armée pour la conduire, car les militaires n'aiment pas s'abaisser à des tâches de maintien de l'ordre et sont d'ailleurs mobilisés aux frontières.

Le régime n'a pas de grandes ambitions – sinon peut-être en matière nucléaire – ni de grande politique – sinon d'assurer sa pérennité. Il mène une politique de libéralisation de l'économie qui n'a pas donné de grands résultats : de nombreux officiers ont été nommés à la direction de sociétés publiques ou privées ces dernières années, et cela a resserré les liens entre l'armée, l'administration et les milieux d'affaires ; les militaires, d'une façon générale, forment une classe privilégiée ; enfin, la corruption a beaucoup augmenté, selon le propre aveu du général Zia. En revanche, le mécontentement des classes moyenne et populaire face notamment à la hausse des prix alimente le mouvement de protestation. Le Pakistan ne saurait pas non plus se passer de l'aide étrangère, qui finance 80 % du service de la dette extérieure. Les pays et les organismes de développement occidentaux maintiennent d'autant plus leur aide au Pakistan que ce pays est « en première ligne du front » depuis l'invasion de l'Afghanistan, d'où un courant de sympathie internationale.

L'affaire afghane a également contribué à consolider le régime du général Zia, tandis que l'armée remplissait le vide laissé par les forces politiques traditionnelles. Une partie de celles-ci, dépassant leurs divergences, ternissent la façade « démocratique » que le régime tente si laborieusement de se donner. Et cela pourrait avoir des conséquences jusqu'à l'intérieur du régime militaire, sans pour autant l'ébranler. Le général Zia ne sera-t-il pas tenté, finalement, de prendre prétexte de l'agitation pour suspendre son processus électoral ?

GÉRARD VIRATELLE.

## Chine

### Le gouvernement réaffirme qu'il souhaite développer ses relations avec Washington

Pékin *(A.F.P.)*. – Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a réaffirmé que la Chine souhaitait développer ses relations avec les Etats-Unis, jeudi 18 août, au cours d'un entretien avec le sénateur démocrate américain Henry Jackson, en visite à Pékin, a rapporté l'agence Chine nouvelle. Le chef de la diplomatie chinoise a réaffirmé, pour l'essentiel, la position de son pays selon laquelle il existe des perspectives d'amélioration des relations sino-américaines, en particulier depuis la décision de Washington, en juin dernier, d'élargir les possibilités d'accès de la Chine à la technologie américaine.

Le bimensuel *Shijie Zhishi* (Connaissance du monde) a publié, par ailleurs, dans son dernier numéro, la première partie des Mémoires du général Wu Xiuquan, ancien chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise, qui donnent quelques précisions intéressantes sur la période de *« l'amitié éternelle »* entre Pékin et Moscou dans les années 50. Le général Wu, qui dirigeait à l'époque le département des affaires d'Union soviétique et d'Europe de l'Est du ministère des affaires étrangères, raconte notamment comment il se rendit à Moscou avec Mao Zedong, lors de la visite officielle de ce dernier à Moscou en 1949-1950. Il évoque les divergences qui apparurent dès le début des années 50 entre les *« grands frères soviétiques »* et leurs alliés chinois, à propos de l'exploitation du pétrole du Xinjiang et de la question des taux de change entre le rouble et le renminbi. M. Wu conclut que, dès cette époque, les Soviétiques avaient une attitude « égoïste et chauviniste ». Le général Wu est actuellement président de l'Institut chinois d'études stratégiques.

# PROCHE-ORIENT

## SELON UNE ESTIMATION DE WASHINGTON

### La guerre irano-irakienne aurait fait de 175 000 à 500 000 tués et 600 000 blessés

Los Angeles *(A.F.P.)*. – Au moins 175 000 personnes et peut-être plus de 500 000 ont été tuées depuis le début, il y a trois ans, de la guerre opposant l'Iran à l'Irak, selon une évaluation fournie le jeudi 18 août par le département d'Etat américain. *« Par sa consommation extravagante en hommes, cette guerre ressemble au premier conflit mondial »*, a relevé un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a requis l'anonymat.

Les pertes les plus lourdes ont été subies par les Iraniens. Selon des estimations, elles oscillent entre 125 000 et 500 000 soldats morts. Du côté irakien, le conflit aurait fait 50 000 morts environ. Pour les deux camps, le nombre des blessés graves est estimé à 600 000 par les services de renseignements américains cités par le département d'Etat.

Des diplomates et militaires américains ont expliqué qu'en dépit de ces pertes énormes et des appels irakiens à une médiation le conflit ne devrait pas s'achever avant des mois, voire des années, aucun des deux adversaires n'étant assez fort pour remporter une victoire militaire décisive.

*« Personne ne sait comment mettre un terme à ce conflit »*, a estimé le même haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a ajouté : *« La seule solution que l'on puisse prédire passe par la disparition de Khomeiny* (le « guide de la révolution iranienne ») *ou de Saddam Hussein* (le chef de l'Etat irakien). »

# OCÉAN INDIEN

## Maurice

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 21 AOUT

### M. Paul Bérenger affronte « seul contre tous » la coalition dirigée par le premier ministre

Port-Louis. – *« Votez mauve ! »*, *« Votez bleu, blanc, rouge ! »*, ces deux slogans résonnent sur les petites routes de l'île Maurice, décorées aux couleurs des deux camps en présence pour les élections générales du dimanche 21 août, les secondes en l'espace de quinze mois, destinées à choisir soixante-deux députés.

*« Seul contre tous »*, le Mouvement militant mauricien (M.M.M.) de M. Paul Bérenger affronte la grande Alliance tricolore, dirigée par le premier ministre, M. Aneerood Jugnauth, dont il était ministre des finances il y a encore six mois. En juin 1982, les deux hommes, aujourd'hui frères ennemis, menaient le M.M.M. à une victoire éclatante en coalition avec le parti socialiste mauricien (P.S.M.) de M. Harish Boodhoo. Tous les sièges étaient emportés et le parti travailliste de Sir Seewoosagur Ramgoolam s'effondrait totalement après un règne de plus de vingt ans.

Les cartes ont été redistribuées depuis la rupture de mars et le passage à l'opposition de M. Paul Bérenger, le fondateur du M.M.M., suivi du gros de ses troupes. La minorité dissidente, conduite par M. Jugnauth, a créé le nouveau parti, le Mouvement socialiste militant (M.S.M.) qui a absorbé le P.S.M. et s'est allié aux ennemis d'hier, le parti travailliste et le parti mauricien social-démocrate.

Sir Ramgoolam, qui célébrera ses quatre-vingt-trois ans en septembre, a été choisi comme premier président de la future République de Maurice si l'Alliance gagne. On prévoit, en général, un résultat serré à l'issue d'une campagne au cours de laquelle on a lavé beaucoup de linge sale.

Les problèmes essentiels de l'île Maurice – son endettement qui atteint plus de 700 dollars par habitant et qui en fait *« une colonie du F.M.I. »*, selon M. Paul Bérenger, son chômage galopant (plus de 20 % de la population active), l'essoufflement de la zone franche faute d'investissements, le vieillissement de l'industrie sucrière, base de l'économie – ont été relégués plus ou moins au second plan par une lutte de type présidentiel entre deux hommes : un avocat hindou de cinquante-deux ans et un Blanc franco-mauricien de trente-huit ans, au passé syndicaliste.

Correspondance

La carte communale, les distinctions de caste chez les Hindous et même la couleur ont été plus ou moins utilisées par les adversaires qui jouent des divisions entre les différentes communautés réparties en cinq groupes à des fins électorales dans cette Babel de l'océan Indien : les Hindous, les Créoles, baptisés population générale, les musulmans, les Tamouls et les Télégus (ces derniers originaires de l'Andar-Pradesh) et les Sino-Mauriciens.

#### Tolérance

Tirant profit de la diffusion à la télévision du feuilleton américain *Racines* sur l'odyssée des esclaves noirs aux Etats-Unis, un candidat de l'Alliance s'écriait dans un meeting : *« La lutte des coolies et des esclaves se poursuit. »* Le M.M.M., qui avait auparavant réclamé la diffusion de ce feuilleton, a protesté contre sa sortie pendant la campagne électorale, estimant que celui-ci risquait d'attiser des passions et des ressentiments (M. Bérenger est blanc).

Pourtant, la population a encore une fois fait preuve de tolérance et la campagne s'est déroulée sans grands incidents malgré la tension et les multiples meetings qui se tiennent tous les après-midi. L'Alliance y dénonce M. Bérenger comme un protégé du grand capital, qui a viré à droite, alors que, autrefois, il était présenté comme un dangereux révolutionnaire. Mais, en même temps, M. Jugnauth affirme que le M.M.M. *« nous mène droit au totalitarisme et au parti unique »* si on ne lui barre pas la route. Aux yeux du M.M.M., la faute impardonnable du premier ministre est d'avoir « trahi » en s'alliant avec ceux que le peuple avait chassé du pouvoir l'an dernier. En outre, pour M. Paul Bérenger, ses adversaires ne sont qu'un *« ramassis d'incompétents »* formant une coalition qui ne sera pas long feu.

Les programmes des deux camps, qui comptent moins que les personnalités, sont plus différents dans le style que sur le fond en matière économique. C'est en politique étrangère que les orientations divergent le plus nettement. Au nom du pragmatisme, M. Gaëtan Duval, futur ministre des affaires étrangères si l'Alliance gagne, ne cache ses objectifs : la priorité, dit-il, sera de négocier avec les Etats-Unis pour trouver des emplois aux Mauriciens à Diego-Garcia, la principale base militaire américaine dans l'océan Indien.

Le M.M.M., attaché à un non-alignement intransigeant, refuse ce genre de « complicité » avec les Etats-Unis au nom de ses principes et entend, au contraire, faire campagne pour le démantèlement de la base, la démilitarisation de l'océan Indien et pour réaffirmer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, dont fait partie l'atoll de Diego-Garcia, loué par la Grande-Bretagne aux Américains.

Une des priorités pour M. Paul Bérenger sera de relancer l'action diplomatique en direction de la France et de l'Inde.

FRANÇOISE LAURENT.

# PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 8 décembre 1980, la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné BLAZIN Jacqueline, née le 14 novembre 1923 à Paris-18ᵉ, demeurant à Paris-9ᵉ, 22, rue Choron, à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 8 décembre 1980 la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné FROUSTEY Yolande, née le 8 février 1924 à Lille (59), demeurant à Paris-17ᵉ, 10, rue Édouard-Detaille, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans et 5000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale.

*Le procureur général.*

Par arrêt en date du 26 avril 1982, la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné DERYMACKER Jacques, né le 20 octobre 1933 à Morsang-sur-Orge, demeurant Grottefou par Marigny-l'Église (Nièvre), à quinze mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

*Le procureur général.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE POLICE DE PARIS

Il appert d'un jugement rendu par défaut par le tribunal de police de Paris, 4/14, rue Ferrus, 75014 Paris, en date du 18 février 1983, signifié à parquet le 18 avril 1983, que M. NASRI Mabrouk, né le 18 janvier 1954 à Ghamrassen (Tunisie), domicilié 1, avenue Berthelot, 93270 Sevran, actuellement sans domicile ni résidence connus, pris ès-qualité de boulanger, a été condamné à une amende de 2 500 F ainsi qu'à l'insertion dans les périodiques parisiens *France-Soir* et *le Monde* du présent extrait dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge ; l'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'établissement sis La Boulangerie, 11, rue Ramponneau, 75020 Paris, en vertu de l'article L. 341-6 alinéa 3 du Code du travail pour avoir contrevenu aux articles L. 341-6 et R. 364-1 du Code du travail pour le motif ci-après : embauche ou maintien d'un étranger en situation irrégulière d'emploi. Pour extrait conforme délivré à la requête du ministère public.

*Le greffier en chef.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, quinzième chambre, en date du 2 décembre 1982. A la requête de M. le procureur de la République, le nommé SARAFIAN Michel, né le 22 novembre 1925 à Marseille (13), demeurant 13, rue A.-Fournier, Chaville (92), a été condamné à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20000 F d'amende pour s'être à Chaville, courant 1976, en tout cas sur le territoire national, depuis temps non prescrit, frauduleusement soustrait au paiement partiel de l'impôt sur le revenu, en ayant volontairement dissimulé une part des sommes sujettes à l'impôt, la dissimulation excédant le dixième de la somme imposable ou le chiffre de 1000 F. Le tribunal a ordonné la publication par extraits dans les journaux *le Monde, France-Soir, Journal officiel de la République française* et l'affichage pendant trois mois dans les conditions prévues par l'article 1741 du Code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire greffier, soussigné à M. le procureur de la République sur sa réquisition.

EXTRAIT DES MINUTES DE LA COUR D'APPEL DE LYON

Par arrêt en date du 4 mai 1983, la Cour d'appel de Lyon a condamné : GOUILLON Roger, Louis, Albert, né le 1ᵉʳ juin 1925 à Cerdon (01), de nationalité française, éditeur, demeurant à 69-Lancie, La Merlatière, à la peine de 50000 F d'amende. La Cour a ordonné la confusion de cette peine avec celle de 50000 F prononcée par arrêt de la C.A. de Lyon le 18 mars 1982.

Pour avoir, dans l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône, en tout cas sur le territoire national, de novembre 1981 au 12 mars 1982, adressé des publicités (contrats de souscription ou de renouvellement) comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur, portant sur l'existence, la nature, la composition, la quantité, la date de fabrication des biens qui font l'objet de la publicité ainsi que l'identité, les qualités et les aptitudes du fabricant.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication par extraits du présent arrêt dans les journaux *le Monde* et *le Journal Rhône-Alpes*, sans que le coût de chacune des insertions puisse dépasser 5000 F.

Pour expédition certifiée conforme délivrée à M. le procureur général.

*Le greffier en chef.*

Par arrêt en date du 8 décembre 1982, la Cour d'appel de Montpellier, chambre correctionnelle, a condamné M. PASTORIZA Raymond, maçon, demeurant 8, rue Saint-Hubert, à Montpellier, actuellement détenu, à la peine de six années d'emprisonnement pour proxénétisme aggravé. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du prévenu, l'insertion par extrait du présent arrêt dans les quotidiens *le Midi libre* et *le Monde*.

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VERSAILLES

Par jugement contradictoire rendu le 2 février 1983, la cinquième chambre a condamné Mᵐᵉ HILBERT, née SAUREL Andrée, née le 10 juillet 1940 à Beaurepaire (38), demeurant 3, boulevard du Roi, 78000 Versailles, sans profession, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale courant 1978, 1979, 1980, 1981, à Versailles. Le tribunal a ordonné, en outre, aux frais de la condamnée, la publication par extrait du présent jugement dans le *Journal officiel* et dans *Toutes les nouvelles de Versailles*, l'affichage par extrait du présent jugement pendant un mois aux portes de l'entreprise et sur les panneaux communaux.

*Le greffier en chef.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE POLICE DE PARIS

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement, article 410 du Code de procédure pénale, par le tribunal de police de Paris, 4-14, rue Ferrus, 75014 Paris, en date du 4 mars 1983, signifié à domicile le 26 avril 1983, ar. le 28 avril 1983, que M. GHIRARDI Gilbert, né le 17 septembre 1944 à Oursbelille (65490), domicilié 150, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, pris ès qualités de propriétaire exploitant du restaurant « Chez Nous », sis 150, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, a été condamné à une amende de 3000 F, ainsi qu'à l'insertion dans les périodiques parisiens *France-Soir* et *le Monde* du présent extrait, dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge; l'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'établissement sis : restaurant « Chez Nous », 150, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, en vertu de l'article L. 341-6, alinéa 3 du Code du travail, pour avoir contrevenu à l'article R. 364-1 du Code du travail pour le motif ci-après : embauche ou maintien d'un étranger en situation irrégulière d'emploi.

Pour extrait conforme délivré à la requête du ministère public.

*Le greffier en chef.*

Par jugement en date du 11 février 1983, le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné le nommé RAULT Georges, né le 22 mars 1915 à Taverny (95), demeurant 175, chaussée Jules-César à Beauchamp. Pour avoir courant 1976, 1977, 1978, et 1979 à Beauchamp : frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement total de l'impôt sur le revenu, pour les exercices 1977 à 1978 pour la période allant jusqu'au 31 mai 1979, en omettant de faire des déclarations dans les délais prescrits et en dissimulant une part des sommes sujettes à l'impôt avec cette circonstance que les sommes dissimulées excédaient le dixième de la somme imposable et en tout état de cause la somme de 1 000 francs. D'avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu sciemment omis de passer ou de faire passer des écritures au livre journal et au livre d'inventaire prévu par les articles 8 et 9 du Code de commerce. Attendu que les faits sont établis, qu'ils constituent le délit prévu et réprimé par les articles 1741 et 1743 du Code général des impôts.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Reims.

Par jugement en date du 22 mars 1983, le tribunal correctionnel de Reims a condamné : DE SAINT FELIX Jean-Marie, né le 13 mars 1947 à Périgueux, (24), demeurant 34, rue de Lisle à Reims, (Marne), à la peine de deux années d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis. Pour publicité mensongère, tromperie sur l'identité des choses livrées, détournement d'actif, banqueroute simple. Le tribunal a ordonné la publication du dispositif du jugement dans les journaux : *l'Union, l'Est Républicain, France-Soir, le Monde*, aux frais du condamné, sans que le coût de chacune des insertions n'excède 4 000 francs. Le tribunal a ensuite déclaré recevables les constitutions de partie civile du Cl. V.C. et de 83 victimes qui ont obtenu les dommages-intérêts qu'elles sollicitaient. Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République.

Par jugement contradictoire en date du 22 avril 1983, le tribunal de grande instance de Dijon (chambre correctionnelle), sur les poursuites du Ministère public, a relaxé le nommé : REMOISSENET Roland, Henri, Lucien, né le 31 janvier 1931 à Beaune, (21), demeurant 5, bd Jacques-Copeau à Beaune (21200), du chef d'établissement de documents entachés de faux, permettant d'obtenir ou de faire obtenir dans un pays étranger le bénéfice d'un régime préférentiel prévu par une disposition de la loi interne en faveur de marchandises sortant du territoire douanier ; l'a condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 50 000 francs d'amende et à l'insertion par extraits du jugement dans *le Bien Public, les Dépêches, le Figaro* et *le Monde*, ainsi qu'à l'affichage pendant un mois à la porte de la société et de son domicile ; lui fait interdiction d'exercer les fonctions d'agent de change et le déclare incapable d'être électeur ou élu aux chambres de commerce, tribunaux de commerce et conseil de prud'hommes. Pour avoir à Beaune et sur le territoire national, courant 1977, 1978, 1979, 1980 et en tout cas depuis temps non couvert par la prescription : trompé ses contractants sur l'espèce, l'origine, les qualités substantielles des vins vendus, apposé sur des produits naturels destinés à être mis en vente des appellations d'origine qu'il savait inexactes et vendu ces produits naturels sous des appellations d'origine qu'il savait inexactes. Par altération de faits, commis des faux en écritures de commerce, en établissant des factures ne correspondant pas à la réalité ; fait usage de ces faux, – réalisé entre la France et l'étranger des mouvements de capitaux et règlements en dehors du contrôle d'un intermédiaire agréé par le Ministère de l'économie et des finances ou de l'administration des postes et télécommunications ; étant résident, effectué, sans avoir sollicité l'autorisation préalable du Ministère de l'économie et des finances, des règlements à l'étranger. Faits prévus et punis par les articles premier et 7 de la loi du 1ᵉʳ août 1905, 8 de la loi du 6 mai 1919, 147, 150, 151 du Code pénal, règlements C.E.E. nº 1153/75 du 30 avril 1975, 337/79 et 338/79 du 05/02/1979, 399, 414, 426-5º, 437, 459 du Code des douanes, premier, 3, 4 du décret nº 68 1021 du 24 novembre 1968. Pour extrait certifié conforme.

*Le greffier en chef.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la neuvième chambre de la Cour d'appel de Paris, du 27 juin 1983, M. BESSIÈRE André, né le 7 août 1934 à Paris (12ᵉ), demeurant à la Billerie-Mareuil-sur-Lay (Vendée), a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis M.E. cinq ans pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour, a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de cet arrêt par extrait dans les journaux : *le Journal officiel, France-Soir, le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

*Le greffier en chef.*

Par arrêt de la vingtième chambre de la Cour d'appel de Paris du 30 juin 1983, M. PLATEK Édouard, Gabriel, né le 1ᵉʳ janvier 1933 à Paris (10ᵉ), demeurant 16 bis, avenue de la Chataigneraie (92500) Rueil-Malmaison, a été condamné à trois amendes de 100 F chacune pour contravention à l'article 133 du décret du 8 janvier 1965. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Monde*.

*Pour extrait conforme,*
*le greffier en chef.*

Le Monde

# politique

## CINQUIÈME TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Les démons de Rocamadour

**Pour la première fois depuis mars dernier, les habitants de Rocamadour (Lot) sont appelés, par arrêté préfectoral, à se rendre aux urnes les 21 et 28 août pour élire leur conseil municipal. Se déplaceront-ils ? En effet, si les Amadouriens n'ont plus d'édiles depuis les élections du printemps, ce n'est pas parce que le scrutin a été invalidé, mais parce que le conseil sortant et la population ont boudé les urnes. Pour tenter d'obtenir gain de cause dans un conflit avec l'administration, conflit qui porte, depuis des années, sur un projet de déviation routière.**

**Ce mode de contestation, employé aussi à Germont (Ardennes) pour une toute autre affaire (*le Monde* du 30 juillet), pose d'épineux problèmes administratifs et juridiques. Les délégations spéciales, qui remplacent provisoirement les conseils municipaux *(voir notre encadré)*, ont des pouvoirs de gestion très limités. Elles ne peuvent, en particulier, voter le budget communal. Ces situations ne sauraient donc s'éterniser. Mais, dans le même temps, les pouvoirs publics n'ont plus, faute d'élus, d'« interlocutanrs valables », ne serait-ce que pour débattre des questions qui ont provoqué ces « grèves des urnes ».**

De notre envoyé spécial

Rocamadour. — Mont-Saint-Michel échoué en plein Quercy. Gouffre de Padirac qui aurait été extirpé des entrailles du causse, superbe et désolé, voilà près d'un millénaire que Rocamadour s'offre au soleil, aux pèlerins et, depuis peu, aux touristes.

Faut-il encore présenter ce que pancartes, affiches et dépliants vantent, dans une stupide hiérarchie touristique, comme le « *deuxième site de France* » ? « *Deuxième site* » ou pas, le lieu est admirable. Athée ou croyant, d'où que vous veniez, du plateau au nord ou de Couzou au sud, il vous saute à la gorge, vous étreint. Rocamadour : près d'un millénaire d'histoire niché dans une falaise abrupte — une cité sangsue collée à la pierre, née de la foi et du commerce réunis. Rocamadour : ses saints, ses grottes et son sanctuaire, sa Vierge noire et ses foules immenses venues au Moyen Age s'enchaîner pour le grand pardon.

Mais que reste-t-il de tout cela ? En rajoute-t-il, ce jeune hôtelier « trois étoiles » quand il confie : « *Notre sanctuaire ? Bof ! il y en a de semblables dans toute la France. Notre château ? Les remparts ne sont pas mal c'est vrai, mais ce qui compte aujourd'hui, c'est le site, c'est lui qui donne le « flash », c'est pour lui qu'on vient !* » ? De fait, on vient en nombre ici où l'on compte, assure-t-on, plus d'un million de visiteurs chaque année. Un million de Français et d'étrangers, hordes motorisées dévalant du plateau et avalant le site entre Padirac et Sarlat, entre un vin de Cahors et un gâteau aux noix. Même les quelques pèlerins encore en mouvement se sont mis au diapason, transformant le lent cheminement de jadis en un chemin de croix moderne et collectif, qui inscrit Rocamadour après Lisieux et avant Lourdes.

Dans la cité marchande, on dit supporter de plus en plus mal ces assauts de curieux qui ne se recueillent que pour le cliché photographique. Plus précisément, on ne supporte plus le va-et-vient continu de leurs voitures automobiles dans la minuscule artère, unique et pittoresque lieu de passage entre le nord et le sud. Comment « *désenclaver* » le « *périmètre sacré* » de Rocamadour, comment éloigner les voitures sans effaroucher leurs occupants, comment retrouver le silence médiéval sans que se taisent les tiroirs-caisses ? Véritable casse-tête vieux de trente ans. On ne compte plus sur ce thème les projets, les procédures, les commissions et les groupes de réflexion. Pour les Amadouriens qui réfléchissent à cette question depuis 1951, le problème n'est pas insurmontable et nombre d'entre eux estiment avoir trouvé la solution. « *Ce que nous réclamons ?* dit M. André Jallet, radical de gauche et maire sortant. *Une voie de déviation en dehors du site, des parkings paysagers dans la vallée, une liaison verticale par ascenseur pour desservir les quatre étages du site, et la réparation des erreurs contemporaines.* »

### « Petite » ou « grande » rocade ?

Un programme qui ne semble guère convenir à 'antorité départementale ou nationale. Car la capitale ne craint pas de se pencher sur le cas de cette bourgade mondialement connue de huit cents habitants. En 1976, déjà, on parlait d'une solution imminente. Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la culture, faisait savoir au premier ministre qu'elle s'en tenait à l'avis de la commission supérieure des sites, qui avait retenu un projet de « *grande rocade* » contre le souhait des commerçants d'une « *petite rocade* ». M. Jallet et son conseil municipal avaient alors démissionné.

Sept ans plus tard, même scénario. Début 1982, M. François Mitterrand écrit à M. Martin Malvy, député (P. S.) du Lot et maire de Figeac. « *J'ai fait donner les instructions nécessaires*, indique le président de la République, *tant au ministre de l'environnement qu'au préfet du Lot, pour que, sur le plan national comme sur le plan local, l'un des projets soit retenu dans les plus brefs délais de manière à permettre une réalisation rapide de cette déviation. J'espère que ces diverses démarches devraient conduire à une solution d'ici au début du mois d'avril.* »

La préfecture demande alors un nouveau projet à un bureau d'études bordelais, le Centre d'études technique de l'équipement (C.E.T.E.).

Pour M. Jallet, les conclusions sont telles que le désenclavement de la cité n'y est plus qu'un accessoire vu de manière différente et noyé dans un projet grandiose et fort onéreux. Nouvelle colère des élus locaux, qui décident, à l'unanimité, de ne pas se représenter aux municipales de mars. « *A mon grand étonnement*, dit M. Jallet, *toute la commune a suivi.* » Pas de candidats donc, et pas d'électeurs.

Un troisième puis un quatrième tour sont organisés en mai, sans plus de succès. Alors que l'ex-conseil municipal alerte M. Robert Fabre, le médiateur, à Cahors on s'énerve. Une première commission préfectorale est nommée pour gérer les affaires de la commune. Puis, M. Jean Thiéblemont, commissaire de la République, en l'absence d'élus locaux, met en place un dispositif provisoire : *circulation alternée* dans la rue principale, navettes de minicars entre le plateau et la cité, signalisation routière et détachement d'une trentaine de gendarmes. « *Un dispositif*, estime M. Jallet, *qui aura coûté un million de francs sans aucun résultat.* » « *Un succès* », dit-on à la préfecture.

« *J'ai décidé* — explique M. Thiéblemont dans une plaquette éditée « *à l'attention des visiteurs et des pèlerins* » — *de mettre en œuvre, dès cet été, des moyens provisoires afin de vous permettre de visiter, dans le calme et la sérénité, la cité prestigieuse de Rocamadour* ». Mais les Amadouriens, eux, ont mal pris la chose. Indignation, colère, on parle ici de « *défi à la démocratie locale* », de négation des volontés exprimées en haut lieu en matière de décentralisation. Pour sa part, M. Jallet, ancien Parisien, aujourd'hui directeur de la Mutualité sociale agricole du Lot, va jusqu'à évoquer des « *enquêtes menées sur sa vie personnelle* », des « *méthodes antidémocratiques* », qui lui rappellent *le « fascisme de l'époque nazie* ». De nuit, une « *action-commando* » est menée pour faire disparaître la nouvelle signalisation routière.

La température, pourtant, commence à redescendre, et l'équipe sortante a décidé de se représenter au *cinquième tour organisé* le 21 août prochain. « *Il fallait qu'on fasse ce qu'on a fait*, dit-on, *mais la situation ne pouvait pas non plus s'éterniser.* » Rien, pourtant, n'est acquis, et le conflit reste entier. Certes, le front des Amadouriens n'est pas véritablement uni — les commerçants *du plateau n'ayant pas les* mêmes craintes que ceux d'« *en bas* », — mais on sent pourtant ici une vraie détermination. Angoisse, chez certains commerçants, d'une baisse possible de revenus, confortables sans nul doute, mais aussi angoisse de voir le XX[e] siècle *détruire* ce *qui* reste *d'habitudes* moyenâgeuses. Déjà, « *parce qu'il y a des touristes* », on trouve sur le plateau un zoo de singes et d'aigles. Beaucoup craignent, par exemple, avec l'inversion envisagée du flux touristique, la création sur le plateau d'un véritable « Luna-Park ». Mais *tout cela justifie-t-il autant de passion ?* « *On nous a expliqué*, dit M. Jallet, *au sein de l'association culturelle des Amis de Rocamadour, que notre site était un épicentre de forces telluriques.* » Ce fait serait notamment à l'origine des grands rassemblements humains sur *une si petite surface. Peut-être* pourrait-il aussi expliquer l'énergie dépensée par ceux qui vivent ici pour que le relief ne soit pas modifié à outrance. En finira-t-on un jour de réveiller les démons et les saints prisonniers de la roche de Rocamadour ?

JEAN-YVES NAU.

### Qu'est-ce qu'une « délégation spéciale » ?

Le code des communes fixe ainsi les pouvoirs et responsabilités — très limités — des « délégations spéciales », dont les membres sont généralement choisis parmi les notables de la région concernée, en fonction de leurs compétences polyvalentes et *de leur* « *neutralité* » politique :

Art. L. 121-5. — En cas de dissolution d'un conseil municipal ou de démission de tous ses membres en exercice, ou en cas d'annulation devenue définitive de l'élection de tous ses membres, ou lorsqu'un conseil municipal ne peut être constitué, une délégation spéciale en remplit les fonctions.

La délégation spéciale est nommée par décision de l'autorité supérieure dans les huit jours qui suivent la dissolution, l'annulation définitive des élections ou l'acceptation de la démission.

La délégation spéciale élit son président et, s'il y a lieu, son vice-président.

Art. L. 121-6. — Les pouvoirs de la délégation spéciale sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente.

En aucun cas, il ne lui est permis d'engager les finances municipales au-delà des ressources disponibles, de l'exercice courant.

Elle ne peut ni préparer le budget communal, ni recevoir les comptes du maire ou du receveur, ni modifier le personnel ou le régime de l'enseignement public.

Art. L. 121-7. — Toutes les fois que le conseil municipal a été dissous ou que, par application de l'article L. 121-5, une délégation spéciale a été nommée, il est procédé à la réélection du conseil municipal dans les deux mois à dater de la dissolution ou de la dernière démission, à moins que l'on ne se trouve dans les trois mois qui précèdent le renouvellement général des conseils municipaux.

Les fonctions de la délégation spéciale expirent de plein droit dès que le conseil municipal est reconstitué.

Le code des communes précise ensuite que la « *décision supérieure* » (art. L. 121-5) est « *un arrêté du préfet* », et que le *nombre des membres qui composent* une délégation spéciale est fixé à trois dans les villes de moins de trente-cinq mille habitants et jusqu'à sept au-delà.

● *M. Henry-Jean Manière, préfet en congé spécial*, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 15 octobre 1983, par décret du président de la République en date du 16 août 1983.

## LES NOUVELLES MUNICIPALITÉS A L'HEURE DE LA REVANCHE

# CHAMBÉRY : effacer un « accident de parcours »

De notre correspondant

Chambéry. — « *Il faudrait des circonstances quasi historiques comme en 1958 pour que je me représente aux législatives* », proclame le nouveau maire R.P.R. de Chambéry, M. Pierre Dumas. Écarté de la vie parlementaire en 1973 par le socialiste Jean-Pierre Cot, puis, après dix-huit mois de règne, de la mairie de Chambéry en 1977 par un autre socialiste fraîchement installé en Savoie, M. Francis Ampe, M. Pierre Dumas effectue depuis le mois de mars 1982 un retour marqué sur le devant de la scène politique savoyarde.

Son succès aux élections cantonales, où il fut réélu conseiller général de Chambéry dès le premier tour avec 68 % des suffrages, l'a convaincu de repartir à l'assaut de « sa » mairie pour « *la délivrer de l'emprise socialo-communiste* » et pour éviter que ne se perpétue le « *happening politique permanent* » qui s'y déroulait, selon lui, depuis six ans. Mission accomplie l'année suivante.

M. Pierre Dumas, élu par les Chambériens avec 54,22 % des voix au second tour, mène aujourd'hui une seconde bataille, même s'il s'en défend publiquement, contre les « *projets* » qu'il juge « *aventuristes* » de l'équipe précédente. « *Des gens qui se sentaient*, prétend-il, *peu ligotés par les contingences financières de la ville* » et qui « *méconnaissaient volontairement la prudence* ».

### Abandon

Depuis les élections municipales, les élus de la majorité ne cessent de répéter que « *les caisses de la ville sont vides* » et que la gauche a laissé la cité exsangue. Une interprétation que conteste avec vigueur l'ancienne équipe, qui rappelle notamment que la gauche a laissé un compte administratif positif de 4 millions de francs et qu'elle dispose encore d'une capacité d'emprunt de plus de 300 millions. Mais derrière cette querelle de chiffres se dissimule en fait la volonté du nouveau conseil municipal de « *démolir le plus grand nombre possible de choses* ».

« *C'est là le premier objectif de M. Dumas* », affirme l'ancien maire socialiste de Chambéry, qui voit disparaître un à un les projets patiemment préparés pendant six années de mandat.

« *Pour M. Dumas, la municipalité Ampe a été un accident de parcours qu'il faut à tout prix faire oublier* », note M. Maurice Meunier, conseiller municipal P.S.U., qui fut de 1977 à 1983 chargé des travaux et de la circulation.

Aussitôt parvenue à la mairie, la nouvelle équipe stoppait les projets en cours de réalisation. Ainsi le chantier Barbot, où devaient être réalisés, au cœur de la ville, cent soixante-treize logements sociaux et dont les travaux avaient commencé un mois avant les élections municipales, est abandonné. Prétexte invoqué par les élus : « *Nous ne voulons pas constituer un ghetto dans le centre de la ville.* » Pour l'adjoint au logement, M. Michel Bouvard, R.P.R., président de l'office public H.L.M., « *ce n'est pas une renonciation au logement social dans le centre ville, c'est l'abandon d'un mauvais projet conçu par des architectes étrangers à notre région, qui, parce qu'ils étaient dans l'ignorance du contexte, ont conçu un projet inadapté* ».

La maison de la culture de Chambéry, attendue depuis dix-sept ans, allait enfin voir le jour. Le projet de l'architecte suisse, M. Mario Botta, avait été définitivement accepté par la ville et le ministère de la culture. Le bâtiment, accolé à l'ancienne caserne Curial, libérée par les militaires en 1980, et racheté par la ville, est en cours de restauration. La maison de la culture de Chambéry et de la Savoie aurait, grâce à ce projet, largement contribué à revitaliser un quartier de la cité savoyarde jusqu'alors délaissé. Là aussi, M. Pierre Dumas a sorti sa gomme. « *Il faut que la culture se répartisse dans plusieurs lieux de la ville afin de pouvoir mieux accueillir la diversité* », dit-il, et il ajoute, reprenant là une phrase de l'ancien ministre de la culture, aujourd'hui disparu, Jacques Duhamel : « *Je suis favorable plus à une ville de culture qu'à une maison de la culture.* »

Autre abandon, celui du « *centre de vie* » que l'ancienne équipe projetait de réaliser à la *ZUP* de Chambéry-le-Haut, où résident plus de dix mille personnes. Un quartier édifié en son temps par M. Pierre Dumas. La gauche y aurait installé une crèche collective, une salle festive, un centre de santé, un cinéma et des bureaux de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Mais, surtout, elle voulait y créer une antenne décentralisée de la maison de la culture où aurait notamment travaillé une troupe de théâtre. « *Une ville de cinquante-quatre mille habitants n'a pas les moyens de porter une troupe de création dans le contexte actuel* », note le maire de Chambéry.

### Le noyau dur

*Exit* donc la troupe, mais aussi l'antenne de la maison de la culture. Quant au reste du projet de « *centre de vie* », dénommé désormais « *forum* », il sera reconverti pour accueillir deux salles de cinéma, des bureaux, des services techniques de la ville ainsi que des logements.

Les élus de gauche s'étonnent que des décisions aussi importantes aient été prises sans concertation, et quasi instantanément, alors que l'élaboration de ces projets, qui sont un enjeu considérable pour la ville, avait été précédée par des mois de réflexion et de discussions avec les associations, les usagers, les architectes... Ce sont en fait les méthodes de la droite, mais surtout celles du « *noyau dur du R.P.R.* » qui gouvernent Chambéry que dénonce avec vigueur l'opposition, écartée de toutes les décisions. Relégués dans un minuscule bureau situé à l'entrée de la mairie, ses dix membres (4 P.S., 2 P.C., 2 écologistes, 1 P.S.U. et 1 M.R.G.) sont, affirment-ils, privés de toutes sources d'information sur la vie municipale et de moyens pour travailler utilement.

Sous un aspect affable et agréable, M. Pierre Dumas n'y va pas par quatre chemins pour expliquer son attitude à l'égard de ses adversaires communistes et socialistes : « *Nous n'avons pas à organiser une sorte de contre-pouvoir dans la mairie... La mairie n'est pas la permanence des partis politiques ni leur soutien financier... Effectivement, j'ai sabré des dizaines d'abonnements à des revues communistes. Ils ne servaient qu'à soutenir financièrement ces organes... Les mairies annexes installées dans les quartiers servaient de bureaux et de permanences aux élus, notamment communistes. Seuls, les membres de l'exécutif municipal ont désormais le droit de recevoir leurs concitoyens. Vous le voyez, le changement n'est ici ni vide ni vague.* »

CLAUDE FRANCILLON.

### LES RÉACTIONS APRÈS LA PUBLICATION DES INDICES ÉCONOMIQUES

*M. Paul Quilès*, secrétaire national du P.S., a estimé jeudi 18 août à Europe I que « *les Français voient à travers ces résultats* [des derniers indices économiques] *que les efforts qui leur sont demandés ne le sont pas en vain* ».

« *Je n'ai pas l'intention, pas plus que tout socialiste, de crier victoire aujourd'hui*, a ajouté M. Quilès. *Ce qui compte, c'est la tendance ; il se trouve que cette tendance est encourageante pour la politique du gouvernement. Ce qu'il faut maintenant, c'est poursuivre les efforts et combattre sans faiblesse les deux fléaux que sont l'inflation et le chômage.* »

*M. Roger Chinaud* (P.R.), maire du dix-huitième arrondissement de Paris, a déclaré qu'il serait « *le premier à se réjouir s'il y avait un véritable mieux, mais se méfie de l'art du trompe-l'œil du gouvernement* », et considère avec circonspection « *les roulements de tambour* ».



Le Monde

Mme le ministre, les femmes et l'informatique

...CULATION

...lecteurs du « Monde » posen... au directeur de la sécurit...

Les détails qui tuent

HONNEUR AUX ANCIENS

Le Monde

# société

## Mme le ministre, les femmes et l'informatique

De notre envoyé spécial

Béthune. — *« Les femmes doivent investir tous les lieux d'initiation et de sensibilisation à la micro-informatique, prendre leur place et leur tour... »* Visitant, jeudi 18 août, au collège Paul-Verlaine de Béthune (Pas-de-Calais), l'un des deux cents ateliers d'initiation à la micro-informatique mis en place durant l'été à l'usage des jeunes, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a fait part de ses craintes de voir, cette fois encore, les garçons devancer, sinon supplanter, les filles dans la course à cette *« alphabétisation informatique »*.

Des craintes que justifient les chiffres. Comme l'a souligné Mme Roudy, *« les femmes sont faiblement représentées, voire presque dramatiquement absentes des clubs de loisirs informatiques, des associations d'utilisateurs de micro-ordinateurs et autres ateliers d'initiation »*. Et l'opération « Été 83 : des vacances pour l'avenir » laisse déjà apparaître, si l'on se réfère aux tout premiers bilans, un pourcentage de fréquentation féminine qui n'excéderait pas les 30 %.

Pour le ministre, il convient de s'interroger au plus tôt sur les causes de ce phénomène dont l'une — et non la moindre — serait *« la sexualisation de l'espace ainsi que des jeux et des activités de loisirs dus aux modèles socioculturels existants »*.

Dans la salle de classe du collège, transformée en atelier d'informatique, garçons et filles ont un instant cessé de pianoter sur les claviers pour répondre, mi-timides, mi-enjoués, aux questions de « Mme le ministre ». Ah, oui ! c'est passionnant ces écrans verdâtres qui répondent aux questions pour peu qu'elles soient clairement posées ! Oui, plus tard, *« quand on sera grand »*, il est bien probable qu'on en aura un à la maison...

### L'ordinateur ou la casserole

Mais pourquoi les seuls garçons auraient-ils le privilège de dompter ces touches diaboliques ? Le ministre des droits de la femme a dit clairement son intention de veiller au grain : *« Les femmes, en abandonnant la partie, compromettent leurs chances pour l'avenir, les réduisent en tout cas, en laissant les hommes prendre de l'avance et devenir professionnellement plus performants... Elles ne doivent pas laisser se creuser l'écart... »*

Une campagne d'information destinée à orienter les femmes vers l'informatique devrait être prochainement lancée par le ministère, a annoncé Mme Roudy, avant de signer, à Bethune d'abord, puis à Berck-Plage, deux « contrats antisexistes ». Aux termes de ces contrats, chaque ville signataire doit créer une commission chargée d'étudier et de recommander les manuels scolaires présentant *« l'image la moins sexiste et la plus valorisante de la femme »*. Peut-être une image montrant la maîtresse de maison penchée sur un micro-ordinateur et non plus sur une casserole fumante ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

## Le projet de nouvelle réglementation de la vente et de la détention des armes

### *Assurer la paix publique sans briser le commerce*

**Deux semaines après l'annonce, au conseil des ministres du 3 août, d'un projet de décret réglementant plus sévèrement la vente et la détention de certaines armes à feu *(le Monde du 4 août)*, un texte définitif est actuellement, la signature dans les ministères concernés. Ces nouvelles dispositions devraient être publiées au *Journal officiel* dans les semaines à venir, avant les achats de fusils en vue de l'ouverture de la chasse. Toutefois, elles ne concernent pas ces derniers, comme l'a souligné à plusieurs reprises M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur.**

Sur l'initiative de M. Gaston Defferre, ce décret, préparé de longue date par le ministère de la défense, après consultation des organisations professionnelles, soumet à autorisation administrative toutes les armes de poing — y compris le pistolet de tir à un coup de plus de 35 cm, — les carabines à répétition (22 long rifle en particulier pouvant tirer plus de dix coups, ainsi que les fusils dits « à pompe » au canon d'une longueur inférieure à 60 cm.

L'application des nouvelles dispositions entraînera le classement de ces armes (de cinquième et septième catégorie actuellement) actuellement en vente libre, dans la quatrième catégorie (armes à feu dites de défense et leurs munitions), soumise à autorisation. Ainsi leur acquisition passera-t-elle par l'obtention d'un « permis » préfectoral renouvelable tous les cinq ans.

Il semble que le gouvernement ait souhaité la rétroactivité de ces mesures en exigeant la simple déclaration des armes qui seront réglementées auprès des services préfectoraux.

Entrave au développement du commerce pour certains, condamnées à l'inefficacité pour d'autres, ces mesures ne satisfont pas pleinement les parties en cause. Il est vrai qu'elles sont le résultat d'un compromis entre *« la volonté résolue de l'Etat d'assurer la paix publique et de traquer le crime sans défaillance »*, selon les propres termes du président de la République, et la sauvegarde indispensable des intérêts économiques d'un important secteur de production. L'industrie de l'arme et de la munition emploie environ 15 000 personnes en France, essentiellement dans la région de Saint-Etienne. Elle a réalisé, en 1982, un chiffre d'affaires de 2,35 milliards de francs. La vente d'équipements et d'accessoires représenterait un chiffre équivalent.

La France, où l'on dénombre environ deux millions de chasseurs, est le deuxième marché mondial du fusil de chasse après les Etats-Unis. Mais, selon M. Jérémie Chatin, président de la chambre syndicale des producteurs d'armes, le marché de l'arme civile est en baisse constante depuis 1975 : 175 000 fusils de chasse, contre 190 000 en 1975, ont été vendus en 1982, et 90 000 carabines 22 long rifle contre 120 000 sept ans avant. C'est cette dernière arme qui est particulièrement concernée par le nouveau projet de décret. Certains l'appellent la carabine de « M. Tout-le-Monde ». A plusieurs reprises, ces dernières semaines, les utilisateurs de carabine 22 long rifle ont été impliqués dans de graves agressions.

A la « Cité des 4000 » de La Courneuve, le 9 juillet, le petit Toufik Ouanès a été, en revanche, tué par un plomb d'une carabine à air comprimé. Jugée pourtant peu dangereuse, cette arme demeure en vente libre.

### Phénomène de mode

Dans les grandes surfaces, comme chez les armuriers, on trouve ces dernières années des carabines, 22 long rifle munies de chargeurs dépassant les vingts coups, qui épousent la forme du fusil d'assaut américain, le M 16, ou de la kalachnikov soviétique. Comme pour le *riot gun* (fusil anti-émeute), un phénomène de mode engendré par la télévision et le cinéma intervient dans l'engouement pour ces armes « factices ». *« Un jour ou l'autre, ces nouveaux produits d'allures tendancieuses et aux prix alléchants devaient être contrôlés »*, déclare M. Jean-Paul Morin, président de la Fédération française des armuriers professionnels.

Mais, selon cet expert, ce ne sont pas les armes qu'il faut réglementer, c'est la profession : *« Nous demandons à ce que soit instituée une liberté surveillée de la vente des armes et que tout vendeur soit soumis aux mêmes consignes de sécurité. »* M. Morin, armurier à Angoulême, souhaite que les propriétaires de « débits d'armes » soient personnellement responsables des ventes. Il a proposé, au nom de sa Fédération, qui regroupe six cents membres, que chaque arme soit poinçonnée à la marque du détaillant et vendue avec une fiche signalétique.

Cette même fédération avait demandé, lors des rencontres avec le ministère, que le pistolet à un coup, destiné au tir sportif, ne soit pas réglementé. *« Cette arme est assez peu maniable et très encombrante. On imagine mal un gangster tenter quoi que ce soit avec un pistolet à un coup »*, confirme M. Herbrotot, armurier à Paris chez Callens et Mode. Et de conclure : *« Cette mesure va surtout toucher les tireurs sportifs et les fabricants. »*

M. Chatain, directeur de « Manu-Arm » à Saint-Étienne, a renoncé à la fabrication de ce produit. *« Nous avons arrêté le montage de ces pistolets, et je vais faire détruire les six cents à huit cents crosses qu'il nous reste en stock. »* En revanche, à la Fédération française de tir, on ne pense pas que les tireurs sportifs seront particulièrement touchés. Il est vrai que les membres des clubs bénéficient d'une réglementation facilitant l'achat d'armes de compétition, d'ailleurs importées à 95 %, précise-t-on à la F.F.T.

Si on ne fabrique plus de pistolets de tir à un coup en France, il sera toujours possible aux fabricants d'armes d'ajuster leurs produits aux nouvelles normes. La société Unique à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), spécialisée dans la carabine 22 long rifle à répétition automatique, devra réduire la capacité des chargeurs pour maintenir ses ventes. Quant à la S.C.O.P.D.-Manufrance, producteur de fusils à pompe, elle devra dans l'avenir concevoir des canons plus longs, sachant que 61 cm suffisent pour que le fusil demeure en vente libre...

B. L.

## CIRCULATION

## Les lecteurs du « Monde » posent dix questions au directeur de la sécurité routière

La publication dans *le Monde* des 12 et 13 août de deux articles de M. Pierre Mayet, directeur de la circulation et de la sécurité routière, ne pouvait laisser nos lecteurs indifférents. Ils ont donc réagi. Sur la forme d'abord, comme le docteur Jean Auperin, habitant dans la Seine-Maritime, qui nous écrit :

« Le dernier paragraphe du premier article de M. Pierre Mayet est incompréhensible. On y lit notamment que l'on exigera *« la limitation de vitesse par construction »* et *« l'élévation de la qualification du conducteur par l'exigence d'une pratique professionnelle continue allant de pair avec une attention scrupuleuse à l'équilibre des conditions économiques et sociales »*.

» Si j'ai bien compris, M. Mayet veut dire : « Les transports routiers, qu'ils soient de personnes ou de marchandises, ne pourront dépasser une certaine vitesse qui sera obligatoirement limitée par le constructeur lui-même. Nous souhaitons en outre que les lois sociales soient strictement appliquées, et notamment que l'employeur veille au repos obligatoire de ses employés, ainsi qu'à leur sobriété. A ces derniers de bien connaître leur véhicule et de mieux le conduire de jour en jour. » Ai-je bien traduit ? Si oui, voilà des idées qui auraient pu germer plus tôt dans la tête des ministres. »

### Les détails qui tuent

Réactions sur le fond, comme celle de M. Guy Baumont, habitant dans la Vienne, dont les questions traduisent l'irritation d'un certain nombre d'automobilistes chevronnés et de conducteurs professionnels :

« Les généralités de M. Mayet sur notre commune responsabilité et sur les vertus de l'éducation et de la répression modulée laissent de côté bon nombre de faits qui interpellent quotidiennement l'usager de la route. En voici quelques-uns.

» Pourquoi, sur les routes à grande circulation, n'impose-t-on pas aux véhicules (avec une exception, éventuellement, pour les tracteurs agricoles) une vitesse minimale au-dessous de laquelle ils sont une gêne et un danger pour les automobilistes qui empruntent ces mêmes routes pour se déplacer plus rapidement ?

» Pourquoi les contrôles de vitesse ont-ils lieu de préférence sur des routes quasi désertes à des périodes (par exemple, le lundi matin) qui pénalisent ceux qui circulent par nécessité professionnelle et qui sont légitimement pressés (chefs d'entreprise, cadres, V.R.P., etc.) ?

» Qui a eu l'idée de généraliser sur les autoroutes et voies à grande circulation les revêtements noir anthracite absorbant la lumière, d'où atténuation considérable de la visibilité de nuit, surtout par temps de pluie ?

» Qui obtiendra d'E.D.F., des P.T.T., des directions départementales de l'équipement elles-mêmes, qu'elles évitent de planter leurs poteaux de lignes et leurs panneaux de signalisation à des emplacements où ils gênent la visibilité, ce qui est fréquemment le cas aux croisements et carrefours ?

» Qui s'inquiète du fait qu'à la revente d'un véhicule d'occasion la plupart des concessionnaires et agents des marques jettent à la corbeille le dossier d'entretien du véhicule que leur présente un vendeur aussi scrupuleux que soigneux ?

» Qui s'inquiète de rendre obligatoire la pose sur les poids lourds de bavettes latérales, afin d'empêcher ou de limiter, par temps de pluie, la projection de véritables trombes d'eau et de boue sur les véhicules qui les dépassent ou tentent de le faire ?

» Pourquoi les panneaux signalant changements de direction et embranchements sont-ils généralement peu visibles (caractères souvent trop petits), placés sur l'embranchement lui-même ou à faible distance, et ne sont-ils pas disposés suffisamment en hauteur pour éviter d'être occultés par divers obstacles (véhicules en stationnement, par exemple) ?

» *En résumé*, sans nier l'effort, considérable, d'amélioration du réseau routier au cours des dernières années, pourquoi les responsables de la route ne se préoccupent-ils pas davantage de ces détails multiples qui, accumulés, interviennent dans les accidents ? Pourquoi, plutôt que de s'illusionner sur le respect par des millions d'usagers des sacro-saintes limitations de vitesse, ne font-ils pas davantage appel à leur intelligence ? Cela supposerait qu'on leur accorde une certaine marge de risque calculé, dont il pourrait être tenu compte au moment d'apprécier la gravité d'une infraction. »

### HONNEUR AUX ANCIENS

Ce sont les automobilistes de plus de soixante-cinq ans qui sont les moins dangereux sur la route. Leur taux d'accident — nombre d'accident rapporté au nombre des conducteurs — est de 82 alors qu'il s'élève à 400 pour les jeunes de dix-huit ans.

Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance, plus on vieillit moins on provoque d'accidents de la circulation. Le taux d'accident est de 273 pour la tranche de dix-huit à vingt et un ans, de 180 pour les vingt et un à vingt-cinq ans, il se réduit à 123 pour les vingt-cinq à trente ans, à 107 pour les trente à quarante-neuf ans et tombe à 92 pour les cinquante à soixante-cinq ans.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, la baisse de certaines facultés sensorielles (vue, ouïe) et la diminution du temps de réponse aux informations reçues ne constituent pas un handicap majeur pour la conduite automobile. Conscients de leur état, les conducteurs du troisième âge se comportent avec plus de prudence. Beaucoup d'entre d'eux d'ailleurs bénéficient d'un « bonus » élevé.

### Train + auto, c'est plus sûr

M. Claude Dechristé, secrétaire de la section du Syndicat national de l'environnement à l'agence de bassin Rhin-Meuse, habitant Rozérieulles, dans la Moselle, nous fait part d'une singulière anomalie :

« Le premier article de M. Mayet consacre un paragraphe aux risques d'accidents chez les fonctionnaires qui se déplacent en voiture. Une des actions concrètes souhaitées dans cet article pourrait être, en cas de déplacement à longue distance, l'utilisation du train, dont la sécurité est quasi absolue, combinée à celle d'une voiture de louage en gare d'arrivée.

» Depuis 1980, le personnel des agences de l'eau, appelé à se déplacer fréquemment sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres et dans des localités non desservies par la S.N.C.F., réclame cette possibilité sans succès. Il est pourtant facile de montrer qu'une telle combinaison est plus économique sur le plan budgétaire, moins consommatrice d'énergie et moins fatigante pour le personnel.

» La première motivation de cette demande a été d'ailleurs un accident de la route qui a coûté la vie, en mars 1979, à un ingénieur de l'agence de l'eau Rhin-Meuse au retour d'une mission de plus de 500 kilomètres, au volant d'une voiture de service.

» Devant notre insistance et après deux années de réflexion, la direction du budget a répondu négativement en s'appuyant sur le décret du 10 août 1966, article 34 : *« Les frais de location de voiture sans chauffeur ne sont pas remboursés. »*

» Dans l'attente du prochain accident... »

## SCIENCES

## Planches à voile sur mesure

L'association nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) et la Banque nationale de Paris lançaient à l'automne dernier un concours régional pour récompenser les entreprises capables d'innover. Pour l'Aquitaine, trente-deux concurrents furent retenus. Le premier prix (25 000 F) a été attribué aux établissements Barland, de Bayonne.

Grâce à une machine numérique, cette P.M.E. fabrique des planches de surf et des planches à voile personnalisées : du sur-mesure, en somme, réalisé comme une production de prêt-à-porter. Son secret : une machine unique au monde.

Côté mécanique, elle tient à la fois d'une fraiseuse et d'un pont roulant : une tête à fraiser se déplace sur un bâti dont les glissières se trouvent sur la partie supérieure. L'outil, de forme elliptique, suit exactement la courbe de la pièce à usiner, en l'occurrence une masse de polyuréthane.

A l'heure actuelle, il n'existe que deux systèmes équivalents permettant de décrire des volumes gauches dans l'espace : celui développé par Dassault-Breguet (système Katia) et celui créé par General Electric, utilisé par Renault et Peugeot pour dessiner des prototypes de voitures.

Sur le terminal d'un ordinateur, l'opérateur choisit un menu et affiche les dimensions de base ; chaque courbe est alors optimisée afin de tendre à la courbe parfaite. On imprime ensuite un « listing » reprenant les dimensions de base désirées ainsi que tous les éléments de développement de la courbe. Ce qui débouche sur la réalisation d'un plan en quatre vues, dont une en perspective.

Tout ce système de calcul et de conception est relié à un deuxième calculateur « interface » très particulier, qui interprète toutes les cotes données par le calcul de base et les transforme en trajectoire d'outil. Ce calculateur est une fabrication maison. D'un volume équivalent à celui d'un gros magnétoscope, il remplace une commande numérique dont les dimensions se mesureraient en mètres. Il a été conçu par un spécialiste en télécommunications chargé du guidage des satellites.

Ce robot a une capacité de réalisation de vingt planches par jour : il réalise, en vingt minutes, une opération qui nécessiterait un travail manuel de deux heures. Le ponçage et le polissage des planches sont encore faits à la main ; la mécanisation du processus, qui devrait être terminée en 1985, permettra de diviser par seize la durée de ces opérations.

PHILIPPE ETCHEVERRY.



## LES ETATS-UNIS APPROUVENT UNE VENTE D'EAU LOURDE A L'ARGENTINE

Washington *(A.P.)*. — Les Etats-Unis ont approuvé la vente de 143 tonnes d'eau lourde à l'Argentine, bien que ce pays refuse d'ouvrir toutes ses installations atomiques à une inspection internationale, rapporte, jeudi, le *Washington Post*.

Selon le journal, cette vente, d'un montant de 100 millions de dollars (800 millions de francs environ), a été approuvée après que l'administration Reagan eut reçu l'assurance que l'eau lourde ne serait en aucun cas ni exportée ni utilisée à des fins militaires.

Les 143 tonnes appartenaient, en fait, à l'Allemagne fédérale, mais une approbation du département américain de l'énergie était requise, car l'eau lourde a été fabriquée aux Etats-Unis.

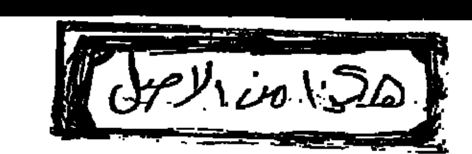
L'Argentine n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire, ni ratifié le traité de Tlatelolco, qui a proclamé l'Amérique latine zone dénucléarisée. De ce fait, le gouvernement du président Carter avait refusé d'approuver les ventes d'équipements nucléaires à l'Argentine et avait fait pression sur l'Allemagne fédérale et le Canada. L'Argentine dispose de deux centrales nucléaires canadiennes — la deuxième est entrée en service le 13 mars dernier. Un troisième réacteur, fourni par la firme allemande K.W.U., est en construction.

## CATASTROPHES

● *Le violent séisme* de magnitude 6,2 qui s'est produit le 17 août à Laoag, dans le nord-ouest des Philippines, a causé la mort de vingt et une personnes. Deux cents blessés ont été dénombrés. Mais on craint qu'une centaine de personnes soient encore ensevelies sous les décombres. Les dégâts matériels à Laoag et dans la province d'Ilocos-Norte sont importants. — *(A.F.P.)*

● *Lors du passage du cyclone tropical* (ou hurricane) *Alicia*, le 18 août sur la côte du Texas, deux personnes ont été tuées. Les dégâts matériels sont estimés à plus d'un milliard de dollars (8 milliards de francs environ). Les villes les plus touchées sont Galveston et Houston. Pendant qu'Alicia balayait la région côtière (les vents dépassant par moment les 200 kilomètres à l'heure), des tornades se formaient, sur Houston entre autres, ajoutant leurs dégâts à ceux du hurricane. — *(U.P.I.)*





# ÉDUCATION

UNE ÉTUDE SUR LES ORIGINES D'UNE PROMOTION DE POLYTECHNICIENS

## L'X descend toujours de l'X

*« D'où viennent les polytechniciens ?*

*– Surtout des familles nombreuses de la grande bourgeoisie parisienne »* répond la dernière livraison de « Population », revue de l'Institut national d'études démographiques (INED), dans un article consacré aux origines de la promotion 1979 de la prestigieuse école (1). Analysant les réponses de 272 étudiants volontaires (sur 300) à vingt et une questions concernant la structure de leurs familles, Hervé Le Bras a mis au jour les intéressants mécanismes de la formation de cette élite et de sa reproduction. Le résultat de ses investigations confirme certaines idées fort répandues mais révèle aussi de curieux comportements.

La logique tout d'abord : les polytechniciens s'inscrivent dans une répartition sociale précisément inverse de celle de la population française dans son ensemble : 7 % des élèves ont un père employé de bureau, contremaître ou ouvrier, alors que cette catégorie représente 60 % de la population active masculine. En termes de réussite, précise l'étude de l'INED, un enfant d'ingénieur a 400 fois plus de chances qu'un enfant d'ouvrier spécialisé de devenir polytechnicien ; chances encore supérieures si sa famille compte déjà un polytechnicien.

A partir de ce phénomène « héréditaire », mais sans oublier le cas des élèves d'origines plus modestes, Hervé Le Bras reconstitue les stratégies familiales qui ont porté l'étudiant de 1979 à réussir le concours de l'X.

La composition de la famille du lauréat semble, à cet égard, déterminante. Pour les parents de polytechniciens, la fondation d'une famille nombreuse n'est pas considérée comme un obstacle au succès scolaire d'autant que, comme l'écrit Hervé Le Bras, *« le but a été fixé dès la formation de la famille. L'aîné est envoyé au feu le premier ; en cas de défaillance, un frère cadet le remplacera »*.

Les familles modestes, elles, en limitant leur descendance, ont réalisé *« un investissement à long terme »*. D'autre part, l'avance scolaire de l'étudiant et le fait qu'il réside à Paris ont été autant d'avantages décisifs pour son succès.

Les étudiants de la promotion 1979 qui n'ont aucun polytechnicien dans leur famille ont, de manière presque paradoxale, réussi dès leur premier concours (59 %), car on redouble, en fait, beaucoup plus rarement dans leur catégorie, tandis que ceux qui comptent un X parmi leur parenté ont redoublé à 57 % avant d'être reçus.

L'étude de l'INED démonte avec précision les rouages de la reproduction inégalitaire et héréditaire que le principe de la sélection par concours n'empêche pas de se perpétuer. Originale, elle décrypte les différents itinéraires qui, de génération en génération, conduisent aux portes de Palaiseau (2). Dix ans après le pamphlet de Jacques A. Kosciusko-Morizet (3) qui avait déjà constaté que *« l'X descend de l'X »*, rien ne semble avoir changé de l'Ecole polytechnique, qui reste *« un splendide exemple de prédestination sociale »*.

(1) *Population* n° 3, mai-juin 1983. « Les origines d'une promotion de polytechniciens », par Hervé Le Bras.

INED : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

(2) Depuis l'automne 1976, l'Ecole polytechnique a quitté la Montagne Sainte-Geneviève, à Paris, pour le plateau de Palaiseau.

(3) *La Mafia polytechnicienne*, paru en 1973, aux Editions du Seuil (*le Monde* du 21 juin 1973).

# RELIGION

## Mgr Milingo, archevêque « guérisseur » espère pouvoir exercer ses dons à Rome

Rome *(A.F.P.)*. – L'archevêque « guérisseur » Emmanuel Milingo, ancien primat de la Zambie, a quitté, cette semaine, Rome pour se rendre aux Caraïbes et aux Etats-Unis où il a été invité par des communautés catholiques qui comptent sur ses *« dons »* extraordinaires. Nommé par Jean-Paul II « délégué spécial » de la Commission pour les migrants et la pastorale du tourisme (*le Monde* du 9 août), le prélat africain, qui a renoncé à sa charge d'archevêque de Lusaka (Zambie), a annoncé qu'à partir de la fin du mois de septembre il espère pouvoir disposer d'une chapelle réservée exclusivement à son activité du guérisseur et à la préparation de groupes de prière s'inspirant du mouvement charismatique. Il a contacté pour cela les dirigeants du diocèse de Rome, où il va résider dans un appartement de fonctions que le Vatican mettra à sa disposition.

Mgr Milingo reconnaît que la décision du pape lui a causé de la peine. *« J'ai accepté de m'installer à Rome dans un esprit d'obéissance,* dit-il. *Le pape a eu pour moi de telles expressions de solidarité et d'affection qu'il m'a donné le courage d'accepter. Il m'a rappelé que l'Eglise est tenue à la prudence dans le domaine des guérisons obtenues grâce à des charismes que le Seigneur réserve à certains de ses fils. Il a cité le cas de Padre Pio, le « capucin aux stigmates » italien, mort il y a quelques années, dont le procès de béatification est en cours. »*

# MÉDECINE

● *Un nouveau stock d'huile frelatée* vient d'être découvert en Espagne. Cette huile avait notamment été à l'origine du « syndrome toxique » espagnol qui, depuis 1981, a entraîné la mort de trois cent quarante-trois personnes. Le stock a été découvert dans la province de Rioja (nord de l'Espagne), où 150 litres d'huile viennent d'être retirés du commerce. – *(A.F.P.)*.

● *Naissance de sextuplés en Belgique.* – Des sextuplés – cinq garçons et une fille – sont nés, par césarienne, le 17 août, six semaines avant terme, à la maternité Fabiola de Blankenberge (Belgique). Les bébés, qui pèsent entre 1,3 et 1,5 kg, se portent bien et les médecins estiment qu'ils ont de bonnes chances de survie. – *(A.F.P.)*

# DÉFENSE

● *L'Espagne a exporté en 1982 pour 94,68 milliards de pesetas d'armements* (près de 5 milliards de francs), indique une étude du ministère espagnol de la défense. Les exportations ont ainsi triplé en trois ans. La majeure partie de ces ventes se sont faites en direction des pays arabes. D'autre part, un rapport officiel indiquait récemment que le gouvernement espagnol consacrerait jusqu'en 1986 environ 35 milliards de francs à la construction d'armements.

A titre de comparaison, les commandes étrangères d'armements à la France ont atteint, en 1982, 41,6 milliards de francs (*le Monde* du 23 avril).

# SPORTS

NATATION. – *L'Américain Steve Lundquist a battu le record du monde du 100 m brasse en 1 min. 2 sec. 28, mercredi 17 août, à Caracas (Venezuela), au cours des Jeux panaméricains. L'ancien record (1 minute 2 secondes 34) lui appartenait déjà.*

# CARNET

### Décès

– Mme Roberte Arnaud,
née Bergonzo,
Nicole et Magali Arnaud,
Les familles Bayle et Daumas,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean ARNAUD,**
ingénieur A.M. (Aix 33).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Septèmes-les-Vallons, le 13 août.

– M. et Mme Blatin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pinczon
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Blatin,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mme BLATIN,**
née Suzanne Vidal,

survenu dans sa quatre-vingt-seizième année, le 23 juillet, à La Combe.

Les obsèques ont été célébrées à Saint-Agoulin.

La Combe-Veusat,
63260 Aigueperse,
Saint-Agoulin,
63260 Aigueperse,
84, rue du Moulin-des-Prés,
75013 Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Clovis EYRAUD,**
ancien directeur des Beaux-Arts
de la Ville de Paris,
vice-président
de la Société internationale des arts,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 17 août 1983, à Paris, dans sa soixante-seizième année

De la part de Mme Clovis Eyraud,
son épouse,
Mme Jeanne Eyraud, sa sœur,
Et de toute la famille.

La levée du corps aura lieu le lundi 22 août, à 15 h 45, 22, rue Bruant, Paris (13e), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ivry-Parisien, dans le caveau de famille.

5, rue Fernand-Widal,
75013 Paris.

– Paris, Oran, Mascara,
M. Marc Farouz,
ses enfants, son petit-fils,
M. et Mme Georges Nahon
et leurs enfants,
M. et Mme André Sayag
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Farouz
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Farouz
et leurs enfants,
Les enfants
de M. et Mme Alfred Benhaïm,
Mme Albert Lévy et ses enfants,
Mme Paul Benadi et ses enfants,
Les enfants
de M. et Mme Maurice Aknin,
M. le docteur Albert Farouz,
Mme Lucien Farouz et ses enfants,
M. et Mme Marcel Farouz
et leurs enfants,
Les familles, parentes et alliées,
nt la douleur de faire part du décès de

**Mme Charles FAROUZ,**
née Reine Alban,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et belle-sœur,

Survenu le 17 août, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

*Les obsèques ont eu lieu le 19 août* 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.
6, rue de Toul, 75012 Paris.

– Le président, les conseils d'administration, le personnel de Silic et de Sofilic, ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de leur ancien directeur général et président,

**M. Pierre HURÉ.**

– Angers, Baugé,

Mme Georges Lebeaux,
et ses enfants,
Yves et Odile Lebeaux,
Denise et Jean Baguelin,
Marie-Odile Lebeaux,
Annie et Michel Courjaret,
Geneviève et Gérard Raynal,
ses petits-enfants,
Les familles Cave, Tessier, Turc, Requième,
font part du décès de

**M. Georges LEBEAUX,**
pharmacien,

survenu le 17 août 1983, dans sa soixante-douzième année, à Baugé.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Laurent de Baugé, le samedi 20 août 1983, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, square Lafayette,
49000 Angers.
« Tivoli »,
49150 Baugé.

– M. René Coste, président de l'Institut de recherches du café, du cacao et autres plantes stimulantes (I.R.C.C.), et tous ses collaborateurs ont le profond regret de faire part du décès de leur directeur général et ami

**M. Jacques LIABEUF,**
ingénieur agronome,
ingénieur d'agronomie tropicale,
inspecteur général
de recherches de l'ORSTOM,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Valeur Camerounaise,

survenu à Suresnes, le 18 août 1983.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 20 août, à 10 h 30, en l'église de Montigny-la-Resle.

Ni fleurs ni couronnes.

2, avenue Caroline,
92210 Saint-Cloud,
Montigny-la-Resle,
89230 Pontigny.
I.R.C.C., 42, rue Scheffer,
75116 Paris.

– L'Amicale des réseaux Action des forces françaises combattantes a le profond regret de faire part du décès survenu le 15 août, à Chambrillan, Drôme, de

**Mme veuve REVESZ-LONG,**
fille de l'ancien gouverneur général
de l'Indochine,

veuve de notre camarade
**Tibbor REVESZ-LONG,**
compagnon de la Libération,
organisateur des liaisons radio
pendant la Résistance,
qui partagea dans la clandestinité ses épreuves et ses dangers.

– Mme Robinet,
MM. Jean-François et Colin Robinet,
Mmes Nasse, Tournafond
et Campagnac et leurs enfants,
Mlle Robinet,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mari et père,

**M. Michel ROBINET,**
administrateur honoraire
*de la Ville de Paris,*

survenu le 9 août 1983 en son domicile à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu à Valpuiseaux dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

– Mme Jean Jacquot, émue par les nombreuses marques de sympathie pour elle et d'admiration pour son mari reçues lors du décès de

**M. Jean JACQUOT,**

demande à tous ceux qui les lui ont fait parvenir de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Cedex 422,
06330 Roquefort-les-Pins.

– Mme Maurice Saint-Cyr,
et familles remercient vivement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

**M. Maurice SAINT-CYR,**

ancien adjoint
au maire de Rouen
chevalier de la Légion d'honneur

### Anniversaires

– Il y a un an, le 20 août 1982, nous quittait

**Roland DECOUSSER.**

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.







# FAITS ET JUGEMENTS

### Les déclarations de M. Masse sur M. Defferre

Après l'inculpation de M. Jean Masse, soixante-douze ans, ancien adjoint au maire de Marseille, pour complicité d'escroquerie dans l'affaire dite des « fausses factures », M. Masse indique notamment, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* daté du 19 août : *« (...) Il y a un autre homme – Gaston Defferre – dont j'ai été l'adjoint et dont je suis l'ami. Un homme que l'on peut haïr. Si l'on cherche à l'atteindre, alors, évidemment, on me touche. »*

Dans un autre entretien, accordé au *Figaro* du 19 août, M. Masse tient des propos très différents. Ainsi aurait-il déclaré à ce quotidien : *« Je ne comprends toujours pas pourquoi Defferre me laisse tomber. D'autant qu'il s'est rendu compte, au lendemain du premier tour des municipales, qu'il avait absolument besoin de Masse père pour faire triompher mon fils Marius, qu'il m'avait préféré comme tête de liste. »* Ce vendredi 19 août dans la matinée, le secrétariat particulier de M. Masse nous a déclaré que l'ancien adjoint au maire de Marseille n'avait pas eu de contact avec *le Figaro*, et que M. Defferre restait son ami.

### Des passeurs d'or condamnés à Mulhouse

Cinq personnes ont été condamnées, jeudi 18 août, par le tribunal correctionnel de Mulhouse (Haut-Rhin) à des peines de prison et, collectivement, à 4,329 millions de francs d'amende, soit un peu plus du montant de ce qu'elles avaient tenté de faire passer en Suisse : 40 kilogrammes d'or, dissimulés dans les portières d'une voiture et saisis, le 6 juillet, au poste frontière de Saint-Louis (*le Monde* daté 10-11 juillet).

M. Adolphe Choteau, cinquante-cinq ans, entrepreneur de transports, a été condamné à vingt-quatre mois d'emprisonnement dont dix-huit avec sursis. Les deux passeurs, MM. André Boehm, trente-cinq ans, et Patrick Ferrain, trente-deux ans, ont été condamnés respectivement à vingt mois de prison dont seize avec sursis et quinze mois dont douze avec sursis. Deux femmes se sont vu infliger de courtes peines avec sursis total.

Lors du procès, M. Choteau, domicilié en Côte-d'Ivoire, a indiqué qu'il avait décidé de transférer des capitaux en Suisse pour renflouer son entreprise et qu'il ignorait la réglementation sur les transferts de devises. Le tribunal a ordonné la confiscation des 40 kilogrammes d'or.

### UN PÈRE ET SON FILS

Près d'une centaine de personnes ont soustrait à la justice, jeudi 18 août, à Saint-Segal (Finistère), un enfant de sept ans, Youen Botrel, et ont retardé, deux heures durant, l'arrestation du père du garçonnet, en se couchant devant une voiture de gendarmerie. M. Yannick Botrel, un décorateur âgé de trente-deux ans, devait être présenté au parquet de Quimper, et être inculpé de non-présentation d'enfant. Son fils devait, en effet, être remis à sa mère, Mme Annie Bouzille, qui, au terme d'une procédure de divorce, avait obtenu le droit de s'occuper de Youen durant les vacances.

Mais les habitants de Saint-Segal ont pris fait et cause pour le père et, surtout, pour l'enfant, qui refusait de rejoindre sa mère, infirmière dans la région parisienne. En mars, Mme Bouzille avait déjà fait condamner M. Botrel à un mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans pour *« non-présentation d'enfant »*. Le père avait obtenu la garde de son fils mais n'avait, selon la justice, pas su faire accepter à Youen les droits de visite dont bénéficie la jeune femme.

Après avoir barré les rues du bourg, le *« comité de soutien »* à Youen a été contraint de laisser partir le jeune décorateur qui a été incarcéré. Mais il a eu le temps de cacher Youen.

● *Une enquête après la mort d'un détenu.* – Une information a été ouverte à Marseille après la mort, survenue le 30 juillet, d'un détenu de la prison des Baumettes, François Ott, vingt ans. L'autopsie avait conclu que la mort du jeune homme était due à un œdème du poumon. Toutefois, François Ott aurait eu, peu avant son décès, des démêlés avec les surveillants de l'établissement.

Le magistrat instructeur a désigné deux experts pour procéder à une analyse toxicologique des viscères de la victime. François Ott avait été incarcéré pour avoir appartenu à une bande de malfaiteurs spécialisés dans l'attaque des personnes âgées.

● *Les deux Français arrêtés au Havre le 12 août après la saisie d'un stock d'armes* découvert à bord d'un camion qui allait s'embarquer pour l'Irlande (*le Monde* du 16 août) sont MM. C. Sunt, trente-cinq ans, et Alain Frilet, vingt-sept ans, ancien correspondant occasionnel de *Libération* à Belfast. Si le nom du conducteur du camion, Michael Mac Donald, un Irlandais âgé de vingt-six ans, avait été révélé, le juge d'instruction s'était jusqu'ici refusé à rendre publique l'identité des deux autres hommes.

### Arrestation des auteurs présumés de six fusillades

Les deux auteurs présumés de six fusillades et d'un hold-up commis ces derniers six mois dans le département de l'Aube, MM. Philippe Craeye, dix-neuf ans, vendeur, et Vincent Gillier, vingt ans, étudiant, ont été inculpés jeudi 18 août, par Mme Catherine Just et M. Jean-Michel Hayat, juges d'instruction au tribunal de Troyes, de tentative d'assassinat, vol aggravé, tentative de meurtre, dégradation de biens matériels.

Les deux jeunes gens, originaires de l'Aube, qui n'ont vraisemblablement pas agi seuls, sont accusés d'avoir tiré des coups de feu contre le Bar du Soleil à Troyes, le 10 décembre 1982, contre le siège du parti communiste à Troyes, le 26 octobre 1982, contre les façades des brigades de gendarmerie de Sainte-Savine et de Bouilly, le 10 février et le 20 mars 1983, et contre un bar de Maghrébins à Troyes, le 27 février 1983. Au cours de cette dernière agression, trois clients avaient été blessés. Enfin, les deux jeunes gens, qui n'ont aucun passé judiciaire, ont reconnu être les auteurs d'un hold-up, commis le 29 mai, contre une station-service. Ils avaient alors tiré contre les pompes à essence. Plusieurs armes ont été saisies à leur domicile respectif.

Leur arrestation a été effectuée par la brigade de gendarmerie de Bréviandes et la brigade de recherche de Troyes après l'incendie de la Mercedes du père de l'un d'eux qu'ils avaient dérobée dans le garage et à laquelle ils avaient mis le feu à la suite d'un accrochage.

● *Un enfant blesse grièvement un septuagénaire d'une balle de 22 long rifle.* – Mercredi 10 août, à Gimont (Gers), un enfant de douze ans a grièvement blessé M. Galem Sebaa, 70 ans qui marchait dans la rue. L'enfant se trouvait seul chez lui vers 17 heures, dans un immeuble de la cité Lastargesse, lorsqu'il a tiré de la fenêtre avec une carabine 22 long rifle à lunette. L'auteur du coup de feu a été placé dans un centre d'éducation surveillée. Il n'a pas expliqué les mobiles de son acte.

● *Nouvelles libérations dans l'affaire de la caisse maladie de Nice.* – Impliqué dans l'affaire des faux devis de la caisse primaire d'assurances maladie des Alpes-Maritimes, M. Jean-Claude Thisse, directeur de la C.P.A.M. des Alpes-Maritimes, inculpé le 9 juillet dernier de faux, usage de faux, complicité d'escroquerie et d'abus de confiance, vient d'être libéré. M. Thisse, qui reste placé sous contrôle judiciaire, a été libéré sous caution de 50 000 F. MM. Raymond Piétrini, ancien chef de la division technique de la C.P.A.M. et Jean-Louis Pisano, membre de ce service, ont aussi été libérés. – *(Corresp.)*

### « Fast-food » contre mairie de Paris

Les représentants des restaurants « Fast-food » de Paris ont demandé au tribunal administratif l'annulation d'un arrêté municipal du 10 janvier 1983 qui leur fait obligation de nettoyer les trottoirs devant leurs établissements. M. Jacques Chirac veut en effet que les établissements de restauration rapide collaborent aux tâches de propreté de la capitale en « balayant devant leur porte » dans un rayon de 100 mètres.

*« Cet arrêté,* explique-t-on à la mairie, *ne vise pas uniquement ces commerces de restauration rapide mais tous les magasins laissant des emballages à la disposition de leur clientèle. C'est une application locale de la loi du 15 juillet 1975 relative aux formes de responsabilités en matière de pollution. »* Les commerçants, pour leur part, estiment que les tâches de nettoyage de la voie publique incombent exclusivement aux services municipaux.

ERRATUM. – Une coupe malencontreuse a privé les lecteurs du *Monde*, du vendredi 19 août de l'information annoncée par un titre sur la Corse, dans la rubrique *« Faits et jugements »* : « Une militante nationaliste arrêtée ». Les enquêteurs du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) d'Ajaccio ont entendu, mercredi, Mlle Pascale Verdi, rédactrice en chef d'*U Ribombu*, l'organe de presse des nationalistes corses, dans le cadre de l'information pour *« propagation de fausses nouvelles »* visant des responsables de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.). Cette jeune femme n'a pas été poursuivie.





LOISIR

Rendez-vous d'été

…ANCES RÉPUBLICAINES

la politique
n maillot
le bain

HÔTELS



Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

## Rendez-vous d'été

VACANCES RÉPUBLICAINES

# La politique en maillot de bain

UNE vraie flottille suit, depuis le port d'Arcachon, la vedette amirale, où a pris place François Léotard, secrétaire général du parti républicain (P.R.). Voiliers et hors-bord ont été agrémentés de banderoles signalant l'origine des giscardiens embarqués : « Orléans », « Paris-20e », « Union nationale des élus libéraux, indépendants et républicains », « Fréjus ».

L'île aux Oiseaux et les parcs à huîtres sont laissés à tribord. La dune du Pila s'annonce. Sur le sable, une kyrielle de baigneurs sacrifient au dieu Soleil. Le bassin s'est mué en Méditerranée de poche. L'été bat son plein.

François Léotard – Léo pour les amis – décide de piquer une tête pour changer de bateau par la seule voie qui s'impose : la mer. Il y est rejoint par plusieurs militants. La fête d'Arcachon du parti républicain commence. Les giscardiens vont essayer, ce samedi, de parler aux vacanciers.

Mais comment parler politique aux Français en vacances sans les exaspérer ? Les responsables de tous les partis aimeraient trouver une réponse à cette lancinante question. Impossible, n'est-ce pas, pour un parti et pour ses troupes de fermer boutique au mois d'août comme la régie Renault. Il y a quelque chose à dire aux millions de « congés payés » qui essaient en deux, trois ou quatre semaines, de changer de peau, de souffle, de cœur, d'horizon ou d'habitudes.

Le parti républicain tente cette année sa chance, en organisant un « été républicain » jalonné d'une vingtaine de fêtes semées à travers la France.

*« Il est important que les gens ne soient pas, pendant leurs vacances, en état d'apesanteur politique*, commente François Léotard. *Ils ne peuvent pas oublier les drames de la France et du monde. Mais le meeting politique traditionnel est un genre sinistre. Notables en rang d'oignons, costumes trois-pièces, discours interminables : faut-il s'étonner si les jeunes de la génération du walkman et du patin à roulettes s'y ennuient ? J'essaie de trouver une démarche qui s'inspire du marketing, c'est-à-dire qu'il s'agit, pour nous, de répondre à une demande et de parler le langage du moment. »*

Le rêve de ce grand garçon sympathique, qui rassure le troisième âge, plaît aux femmes et parle la langue des jeunes, c'est la fête. *« Je suis fasciné par l'audiovisuel. Ah, si nous, les hommes politiques, nous étions précédés par un mur d'images ou par une fête ! Notre parti pense, d'ailleurs, à créer une société qui vendrait aux élus locaux des festivités « clé en main » : merguez, cracheurs de feu, diaporama, championnat de planche à voile... Le discours politique passe tellement mieux ! Ecoutez Gérard Lenorman chanter son* Blues de l'Ouest *sur Budapest, cela vaut toutes les diatribes anticommunistes ! »*

Pour « l'été républicain 1983 », Géraldine Marciano, responsable de l'opération, a mis au point un cahier des charges que le parti propose aux élus et aux militants, avec le coût de chaque manifestation en regard. Une fête champêtre avec un stand sur l'Afghanistan, un pique-nique avec un stand sur l'école libre, une régate ou le tour de chant de Lenorman, c'est tant de francs.

Bar-le-Duc, Cavalaire et Nevers, entre autres, ont accepté l'idée. A Aigre, Gérard Lenorman était en vedette. A Argelès, François Léotard en a profité pour accompagner le maire serrer des mains sur la plage. A Ajaccio, on a organisé un méchoui. Selon les endroits, l'assistance varie de trois cents à trois mille personnes.

### « L'opposition, ça marche ! »

*« Ici, à Arcachon, nous fonctionnons selon le système Léo*, explique Jean-Pierre Bébéar, secrétaire fédéral de la Gironde et adjoint au maire de Bordeaux. *Tous les électeurs qui ont cru au miroir aux alouettes socialiste et qui nous ont abandonnés sont aujourd'hui extrêmement déçus. Les plus fragiles ont rejoint le R.P.R. Les autres hésitent encore. Il faut que nous leur montrions que la politique n'est pas obligatoirement ennuyeuse, qu'un type comme Léo et un parti comme le parti républicain ont quelque chose à leur proposer. »* Le P.R. de Gironde a donc choisi Arcachon. 72 % des électeurs y ont voté, lors des dernières élections municipales, en faveur de la liste conduite par Robert Fleury, maire giscardien sortant. Il reste, bien sûr, quelques séquelles électorales à réparer au sein de l'opposition, mais la station balnéaire est un excellent terrain de chasse pour « l'été républicain » : une clientèle variée ; quatorze mille habitants pendant l'hiver, deux cent mille pendant l'été ; une architecture de front de mer médiocre, mais pas d'opérations immobilières monstrueuses.

Voici François Léotard et le maire arrêtés devant l'estrade où donnent l'aubade les guitaristes qui concourent pour le festival d'Arcachon. Bossas-novas, sambas. Une blonde prend un bain de soleil sur un banc. Le haut-parleur annonce : *« François Léotard, secrétaire général du parti républicain, et monsieur le maire sont parmi nous. »* Un jeune distribue des tracts annonçant que *« l'opposition, ça marche ! »*.

La blonde n'a pas bronché. Quelques regards se tournent vers le groupe qui entoure Léo. *« Qui est-ce ? Sais pas... »* Un giscardien de Bayonne s'approche pour serrer la main du secrétaire général qu'il a reconnu. Le maire commente, à l'intention de celui-ci, la santé du tourisme local : *« On sent que les touristes comptent leurs sous. Même le propriétaire de la crêperie me l'a dit. Comme je m'étonnais que, lui aussi, perçoive les effets de la crise, il m'a répondu : je vends moins de crêpes à la chantilly... »*

Dans le parc Pereire, la « fête républicaine » proprement dite est à l'affiche. Dans ce lieu interdit aux voitures où les aménageurs ont marié le gazon et le sable, une troupe folklorique portugaise danse les airs nostalgiques de la province du Mino en costumes sombres. Les baigneurs viennent en badauds. *« Vous savez que ce spectacle est organisé par le parti républicain ? Ah, bon ! Vous pensez quelque chose de François Léotard ? »* Rien du tout. Un militant qu'agace l'absence de communication entre la foule et Léo demande au maire : *« On ne pourrait pas leur annoncer la présence de François ? »* Pas possible : *« Ici, je ne dispose pas de micro »*.

Les vacanciers ne sauront donc pas qu'ils doivent ce folklore portugais au zèle des giscardiens. Curieux, tout de même ! L'idée de départ semble bonne ; la mairie s'avoue complice ; une cinquantaine de militants peuvent témoigner leur enthousiasme et puis,... rien. Comme si ces républicains-là étaient inhibés par leur propre audace. On se prend à imaginer le parti qu'auraient tiré d'une manifestation de plage les gaullistes du R.P.R. ou les communistes. Tracts, banderoles, T-shirts et mégaphones aidant, toute la plage aurait su à quelle divinité politique il lui fallait attribuer merguez et folklore.

### Le déficit budgétaire fait un bide

De bonne grâce, Léo se livre à une autocritique : *« Je n'aime pas violer les gens. Si on leur annonce sans ménagement que je suis Léotard, ils nous feront un bras d'honneur. Allons-y doucement. Je le sens bien lorsque je monte sur scène derrière Lenorman qui tient sa salle en superprofessionnel qu'il est. Dire, après son tour de chant, que le déficit budgétaire sera castatrophique en 1983, c'est le bide ! »*

*« C'est vrai : nous n'exploitons pas à fond l'événement. Mais nous ne pouvons pas envahir les plages avec des mégaphones, car nous pénétrerions alors dans le domaine des vacances que l'individu considère comme sacré. Le risque d'une démarche trop militante, c'est le viol des foules. Nous vivons une autre contradiction : le discours politique implique la tension et l'agressivité alors que les vacances les excluent. C'est notre vocation, à nous, libéraux, de trouver le moyen de concilier ces extrêmes. Nous tâtonnons. »*

En attendant de trouver la recette, c'est, quand même, dans le dîner-débat que le P.R. réussit le mieux. Dans l'atmosphère caniculaire du salon des ambassadeurs du Casino de la plage, la rencontre se réalise, enfin, entre une assistance de trois cent cinquante personnes et un Léotard en pleine forme qui se retrouve sans complexe dans un domaine qu'il connaît à merveille, le discours politique.

*Ce soir*, il passe toute la politique de la majorité à la moulinette. Un discours exhaustif. *« On a vu succéder à une gauche porteuse de valeurs, une gauche cynique. Des ministres de la République mettent en cause des jugements rendus au nom du peuple français. Au pouvoir se trouve un front impopulaire qui refuse le verdict populaire. »*

La crise économique maintenant : *« Ce n'est pas le dollar ou le mark qui nous valent les difficultés actuelles, mais bien le socialisme. Le premier tiers provisionnel, soit 65 milliards, a servi à payer le déficit des entreprises nationalisées. Les deux tiers des entreprises se trouvent au-dessous de leur ligne de flottaison. »*

Sur la paix, très caustique : *« J'aime la paix financée à titre de transitaire par le parti communiste français. »*

Sur le président de la République, moqueur : *« Est-ce que vous savez où M. Mitterrand veut nous mener en matière de politique familiale, de politique sociale ou de défense ? Non, les voies du Seigneur sont impénétrables. »*

Et pour conclure, une harangue pour les troupes : *« Depuis les élections municipales, il y a une place pour une attitude nouvelle qui ne soit ni impatience ni découragement. Ne vous taisez plus. Vous avez subi, pendant un quart de siècle, les défilés de la Bastille à la Nation et de la Nation à la République. Vous avez supporté les pancartes et les calicots. A vous, maintenant ! Entrez dans les associations de parents d'élèves et dans les comités de quartier et parlez ! »*

Aux armes, citoyens ! L'appel est entendu. La salle rit, applaudit, participe. Elle croit, elle sait qu'elle gagnera demain. Les fautes de l'adversaire ont effacé 1981.

A Arcachon, Léo n'aura pas vraiment rencontré les Français en villégiature, mais des giscardiens en congé. Des giscardiens bronzés, détendus, optimistes et qui se préparent à monter au feu dans l'enthousiasme.

Vivent les vacances de la politique !

ALAIN FAUJAS.



(Dessin de NICOLAS VIAL.)

# HORS DU TEMPS

## Au Croisic : le retour du « Superbe »

LE 17 août 1981, les plaisanciers et les pêcheurs qui contournent la basse du *Soleil royal* située à l'entrée du port du Croisic côtoyent un plongeur particulièrement heureux. En trois plongées successives, ce dernier vient d'acquérir la certitude que l'épave d'un grand navire de guerre en bois se trouve enfouie dans les sédiments à quelques mètres de la surface.

Croisicais d'origine et passionné de plongée, Jean-Michel Ériau connaît depuis longtemps plusieurs vestiges d'épaves, mais ce n'est qu'une fois lassé des plaisirs de la chasse sous-marine qu'il décide d'explorer minutieusement les sites présumés de naufrages. Après avoir cherché en vain l'épave du *Héros*, qui s'échoua en 1759 devant Le Croisic, il décide de reconnaître le site sur lequel, en 1955, un patron pêcheur avait trouvé un superbe canon en bronze. Cette pièce d'artillerie avait été attribuée à l'époque au *Soleil royal*, le navire amiral de la flotte de Louis XV coulé à l'entrée du port du Croisic lors du fameux combat naval des Cardinaux.

1759. La guerre de Sept Ans bat son plein. Le gouvernement de Louis XV projette d'envahir l'Angleterre et organise une stratégie ayant pour point de départ le golfe du Morbihan. Ainsi, *le 14* novembre, l'escadre de Bretagne, sous le commandement de l'amiral de Conflans, quitte la rade de Brest : vingt et un vaisseaux de rang et cinq frégates trop vite préparés et regroupant quelque treize mille hommes qui, pour un tiers, n'ont jamais navigué. A leur tête, le navire amiral : le *Soleil royal* ; 59 mètres de long, 15 de large, quatre-vingts canons et mille dix hommes d'équipage.

Les premiers jours de navigation se déroulent sans difficulté. A l'aube du 20 novembre, dans le suroît de Belle-Ile, une vigie signale la présence d'une escadre anglaise inférieure en nombre. Les Français donnent la chasse, mais quelques heures plus tard surgit sur l'arrière une seconde escadre anglaise ; vingt-trois vaisseaux et une dizaine de frégates commandés par l'amiral Hawke. Responsable vis-à-vis du roi de l'escadre la plus importante de la flotte nationale, l'amiral de Conflans, alors âgé de soixante-neuf ans, opte pour la prudence et donne l'ordre à ses bâtiments de gagner l'abri de la baie de Quiberon. Sous les nuages menaçants d'une tempête d'équinoxe, les navires forcent la toile. Vers midi, le vent tourne au noroît, favorisant ainsi la poursuite de Hawke, situé plus au vent. 14 heures, le *Soleil royal* double les rochers des Cardinaux, situés au sud-est d'Hoedic.

### L'Anglais attaque

Au même moment, les Anglais attaquent l'arrière-garde de Conflans. Le *Formidable* luttera vaillamment et, dans l'espoir de retarder les Anglais, essuiera les bordées successives d'une quinzaine d'assaillants. Vers 16 heures, Conflans décide de faire demi-tour et de porter secours à son arrière-garde. Le déchaînement de la tempête, la proximité des rochers, l'inexpérience de l'équipage, font que le *Soleil royal* heurte le *Tonnant* et éclate son beaupré, ce qui le handicapera fortement par la suite. Une heure plus tard, la bataille atteint son paroxysme. Le *Thésée* et le *Superbe* coulent bas : le *Héros*, le *Juste* et le *Soleil royal* sont engagés par l'ennemi. Une partie de la flotte française continue néanmoins sa progression vers la Vilaine pendant que neuf vaisseaux tentent de gagner Rochefort.

La nuit tombe. Les Français mouillent dans le sud de l'île Dumet, les Anglais dans le sud-ouest. Une nuit infernale où dominent le rugissement du vent et les râles des blessés. Un navire anglais, *la Résolution*, s'échoue sur le plateau du Four. Mouillé devant La Turballe, le *Soleil royal* voit ses ancres chasser et tente de trouver refuge au Croisic. Peu manœuvrant, il s'échoue à 7 heures du matin devant l'entrée du port. Quelques heures plus tard, et à quelques encablures de lui, le *Héros* le rejoint dans son sort. L'amiral de Conflans donne alors l'ordre d'évacuer les deux navires et d'y mettre le feu. Après quoi l'état-major se retire, laissant aux Croisicais la charge de soigner les blessés, de préserver le matériel et de défendre leur ville contre les représailles de Hawke, qui essaye de s'approprier les deux épaves.

Après cette défaite mémorable, des crédits plus importants seront alloués à la marine, ses équipages seront formés avec plus de soin ; une politique qui portera ses fruits lors des guerres d'Amériques, où la marine nationale se distinguera.

L'emplacement de l'épave une fois relevé, Jean-Michel Eriau fait part de sa découverte au Musée de la marine, qui le met en relation avec la Direction de recherches archéologiques sous-marines, dont le siège se trouve à Marseille. L'autorisation de pratiquer un sondage dans le but d'établir la carte du site et de définir son potentiel archéologique lui est alors accordée. Les événements s'enchaînent alors rapidement. Jean-Michel Eriau est contacté par Jean-Yves Blot, Frank Jubelin et leur équipe ; ce sont eux qui, un an auparavant, ont mené à bien les plongées sur l'épave de *la Méduse* au large de Dakar. Au printemps commence la campagne de fouille. Elle durera quatre mois. Les interventions se pratiquent par groupes de trois ou quatre plongeurs *à des profondeurs variant entre huit* et treize mètres selon le coefficient de la marée.

Certes, les restes d'un bâtiment se trouvent bien à cet emplacement, mais encore faut-il prouver qu'il s'agit de ceux du *Soleil royal*. Les preuves ne tardent pas à se manifester ; *débris d'artillerie en bronze*, puits à boulets contenant plusieurs tonnes de munitions plus ou moins oxydées, pièces d'accastillage de tailles équivalentes à celles mentionnées dans les archives. La preuve la plus formelle est apportée par les restes homogènes des fonds du navire. En effet, l'espacement entre les bordés et les portes mesuré *in situ* par les plongeurs correspond exactement à celui donné par les manuels de marine. Les plongeurs trouveront d'ailleurs à la distance voulue les bossoirs d'ancre et, vers l'arrière, les ferrures du gouvernail.

Entre autres pièces intéressantes figurent plusieurs modèles de munitions dont on n'ignorait pas l'existence, mais que pas un musée ne possédait à ce jour. Il s'agit de boulets d'un type particulier baptisés « anges ». Ces pièces, formées par trois tiers de demi-boulet reliés chacun à une tige d'acier forgé et solidaires d'une boucle, étaient propulsées par les canons. Tournoyant dans les airs, ces engins s'avéraient particulièrement efficaces pour dégréer l'ennemi. Quatre exemplaires de munitions anti-personnel, appelées « grappes de raisin », ont également été trouvées sur le site. Composées d'une bourre en bois avec un axe métallique autour duquel étaient rangées vingt billes de fonte serties dans un filet de chanvre, le tout serré dans une cartouche en lin, ces armes peuvent représenter, en quelque sorte, les ancêtres de nos bombes à fragmentation.

Outre ces munitions, il a été récupéré sur le site un échantillonnage exhaustif de tous les engins de mort de l'époque ; de la poignée de sabre à la balle de mousquet en passant par les trois calibres qui équipaient les batteries du *Soleil royal* ; le calibre de 8 du gaillard (partie haute), le calibre de 24 des batteries intermédiaires du premier pont et enfin le calibre de 36 des batteries basses situées au deuxième pont — le calibre exprime en livres le poids du projectile.

### Enjeu considérable

Les plongées fournirent aussi une *précision très importante sur l'architecture* navale de l'époque. Six équerres en fer forgé-à-plat désensablées apportèrent la preuve incontestable que les ingénieurs de marine du début du dix-huitième siècle pratiquaient déjà la construction mixte bois-métal. Mais, de toutes les trouvailles, ce sont certainement cette pipe en terre cuite ou cette assiette en étain gravée au nom de L. Boutillier, et sur laquelle on peut encore observer les traces d'un couteau, qui touchent le plus le profane.

« *Nous nous sommes astreints à la conduite rigoureuse suivante : observer et non fouiller*, explique l'inventeur du site. *Nous avons procédé à une cueillette afin de ne rien déranger.* » Neuf cents objets sont tirés de l'eau. Une soixantaine d'entre eux, remis officiellement au ministère de la culture, sont actuellement exposées au Musée de la marine du Croisic. Le visiteur ne saurait rester insensible devant ces instruments de cuisine, ce pilon d'apothicaire, ce chapeau ou ces vêtements qui permettent de mieux appréhender ce que pouvait être la vie quotidienne d'un marin au dix-huitième siècle.

Le sérieux et la compétence de l'équipe constituée maintenant par les plongeurs du club de plongée du Croisic encouragèrent les autorités à accorder le feu vert pour mener une seconde campagne de fouilles au cours de ce mois d'août 1983. L'enjeu fondamental de cette nouvelle campagne, outre l'approfondissement du site du *Soleil royal*, sera de retrouver le *Thésée* et le *Superbe*. Lors de ses précédentes recherches, l'équipe avait localisé une masse magnétique pouvant correspondre à l'anomalie magnétique provoquée par un vaisseau de soixante-quatorze canons avec ses 350 tonnes de fer. D'après les livres de bord des vaisseaux anglais, il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse du *Superbe*. Tous les éléments ont donc été réunis pour avancer le diagnostic.

Avec le concours de la Comex, de la SIG (Services et instruments de géophysique), spécialisée dans l'étude des sous-sols sous-marins, et de la société Sercel, spécialisée dans le matériel assurant le positionnement des plates-formes de forage en mer, l'équipe devrait pouvoir établir le profil de l'épave envasée. « *L'enjeu est considérable*, spécifie Jean-Michel Eriau, *car le bâtiment a coulé en situation de combat, aussi espère-t-on trouver une nécropole, une véritable ville immergée en quelque sorte.* »

Certains contesteront l'intérêt archéologique d'une pareille démarche. Mais quel intérêt ethnologique ! Il n'existe pas, en effet, d'autre exemple de bateau du dix-huitième siècle coulé dans ces conditions et dans un tel contexte physique et géophysique aussi favorable. Les câbles, le textile, les objets personnels, l'artisanat, tout sera un fantastique témoignage. Il y a trente ans, la marine nationale envoyait par le fond un vaisseau de même type de *soixante-quatorze canons, construit* en 1792 à Rochefort, pris par les Anglais en 1805 et restitué à la France en 1947. Heureusement, aujourd'hui, les mentalités ont évolué. Mais, attention ! plongeurs du dimanche, ne croyez pas pouvoir mettre vos masques où il ne faut pas !... Les Croisicais veillent avec vigilance à la protection des lieux, et le site, de toute façon, ne révèle rien aux plongeurs non avertis.

**MARC BEYNIÉ.**



## A Amiens : César en ses champs

LE département de la Somme est en train de mettre au *point une opération* archéologico-touristique unique en France et même unique au monde tant sur le plan du site choisi que sur celui des motivations de ses promoteurs.

SAMARA est le nom du projet. C'est le sigle de Station d'animation de milieu et d'archéologie de la région d'Amiens. SAMARA, c'est aussi l'ancien nom de la rivière Somme. SAMARA, une fois terminé, comprendra l'oppidum classé de La Chaussée-Tirancourt, les marais de la Somme qui sont à ses pieds, des reconstitutions archéologiques, un édifice contemporain, un arboretum, un jardin botanique, des sentiers de randonnée dans le milieu humide, etc...

Comme tout grand projet, celui-ci a mûri lentement. Au départ, l'enthousiasme de Roger Agache, directeur des Antiquités préhistoriques de Picardie pour un oppidum, dit Camp de César parce que les Romains l'ont occupé, mais qui existait déjà depuis bien longtemps : « *C'est une des plus belles et des plus magnifiques collines fortifiées de toute la France.* » Enthousiasme partagé par M. Jacques Kadecka, directeur régional du Crédit agricole. Il fallait faire quelque chose. Mais quoi ? Petit à petit, de l'archéologie, on est passé à une réflexion plus globale d'animation économique du monde rural. L'association SAMARA, dans laquelle divers organismes sont représentés, voyait le jour et le projet prenait corps.

Aujourd'hui, le conseil général de la Somme a déjà voté des crédits d'études et inscrit SAMARA au IX[e] Plan. A l'automne prochain, les élus se prononceront sur les sommes inscrites au budget 1984. Le vote positif ne devrait pas faire de problème. Le département financera un tiers du projet, soit environ 10 millions. La même somme sera à la charge du Crédit agricole, le dernier tiers provenant de la région, de l'Etat et éventuellement de capitaux privés.

Donc, en *1986*, entre Amiens et Abbeville, SAMARA devrait drainer environ 150 000 visiteurs par an, ce qui n'est pas utopique si l'on sait que la cathédrale d'Amiens en reçoit entre 300 000 et 500 000, le parc ornithologique de Marquenterre 100 000 et l'archéodrome de Beaune (Côte-d'Or) 250 000. Ces visiteurs permettront d'équilibrer un budget de fonctionnement raisonnable de 3 millions par an.

### Des reconstitutions

SAMARA a été conçu pour que chacun y trouve son compte, aussi bien le féru d'archéologie que le botaniste, l'écologiste que le biologiste, le folkloriste que le simple promeneur, l'étranger que l'autochtone, l'homme de création que le « conservateur ». Il suffit, pour s'en convaincre, d'énumérer ce que SAMARA offrira lorsque tout sera terminé. D'abord l'oppidum, bien sûr, dont on pourra faire le tour et d'où l'on a une vue splendide sur la vallée de la Somme et sur ses marais.

Au pied, reconstitution d'une ferme gauloise avec granges, animaux et cultures comme au temps de nos ancêtres. Peter Reynolds, le célèbre savant britannique, professeur à la Sorbonne, qui a déjà procédé à une telle reconstitution en Angleterre, apportera sa collaboration. Le temple celtique de Gournay-sur-Aronde (Oise), le seul à avoir été fouillé scientifiquement, sera reconstitué dans le site de SAMARA. C'est la première fois qu'un temple celtique sera rétabli dans son état d'origine.

Le visiteur pourra ensuite se rendre dans trois maisons : la première paléolithique (époque de la chasse et de la cueillette), la deuxième néolithique (les débuts de l'agriculture), la troisième de l'âge du bronze (la métallurgie existe).

### Un bâtiment caméléon

Une construction contemporaine, dite « bâtiment caméléon » parce qu'avec ses coupoles elle s'intégrera parfaitement au paysage vallonné, est conçue par le sculpteur Bruno Lebel, qui travaille en équipe avec un architecte, un économiste et un ingénieur technicien. Cet édifice de 57 mètres de long sur 33 mètres de large comprendra une salle d'exposition, un auditorium, une salle de réunions, une cafétéria, une salle de vente. Les laboratoires de biologie et de géologie constitueront avec le vivarium un centre de recherche de l'université de Picardie. La faune et la flore des marais, dont certains spécimens uniques, seront étudiés sur place.

On s'est rendu compte, en prévoyant cette partie réservée à la science, que les marais ont toujours été rejetés et fuis par l'homme. Considérés comme lieux de maléfices, ils étaient mal aimés comme étaient mal aimés les rares hommes qui y vivaient. Les scientifiques, sans s'en rendre compte, ont perpétué cette attitude. Mais le temps perdu sera rattrapé. Comme souvent dans des cas semblables, le fléau de la balance penche maintenant de l'autre côté et l'on veut aujourd'hui nous persuader que les marécages sont absolument indispensables à l'équilibre de notre environnement.

Côté marais, on trouvera, également dessinés par Bruno Lebel, un arboretum et un jardin botanique-labyrinthe où seront visibles deux mille plantes. En plus, des sentiers *de randonnée permettront* la découverte d'une vie plus proche de nous dans le temps — une tourbière sera reconstituée — ou même carrément actuelle : une hutte de chasse aux oiseaux migrateurs.

SAMARA a toutes les qualités pour réussir : à la fois ambitieux et proche de l'homme, il devrait être un excellent pôle d'attraction dans cette verdoyante vallée de la Somme que l'on traverse souvent trop vite entre la cathédrale d'Amiens et la côte d'Opale.

D'ores et déjà, les habitants des villages proches se préparent à recevoir les touristes. Le premier prêt est M. André Sehet, maire de La Chaussée-Tirancourt, commune sur le territoire de laquelle se trouvent l'oppidum et les marais. Il réagit comme on le fait actuellement dans les différents ministères concernés, où on considère SAMARA comme un projet d'importance nationale : il y accorde autant d'intérêt minutieux que s'il était le patron d'une grosse entreprise qui exporte. SAMARA fera en effet rentrer des devises. Les deux cafés se transformeront en hôtels-restaurants, des gîtes ruraux s'installeront, les chambres à louer se multiplieront ; les cultivateurs ajouteront à leur revenu le prix d'un coup de cidre local, d'une omelette ou d'un gâteau battu.

**MICHEL CURIE.**

## Philatélie

N° 1805

**MONACO : deuxième partie du programme 1983** *(suite)*.

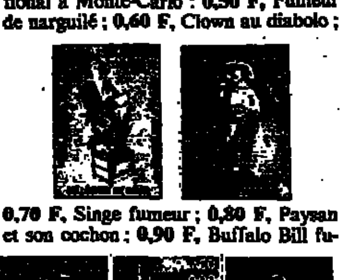
Pour le début de nos informations, voir *le Monde* des 16, 30 juillet, 6 et 13 août.

●. — Nouvelles valeurs d'usage courant (au type précédent) : 2,00 F, rouge, et 2,80 F, bleu. Taille-douce. Et, au type « Jardin exotique », 2,00 F, Argyroderma Roseum. Hélio.

●. — Les automates du XIX[e] siècle, collection Galéa, exposés au Musée national à Monte-Carlo : 0,50 F, Fumeur de narguilé ; 0,60 F, Clown au diabolo ;




0,70 F, Singe fumeur ; 0,80 F, Paysan et son cochon ; 0,90 F, Buffalo Bill fumeur ; 1,00 F, Charmeuse de serpent ; 1,50 F, Pianiste harpiste ; 2,00 F, Jeune fille se poudrant. Hélio, d'après photos, par Detaille.





**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

⊙ 95690 Nesles-la-Vallée (Foyer rural), *les 10-11 sept.* — Bicentenaire de Charles et Robert.

⊙ 14000 Caen, *du 16 au 26 sept.* — Foire de Caen. (Petit cachet.)

⊙ 69000 Lyon (Auditorium Maurice-Ravel), *le 17 sept.* — 5[e] Festival Hector Berlioz.

**En bref...**

● BAHAMAS : 30[e] anniversaire du Conseil de coopération douanière, *31 c.* et 1 dollar.

● GIBRALTAR : « Europa 83 », 16 et 19 pence.

● NAURU : Année mondiale des communications, 5, 10, 20, 25 et 40 cents.

● NOUVELLE-CALÉDONIE : série « poste aérienne » de 2 valeurs, sujets divers : « Les ailes calédoniennes ».




47 fr ; « Pou du ciel », 61 fr. ; « L'Aiglon Caudron ». *Dessinées et gravées* par Jacques Combet, t.-d., Périgueux.

● PITCAIRN (îles) : 175[e] anniversaire de la découverte des îles, 6, 20, 70 cents et 1,20 dollar.

● SWAZILAND : 2[e] série, conservation des oiseaux rapaces, cinq valeurs de 35 cents, se tenant horizontalement.

● SRI-LANKA : hommage aux héros nationaux, 50 c., N.H.M. Abdul Cader ; 50 c., C.A. Lorenz ; 50 c., H.W. Amarasuriya ; 50 c., le révérend Père S.G. Perera.

**ADALBERT VITALYOS.**






# Plaisirs de la table

## La table et les livres

LES vacances sont occasion de lectures. Histoire, Mémoires, romans, selon son goût, sont occasion de rêver, méditer, se passionner ou s'instruire. Mais à l'image des auberges espagnoles, on trouve aussi, dans les livres, ce qu'on y apporte. Je veux dire ce qu'on y cherche de soi-même !

Moi, à travers l'anecdote ou l'aventure, je cherche souvent (toujours) la table. Le Molière de l'école, c'était : *« Je vis de bonne soupe et non de bon langage »*, et plus tard j'ai trempé, avec Proust, ma madeleine dans le thé et partagé le repas de noces d'Emma Bovary. Avant de rencontrer Balzac à table, de pendre la crémaillère de Nana avec Zola et d'inviter mon ami Simenon à la table de Mme Maigret.

Mes dernières lectures ? *Palmes*, de Frédéric Grendel, quelque peu ennuyeux, se passe en Sicile. Et le héros se régale de *pasta con le sarde*. Un plat sicilien typique qu'à l'exception de *La Main à la Pâte* (35, rue Saint-Honoré, téléphone : 508-85-73) aucun restaurant italien de Paris ne nous propose, hélas ! Il s'agit de petits macaronis, revenus, gratinés, avec fenouil, pignons, raisins secs, anchois, oignons et sardines fraîches. Une merveille !

Las, dans *le Piège suisse* d'Edouard Chambost, imbroglio financier-policier qui laisse sceptique, on l'est d'autant plus que l'auteur donne une recette fausse du faisan Souvaroff. Mais où commander un faisan Souvaroff aujourd'hui ? Tel du moins qu'il doit être préparé et comme Alex Humbert, avant sa retraite, savait chez Maxim's en préparer ?

Ce plat bidon est dégusté à Genève. C'est à Genève aussi que fut assassinée « Sissi », dont Jean des Cars nous raconte, merveilleusement, la curieuse existence. Mais aussi il a retrouvé le menu du dîner qu'elle fit, chez la baronne de Rothschild, la veille de son assassinat. Et il nous donne ce document inédit : petites timbales à l'impériale, truite, filet de bœuf jardinière, mousse de volaille Périgueux, chaud-froid de perdreaux en Bellevue, crème glacée à la hongroise, spongeade au citron, marquise au chocolat. J'ai recherché ce que pouvait bien être cette « spongeade ». Favre, en son dictionnaire, l'écrit « spongade », et estime qu'il s'agit du nom italien du sorbet (qui se dit sorbetto). En fait, il devait s'agir d'un sorbet au citron à l'italienne, c'est-à-dire enrichi de meringue.

Heureux les grands reporters, s'ils sont gourmands : les voyages forment leur palais. Il en est ainsi des artistes. Le bon Fred Adison nous donne ses souvenirs : *Dans ma vie y'a d'la musique*. Avec son orchestre célèbre (et *« avec les pompons, avec les pompiers » !*), il a couru la France... des restaurants. Il aime la cuisine lyonnaise. Il fut l'ami de Fernand Point, qui faisait servir le café aux clients qui fumaient entre deux plats : *« Vous fumiez, je croyais que vous aviez terminé ! »*. Il a tenu des années, rue de Penthièvre, un aimable restaurant, le Cap Horn, où déjà, je crois bien, le saucisson (cervelas) lyonnais venait de chez Bobosse (M. Besson, à Saint-Jean-d'Ardières). On se régalait.

Voilà un livre roboratif et « nutritif » (comme eût dit Grimod). On n'en saurait dire autant de celui, de recettes pourtant, du *« cuisinier breton »* M. Paineau (de Questembert), qui entend : *« élaborer un bilan de contrôle en cours de carrière (...), un auto-sondage relevant du meilleur institut qu'est le regard sur soi-même ! »*. Cela le conduit à découvrir que la volaille *« est un produit intéressant, très ouvert à la réflexion du praticien »*. Cela de par son *« côté négatif d'impersonnalité »*, laquelle doit être considérée comme *« une ouverture de créativité »*. De même, le poisson, pour lui, a *« des facultés incommensurables dont les limites ne seront jamais atteintes »*.

Nouvelle cuisine, que de crimes en ton nom ! Pour nous en remettre, lisons *Pierre, Juliette et l'automate*, petit roman de Charles Trenet. Il y a là une vieille cuisinière, Joséphine, qui avait *« le secret de faire du bruit avec des oignons »*.

Hé ! Ne serait-ce pas, tout simplement, celui de la bonne cuisine ?

LA REYNIERE.



## Célébration du calmar

POUR la quatrième fois consécutive, la ville de Santa-Cruz (Californie) délaisse pendant une très longue semaine l'art pour la gastronomie et fête son IVe Festival international du calmar (1). Son créateur, Tom Brezny, invite tous les admirateurs friands de cet étrange animal à le retrouver à l'India Joze (2), du 15 au 28 août.

Calmar ? Vous avez dit « calmar » ? Beurk ! Calmar-cauchemar. Des souvenirs de bestioles molles en formol ou de tentacules monstrueux à 20 000 lieues sous les mers vous hantent aussitôt, et la nausée vous guette... Foin de tout cela !

Au dire de T. Brezny, l'ère du mollusque serait venue. C'est la nourriture de l'avenir. Et d'ailleurs, des pays qui ne passent pas pour être spécialement incultes s'en régalent depuis belle lurette : le Maroc, le Japon, en passant par l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Inde, le Vietnam, les Philippines. Entre autres.

Cette gastronomie vagabonde est piégée dans le livre de Joseph Schultz, *Calamari Cookbook* (3), joliment illustré par Beth Regardz. La presse américaine, *Washington Post* en tête, a saisi l'importance du phénomène et parle de la *« naissance d'une culture secondaire* [subculture] *à Santa- Cruz »*, et des mannequins n'hésitent pas à poser avec des calmars autour du cou.

Pendant toute la durée du Festival, des démonstrations gratuites de recettes auront lieu, et le public sera invité à consommer 1 tonne de calmars sous toutes leurs formes : frite, hachée menu, farcie. Et comme chaque événement aux Etats-Unis se transforme aussitôt en signes, des badges et des T-shirts célébreront aussi, à leur façon, cette nouvelle ère du calmar.

CHRISTIANE TRICOIT.

Voici l'une de ces recettes :

**La salade du pêcheur**

Faire chauffer une tasse d'huile d'olive, y faire blondir des oignons coupés en rondelles avec de l'ail, du thym et du laurier. Ajouter une tasse de vinaigre de vin blanc, ainsi qu'une demi-tasse de vin blanc sec et une demi-tasse d'eau. Porter à ébullition et laisser mijoter pendant vingt minutes.

Verser les morceaux de calmars (environ 1 kilo) dans cette marinade avec une cuillerée à soupe de jus de citron. Couvrir et garder au réfrigérateur pendant vingt-quatre heures. Assaisonner selon le goût au moment de servir.

(1) *Calmar* ou *calamar*, du latin *calamaris* : mollusque voisin de la seiche à nageoires latérales triangulaires et à coquille interne réduite à une « plume » cornée. Sa chair est comestible, et sa taille varie de 50 centimètres (littoral) à 15 mètres (haute mer). Synonyme : encornet. (Dict. Larousse.)

En anglais : *squid* ou *calamari* (dérivé : *squidophile*).

(2) India Joze Restaurant, 1001 Center Street, Santa Cruz, Ca. 95060. Tél. : (1-408) 427-35-54.

(3) *Calamari Cookbook (the)*, de Joseph Schultz et Beth Regardz, soixante-quinze recettes de tous les pays, Orenda-Unity Press. 235 Hoover Road, Santa Cruz, Ca 95065, 1981. Prix : 8,95 dollars.



# Hippisme

## Echos deauvillais

QUELQUES jours de Deauville, côté pistes et côté coulisses.

● D'abord, la fin d'une obsession. L'obsession, c'était la somptueuse Ferme du coteau, la plus belle villa de Deauville, devant laquelle ceux qui choisissent d'arriver par le pont de la Touques et Saint-Arnoult passaient, depuis toujours, sans jamais pouvoir admirer d'elle d'autres aspects que ses balcons fleuris, ses clochetons, et l'ordonnance méticuleuse de ses pelouses. Elle était posée là, à l'entrée de la ville, la dominant de ses tourelles et de ses toits pointus, comme la sentinelle d'un monde impénétrable. Elle était le fruit défendu, le « château » pour ceux des « deux pièces-cuisine » (« avec vue sur mer »).

Cette fois, on l'a visitée.

La Ferme du coteau, construite au début du siècle par Henri de Rothschild sur l'emplacement d'une exploitation ayant appartenu à Gustave Flaubert, était, en dernier lieu, la propriété de la famille américaine Strassburger (principale actionnaire, entre autres, des machines à coudre Singer). Le dernier héritier, Johann-Andreas, en a fait don, voilà trois ans, à la ville de Deauville.

Celle-ci y présentait, jusqu'au 15 août, avec la Société d'encouragement, une exposition sur deux thèmes : Cent-cinquantenaire de la Société d'encouragement et Cent vingt années de courses à Deauville (où l'on commença à courir, sur l'initiative du duc de Morny, dont la casaque rose avec toque rose accueillait les visiteurs, en 1863).

Remarquable exposition ! Comment ne pas rêver devant ces photos, ces casaques et tous ces souvenirs de la Belle Epoque et des « folles » années 20 ? Un détail : quand la famille Strassburger (trois personnes) arrivait à Deauville, elle était accompagnée de huit cuisiniers, huit femmes de chambre et valets de chambre, cinq chauffeurs, cinq secrétaires et une comptable ; sans compter les six jardiniers attachés à la propriété et... quatre peintres sous contrat à l'année pour immortaliser les meilleurs chevaux de l'écurie. Il est vrai que les grands chevaux étaient nombreux à porter la fameuse casaque jaune avec la croix de Saint-André bleue : *Norseman, Pensburty, Worden, Angers, Vamarie, Cambremer, Clarion, Seria, Montaval*...

Ils ne sont plus aujourd'hui que quelques-uns à la représenter, et en province : J.-A. Strassburger, qui appliquait à l'écurie héritée de son père des méthodes d'exploitation très particulières (il décidait des engagements selon les indications d'un pendule), est reparti vivre complètement aux Etats-Unis, ne laissant en Europe qu'une toute petite antenne hippique, confiée à un entraîneur nantais. Mais de ce noyau rabougri surgit encore, de temps à autre, un beau rejet. Une bonne pouliche de cette année est, comme on dit à la pelouse, une « Strass », quoique n'en portant pas les couleurs.

● Beau prix Le Marais, pur, net, éclatant, définitif, comme une lance. Maurice Philipperon, en selle sur *Luth enchantée*, reste à l'arrière du peloton, qu'emmènent *l'Emigrant* et *Noalcoholic*, juste le temps qu'il faut, « déboîte » juste quand il faut, soutient sa pouliche juste de ce qu'il faut, et gagne de plus qu'il n'en faut (une longueur et demie) pour hisser soudain cette petite-fille de *Northern Dancer* (toujours lui) aux tout-premiers rangs des milers européens. Le tout est tellement évident, si bien décomposé et réalisé, qu'on pense à une démonstration d'école ou à un exercice théorique d'état-major.

*Luth enchantée* avait toujours été jugée très bonne par son écurie mais n'avait pas tout à fait accompli ce qu'on attendait d'elle, jusqu'à son arrivée à Deauville, où (probablement par l'effet d'une conjugaison du terrain sec et des parcours en ligne droite) elle a « éclaté ».

On se réjouit pour son propriétaire, Paul de Moussac, un des derniers propriétaires français à résister à l'appel du dollar et à ne pas vendre systématiquement ses chevaux aux émirs, dès qu'ils ont « montré le bout du nez ». Mais que c'est difficile d'atteindre à la grande réussite quand, précisément, on n'est pas un émir : bien que ses couleurs eussent déjà été portées par *Margouillat, Noir et or, Pampabird*, et autres Luth de Saron, c'était, dimanche, la première victoire de Paul de Moussac dans un « groupe 1 ».

● Éblouissant succès d'un « deux ans » d'une écurie qui, elle, avait déjà remporté tous les « groupes 1 » avant qu'on ne les désignât ainsi : l'écurie Volterra. Les juges ont affiché dix longueurs entre *Cariellor* (c'est le nom de ce jeune espoir) et ses suivants. Nous ne nous souvenons pas de pareil intervalle dans une course pour « deux ans ». Même si l'opposition n'était pas très forte, chapeau !...

● Très bonne impression d'une autre « deux ans » : *Féerie boréale*, à l'écurie Rothschild. *Féerie boréale* est un des premiers produits *d'Irish River*, le crack des années 1978-1979, maintenant étalon aux États-Unis. Elle est entraînée par André Fabre, comme *Cariellor*, comme *Romantic Isle*, gagnant du tiercé de dimanche, comme *Mourjane*, vainqueur de l'important prix de la Côte normande. André Fabre ? Une vraie féerie deauvillaise.

● Premier cas de « publicité clandestine » aux courses. On voyait, paraît-il, trop souvent, dans les retransmissions télévisées, le nom de *Tiercé Magazine*, un journal qui, par ailleurs, met chaque semaine à la disposition du programme officiel sa planche en couleur des casaques présentes dans le tiercé. De chers confrères se sont émus. Les banderoles litigieuses sont provisoirement repliées en attendant que soit défini un *modus vivendi* précis.

LOUIS DÉNIEL.

# Jeux

## échecs Nº 1034

### DANS UN TOURBILLON TACTIQUE

(Dixième tournoi par correspondance, finale WM, 1983)

Blancs : NORMANTAS (U.R.S.S.)
Noirs : CRIEL (Belgique)
Début Pirot

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Cf3 | g6 | 15. Dé8+ | Rg7 |
| 2. é4 | Fg7 | 16. Cé4! | Fxb2 (j) |
| 3. d4 | d6 | 17. Cxd6!! (k) | D x d 6 (l) |
| 4. Fé2 | Cf6 | 18. Dxf7+ | Rh6 |
| 5. Cç3 | 0-0 | 19. g4! (m) | Ff6 (n) |
| 6. 0-0 | ç6 (a) | 20. Té1 | Ca6 (o) |
| 7. h3 (b) | Dç7 | 21. Té6!! (p) | Fxé6 |
| 8. a4 | é5 (ç) | 22. Dxf6 | Cç5 (q) |
| 9. Fé3 (d) | éxd4 | 23. g5+ | Rh5 |
| 10. Fxd4 (é) | Té8 | 24. Fé2! | Tf8 (r) |
| 11. Té1! | Cxé4 (f) | 25. Cd4+ | Rh4 |
| 12. Fç4! (g) | Cf6 (h) | 26. Cf5+ | gxf5 (s) |
| 13. Fxf6! (i) | Txé1+ | 27. Dh6 mat. | |
| 14. Dxé1 | Fxf6 | | |

NOTES

*a)* Une autre idée consiste en 6..., *Fg4 ; par exemple*, 7. h3, *Fxf3* ; 8. Fxf3, Cç6 ; 9. Fg5, h6 ; 10. Fé3, é5 ; 11. dxé5, dxé5 ; 12. Cé2 (Vassioukov - Tzeskovsky, U.R.S.S., 1982) ou 7. Fé3, Cb-d7 ; 8. h3, Fxf3 ; *9. Fxf3, é5* ; 10. g3, ç6 ; 11. Fg2, Da5 ; 12. Dd2 (Karpov - Nunn, Tilburg, 1982) ou encore 7. Fé3, Cç6 ; 8. Dd2, Té8 ; 9. Tf-é1, a6 ; *10. Ta-d1, Fxf3 ; 11. Fxf3, é5* ; 12. dxé5, dxé5 ; 13. Ca4, Dé7 ; 14. ç3 (Karpov - Spassky, Hambourg, 1982). A noter l'événement du 50e Championnat de *l'U.R.S.S.*, la perte de Karpov avec les Blancs contre le joueur peu connu de Tbilissi, âgé de vingt-trois ans, Durab Azmaiparachvili, sa seule partie perdue après *7. Fé3, Cç6 ; 8. Dd2, é5* ; 9. d5, Cé7 ; 10. Ta-d1, b5!! une nouveauté surprenante ; 11. a3 (si *11.* Fxb5, Fx*f3* ; *12. gxf3, Ch5*), *a5* ; 12. b4, axb4 ; 13. axb4, Ta3! ; 14. Fg5, Txç3! ; 15. Fxf6, Fxf3! ; 16. Fxf3, Ta3 ; 17. Fxg7, Rxg7 ; 18. Ta1, Da8! ; 19. Txa3, Dxa3 ; 20. *Fé2, Db2* ; 21. Td1, f5! ; 22. éxf5, Cxf5 ; 23. ç3, Dxd2 ; 24. Txd2, Ta8! ; 25. Fxb5, Ta3! ; 26. Tç2, Cé7! ; 27. f4, éxf4 ; *28. Fç6, Cf5 ; 29. Rf2, Cé3* ; 30. Tç1, Rf6 ; 31. g3, Ré5, et les Noirs l'emportèrent au quarante et unième coup.

*b)* Ou 7. a4, Dç7 ; 8. Fé3, é5 ; *9. dxé5, dxé5 ; 10. Cd2 avec un léger* avantage aux Blancs.

*ç)* 8..., a5 est aussi à envisager.

*d)* Ou 9. Té1, Cb-d7 ; 10. Fé3, éxd4 ; 11. Fxd4, Té8 ; 12. Cd2, b6 ; 13. Cç4, Té6 ; 14. f3 (Short - Van Wijgerden, Amsterdam, 1982), qui semble supérieur à l'échange 9. dxé5, dxé5 ; 10. Fé3, Ch5! ; 11. a5, Cf4 ; 12. Cd2 ; Fé6 ; 13. Cç4, Td8 ; 14. Dé1, Cd7, suite qui donne aux Noirs un jeu actif.

*é)* 10. Cxd4 était attendu.

*f)* L'acceptation du sacrifice de pion va entraîner les Noirs dans un dangereux tourbillon tactique ; la sagesse re*commandait d'entrer dans la va*riante 11..., Cb-d7 ; 12. Ff1.

*g)* Brusquement, l'énorme avantage de développement des Blancs apparaît au grand jour.

*h)* Une défense peu agréable, mais 12..., d5 n'est pas meilleur : 13. Cxé4, dxé4 ; 14. Cg5, Té7 ; 15. Cxf7!, Txf7 ; 16. Txé4, Dd8 ; 17. Fç5!, Dxd1+ ; 18. Txd1 avec un gain rapide. Sur 12..., d5, la suite 13. Fxd5!, çxd5 ; 14. Cxd5, Dd8 ; 15. Fxg7 est également suffisante.

*i)* Et maintenant surgit l'engrenage dans lequel le R noir est irrésistiblement happé.

*j)* Que faire ? Si 16..., Dd7 ; 17. Cxf6, Rxf6 ; 18. Dh8+ ; si 16..., Dd8 ; 17. Dxf7+ ; si 16..., d5 ; *17. Cxf6, Rxf6 ; 18. Té1, Fé6* ; 19. Dh8+, Ré7 ; 20. Cg5! avec une attaque imparable (selon le vainqueur, 20..., Df4 ; 21. Cxé6, fxé6 ; 22. Fd3, Df7 ; 23. Té3!).

*k)* Une pluie de sacrifices.

*l)* Si 17..., Fxa1 ; 18. Cxf7, g5 ; 19. Dh8+, Rg6 ; 20. Fd3+, Rxf7 ; 21. Cg5+, Ré7 ; 22. Dxh7+, Rd8 ; 23. Dg8+, Ré7 ; 24. Df7+, Rd8 ; 25. Df8+, Rd7 ; 26. Ff5 mat. Ou bien 17..., Dd7 ; 18. Té1 !, Dxé8 ; 19. Cxé8+et 20. Cç7 ou 18..., Ca6 ; 19. Cxç8 Dxé8 ; 20. Txé8, Cç7 ; 21. Té7, Txç8 ; 22.Txf7+.

*m)* Menace mat en deux coups.

*n)* 19..., Fxg4 ne sauve rien comme l'indique Normantas : 20. hxg4, Fxa1 ; 21. g5+, Rh5 ; 22. Dxh7+, Rg4 ; *23. Rg2!, Rf5 ; 24. Dh3+, Ré4* ; 25. Dg4+, Df4 ; 26. Dé6+, Fé5 ; 27. Fd3 mat !

*o)* Ou 20..., Cd7 ; 21. Té6, Dd1+ ; 22. Rg2, Fd8 ; 23. Té7 avec gain ou bien 20..., Dd8 ; 21. Té8, Dd1+ ; 22. Rg2, Da1 ; 23. Th8.

*p)* Superbe *interception qui cède* la qualité pour éliminer le défenseur des cases noires et renouveler le mat en g5.

*q)* Ou 22..., Dd1+ ; 23. Rg2, Fxç4 (les Noirs ont T et *F en plus*) ; 24. g5+, Rh5 ; 25. Df4, Dxf3+ ; 26. Rxf3!, Fd5+ ; 27. Rg3 suivi du mat ou bien 22..., Tf8 ; 23. g5+, Rh5 ; 24. Fxé6! (menace 25. *Fg4 mat*), *Dd1+* ; 25. Rh2!!, Dxf3 ; 26. Fg4+, Rh4 ; 27. Fxf3, Txf6 ; 28. gxf6, Cç7 ; 29. Fg4 avec gain.

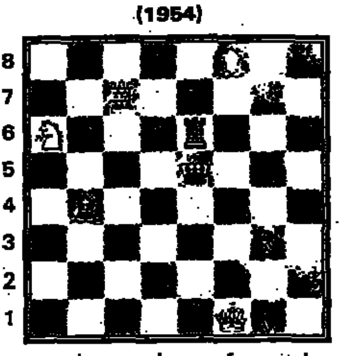
*r)* Si 24..., Df8 ; 25. Df4 et si 24..., Cé4 ; 25. Dg7.

*s)* Ou 26..., Fxf5+ ; 27. Dxd6.

ÉTUDE

F. RICHTER

(1954)




BLANCS (4) : Rf1, Tç7, Ff8, Ca6.

NOIRS (3) : Ré5, Té6, Fb4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1033

(A. Tchekhov. 1983. Memorial Platov)

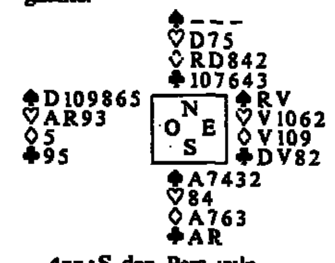
(Blancs : Ré2, Fé7, Cd1, Pb2, a2, h2, h3. Noirs : Rd4, Da5, Pa6, b5, d5, f5.)

1. Ff6+!, Ré4! (si 1..., Rç4 ; 2. b3+, Rç5 ; 3. b4+, Rxb4 ; 4. Fç3+ ou 3..., *Dxb4 ; 4. Fé7+) ; 2. Cç3+, Rf4* ; 3. Cxd5+, Ré4 ; 4. Cç3+, Rf4 ; 5. a3!!, b4 ; 6. axb4, Da1! ; 7. Rf2! zugzwang, a5 ; 8. b5! (et non 8. b3?, Da3), a4 ; 9. b6 et les Blancs gagnent.

## bridge Nº 1032

### A PILE OU FACE

*Le déclarant crut qu'il avait* perdu le tournoi quand il s'aperçut qu'il venait de chuter un contrat de 5 Carreaux qu'il aurait pu gagner. Mais, à moins d'avoir une petite machine à calculer sur soi, il n'était pas si facile de trouver la ligne de jeu gagnante.




*Ann :* S. don. Pers. vuln.

| *Sud* *Manfield* | *Ouest* *Swanson* | *Nord* *Woolsey* | *Est* *Fox* |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | passe | 1 SA | passe |
| 2 ♢ | passe | 3 ♢ | passe |
| 3 SA | passe | 4 ♢ | passe |
| 5 ♢ | passe | passe | passe |

*Ouest ayant attaqué le Roi de* Cœur, puis l'As de Cœur et le 3 de Cœur, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

*Réponse :*

*A la table, quand on ne voit pas* les mains adverses, il semble que la ligne de jeu la plus normale soit d'affranchir les Trèfles. Le problème est donc d'essayer de se protéger contre une répartition défavorable des atouts et des Trèfles.

Ainsi, après avoir fait la Dame de Cœur (sur laquelle il jette un Pique), le déclarant tire l'As de Car*reau et As Roi de Trèfle. Il remonte* au mort grâce à la Dame de Carreau et constate à regret que les atouts ne sont pas 2-2. Il commence ensuite l'affranchissement des Trèfles en en coupant un avec le 6 de Carreau, puis il retourne au mort en coupant un Pique avec le 4 de Carreau, *et il* rejoue *le quatrième Trèfle qu'il coupe avec son dernier atout* (le 7 de Carreau). Il ne lui reste plus qu'à revenir au mort en coupant une deuxième fois Pique afin de réaliser le cinquième atout et le cinquième Trèfle affranchi. Au total onze levées sans même utiliser l'As de Pique qu'il faut d'ailleurs se garder de jouer car Est pourrait surcouper le mort au troisième tour à Pique.

Pourquoi le déclarant a-t-il chuté ? Voici l'explication de son partenaire : « Eddie avait un problème difficile et... *il décida de jouer les deux gros Carreaux du mort.* Désormais il ne pouvait plus réussir son contrat... Si les atouts avaient été 2-2, il aurait pu gagner même avec les Trèfles 5-1, et il aurait eu aussi la ressource de couper trois Piques. Il n'est pas clair que sa *ligne de jeu soit moins bonne...* »

Rappelons toutefois que la répartition 3-1 se produit dans 50 % des cas et 2-2 dans 40 %.

### L'INUTILE PARADE

Comment construire un problème de bridge ? La formule la plus simple est sans doute celle de l'ancien champion du monde, le mathématicien Robert Lattès, qui, en modifiant une ou deux cartes dans une donne, obtient souvent d'excellents problèmes. Ainsi c'est en analysant un coup publié par Truscott dans le *New Herald Tribune* qu'il a abouti à ce joli problème.

♠ R 6
♡ R D 8 5 2
♢ 9 3
♣ D 7 6 4

♠ 5 4
♡ 10 9 6 4
♢ A R D V 10 5
♣ 8

N
O E
S

♠ V 10 3
♡ V 7 3
♢ 6 2
♣ R V 10 9 5

♠ A D 9 8 7 2
♡ A
♢ 8 7 4
♣ A 3 2

Ouest attaque l'As, le Roi et la Dame de Carreau, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

PHILIPPE BRUGNON.

### COURRIER DES LECTEURS

« On m'affirme, écrit un lecteur, que la règle qui obligeait à annoncer au début du coup que l'on a 100 d'honneurs n'existe plus. Est-ce exact ? »

Oui, cette règle, qui était une survivance du whist, a été *depuis long*temps supprimée, et dans l'encyclopédie « Bridge, connaissance et technique » (éd. Denoël), J. Le Dentu précise même qu'il y a intérêt à passer ces honneurs sous silence jusqu'à la fin du coup « pour ne pas fournir cette indication à l'adversaire au cours du jeu ».

## scrabble ® Nº 170

### COMPTEZ VOS OUAILLES

Tournoi par paires de l'Ile-de-France
Issy-les-Moulineaux
19 juin

*Suite de notre chronique nº 168 JOUEZ SANS DÉBOIRE du 23 juillet.*

Nous poursuivons l'étude des pluriels sans singulier. FÉRALIES, fêtes en l'honneur des morts, est un mot curieusement absent du Robert, du Trésor,... et du Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse ; cherchez les quatre anagrammes du mot « singulier ».

Autres pluriels latins et sinistres : GÉMONIES, escalier du mont Capitolin où l'on exposait les corps des suppliciés avant de les précipiter dans le Tibre, pluriel conforme à l'étymologie *gemoniae scalae*, mar*ches des gémonies* (une anagramme à trouver, qui figure dans l'additif de la F.F.Sc.) et LATOMIES, carrières de Syracuse qui servaient de prison (une anagramme du « singulier », une du pluriel).

| Nº | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | EGINOST | | | |
| 2 | EILOPSZ | GESTION | H 4 | 70 |
| 3 | AACRTVY | SPOLIEZ | 11 H | 95 |
| 4 | ARTV+IOS | *CYAN(a)* | *10 E* | 35 |
| 5 | Q+DFHUU ? | RIVETAS(b) | 5 E | 40 |
| 6 | DFH+EMRU | QUEU(E) | M 9 | 38 |
| 7 | DHM+AORU | REFUS | 6 D | 36 |
| 8 | OU+BEINU | DIRHAM | L 10 | 37 |
| 9 | EEHINRU | BINOME | 15 H | 27 |
| 10 | U+EIISSV | HERNIE | 6 J | 34 |
| 11 | E+ACDRTX | SUIVIES | O 1 | 42 |
| 12 | CDGNOOT | EXTRA | 11 A | 36 |
| 13 | DGOT+AEL | CONGESTIONS | H 1 | 42 |
| 14 | AEIJLMT | DELOGEAT | A 6 | 83 |
| 15 | LM+AAEEM | JETAI | 4 A | 43 |
| 16 | AA+ENPS? | LEMME | 3 B | 28 |
| 17 | EFORTUW | *EPATAN(T)S* | *C 8* | 74 |
| 18 | EFORT+DL | WUS | 15 A | 36 |
| 19 | LT+ABENU | REFOND(c) | M 2 | 24 + 10 |
| 20 | ALN+EKL | BLEUET | B 2 | 27 |
| 21 | ELN | KOLA | 9 G | 45 |
| 22 | | NE | 14 I | 10 |
| | | Total ............ | | 912 |

LATRINES vient aussi d'un mot latin, *mais qui est singulier (deux* anagrammes en sept lettres). ÉPOISSES et MAROLLES ne sont pas des pluriels, mais des communes, l'une de la Côte-d'Or, l'autre du Nord, qui ont donné leur nom à des fromages.

Trouvez l'anagramme de POISSÉE et celle de MAROLLES (nous vous rappelons que l'autre graphie MAROILLES *est à rapprocher de* MARIOLLE et de RAMOLLIE). Enfin les OUAILLES sont les brebis du Seigneur (latin *ovis*). Le pluriel semble indiquer que, Dieu soit loué !, il n'y a pas de brebis égarée *(à suivre).*

NOTES

(a) Bleu-vert de synthèse (*cf.* CYANOSER et CYANURER).

(b) SPART ou SPRAT, I 10, 24.

(c) Solo Duguet-Dellac : RETIF, F 2, perd un point.

1) Dellac-Duguet 912. 2. Hannuna-Muraciolle 896. Résultats finaux : idem.

★ Anagrammes des pluriels sans singulier : FERIALE FELERAI – FLAIREE ALIFERE – GOMINEE – MOLETAI MOLESTAI – RELIANT RALENTI – POESIES – SLALOMER.

M. CHARLEMAGNE.

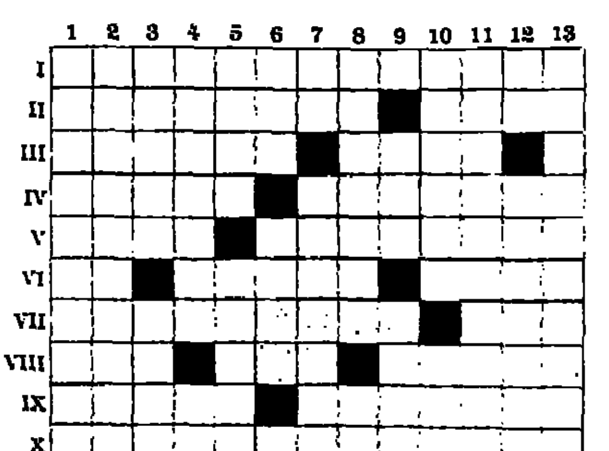
★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS Nº 263

**Horizontalement**

I. Ne sont pas bien lourds, et pourtant... – II. Temps de prières. Fait un pli. – III. Fait riche. Un banc bancal. – IV. Si elle était française, elle serait loin d'être huitième. Pour les premiers jours. – V. Coloré. Couronné dès sa naissance, puis par Huysmans. – VI. A rendre de droite à gauche. Donne un accord. Donne du temps. – VII. Très affectées. Dans un premier temps. – VIII. En équilibre. Déjà là. Pour qu'il soit brave, il ne suffit pas qu'il se batte, il faut qu'il batte. – IX. Multitude. C'est d'un certain goût. – X. Trop étendues.




**Verticalement**

1. Ce qu'on attend de lui, ce sont *des résultats*. – 2. *Cherche scientifi*quement le bon résultat. – 3. Orthodoxes. On n'y va pas pour le tir aux pigeons. – 4. C'est un signe de succès. Vient de l'espace. – 5. Va vers l'espace. Bichonna. – 6. Exprimes. C'est un point de vue. – 7. Préposition. Sur le Corse. – 8. Comme la vérité au fond de son puits. Elle est là, phonétiquement. – 9. Fait un peu parler. Mit en pièces. – *10. Manque d'aplomb. Dans la* mélodie. – 11. Desserre l'étau. – 12. Préposition. Manque de simplicité. – 13. Sartriens.

**SOLUTION DU Nº 262**

***Horizontalement***

I. Sélectionneur. – II. Aleph. Fluette. – III. Liguer. Empois. – IV. Amarres. Eéilp. – V. Milc. Cegr. Lee. – VI. Anisée. Robe. – VII. Les. Cloîtrent. – VIII. Echangea. Ie. – IX. Connu. Dressée. – X. Satisfaisants.

**Verticalement**

1. Salamalecs. – 2. Eliminé. Oa. – 3. Légalisent. – 4. Epurés. C.N.I. – 5. Cher. Echus. – 6. Recela. – 7. If. Se. Onda. – 8. Ole. Grigri. – 9. Numérotées. – 10. Nèpe. Brasa. – *11. Etoilée. Sa.* – *12. Utile.* Niet. – 13. Respectées.

FRANÇOIS DORLET.

### ANACROISÉS ® Nº 263

**Horizontalement**

1. EEILPRU. – 2. AAKMNRS. – 3. AAGGINNT. – 4. DGNOORU. – 5. CÉEILOS. – 6. CEEHILV. – 7. ADENORU. – 8. EELLSUU. – 9. EEGRRSV. – 10. CCELRS. – 11. AEIINPRS (+ 1). – 12. EEIL-LORS (+ 1). – 13. CDEEIRT (+ 3) – 14. DEEINRR. – 15. CEEHNT. – 16. ACEFIRS (+ 1). – 17. EEIMRSSSU (+ 1).

**Verticalement**

18. AEEINPR (+ 1). – 19. IN-*NOSSU* (+ 2). – 20. AAADFRY. – 21. EERSSTV (+ 1). – 22. CDEEIIRR. – 23. AAEEINRSU. – 24. EEEGLNRU. – 25. AEEILS (+ 1). – 26. CEEILRU (+ 1). – 27. CEHIMOS. – 28. EEPRSSX. – 29. AELNNU (+ 1). – 30. ACEEORRT. – 31. ERSSTUU. – 32. EERSSTU.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

**SOLUTION DU Nº 262**

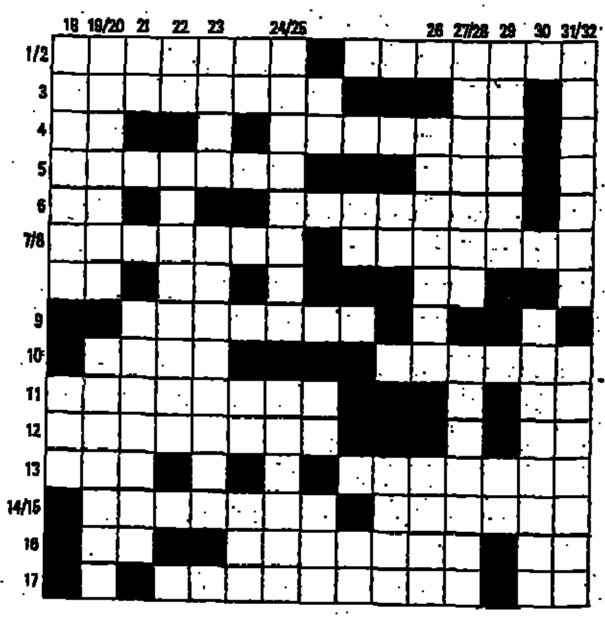
***Horizontalement***

1. CIRRHOSE (ROCHIERS). – 2. ROOTER (TORERO). – 3. ALOUATE, singe hurleur. – 4. DECRETE. – 5. SARMENT. – 6. INACTIF. – 7. BIAISER (BISERAI). – 8. EOLIENNE. – 9. NUITEES (ENSUITE). – 10. EMETINE. – 11. BARAQUAI. – 12. MOUSME. – 13. RENITENT (INTENTER). – 14. TOUSSOTE. – 15. BIBINES. – 16. ESCAPADE.

**Verticalement**

17. CALIBRE (BERCAIL, CABLIER). – 18. OMETTRE (EMOTTER). – 19. COTOIES. – 20. ROSAIRE. – 21. CLIMATS. – 22. ENEMAS, instrument d'oto-rhino (AMENES, EMANES). – 23. OTAIENT. – 24. SERFOUI. – 25. LINEAIRE (LAINIERE). – 26. DEBITEUR. – 27. RENIEE. – 28. HARNAIS. – 29. OCTANES (CANOTES, TOSCANE). – 30. INSINUAT. – 31 ANEANTI. – 32. OASIENNE. – 33. REPROCHE (PORCHERE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.




Le Monde

SOIRÉES

La folle revue

...quête de Roger de L...

...xemple de Cézanne

Les autres conseils

## SOIRÉES

# La folle revue

*Les touristes vont au Lido, au Moulin-Rouge. Suivons-les aujourd'hui aux Folies-Bergère où ils cherchent – et trouvent – le gai Paris.*

La grande façade art-déco vous toise avec hauteur dans cette petite rue Bergère d'où les Folies tirent leur nom. Dans le grand hall, le bar est toujours là, si l'on ne retrouve pas le tableau de Manet et son atmosphère. Le spectacle n'est qu'à 21 heures ; des visiteurs profitent d'une petite étape gastronomique autour d'un buffet vins et fromages bien français. Les visiteurs ? « Jeans » et shorts ont chassé les cocottes du promenoir. Pour 58 francs, il est un moyen économique de s'offrir une soirée typiquement parisienne.

Que le spectacle commence ! Juste le temps d'échanger quelques petits bonjours : les étrangers sont tous plus ou moins du même autocar ! La charge des cuivres et des trompettes de l'orchestre tapi dans la fosse fait lever le rideau rouge.

*Folies de Paris :* treize lettres comme Folies-Bergère, on est superstitieux au music-hall. La revue joue sur la profusion, on ne lésine sur rien. Elle vous entraîne dans une succession de tableaux qui ont nécessité, dit la publicité, autant d'argent que d'efforts pour les faire disparaître aussitôt. A tout instant, il se passe quelque chose sur la scène : c'est ça, le luxe. A regarder les visages épanouis alentour, on sait que la salle est déjà gagnée.

Dans un pot-pourri d'airs archi-connus, c'est un tourbillon éblouissant de belles gambettes, de ceintures de bananes, de canotiers et de petits femmes nues. Hommages appuyés à la Belle Otéro, à Mistinguett, à Damia, à Chevalier, à ceux qui établirent ici leur nom et le renom de l'établissement. Même le grand Charlot, à ses débuts, est passé sur ces planches. Des kilomètres de rubans, des centaines de kilos de paillettes, et du strass et des plumes et encore et encore... A se demander comment il peut rester des autruches.

Tout cela monte et descend dans cent décors de cartes postales parfumées. Deux heures et demie pour loucher sur des formes au-dessus de tout soupçon. La salle s'échauffe, s'extasie à chaque grand écart, rythme des mains les figures effrénées et soupire aux élans érotiques des pas de deux. Mais ils attendent la descente de l'escalier. Ah ! la descente de l'escalier, le clin d'œil à l'avant-dernière marche : *« L'ai-je bien descendu ? »* Plus qu'une tradition c'est un art. Et peut-être retrouverez-vous le fantôme de Joséphine Baker, la bombe noire, dans le sourire étincelant de la grande Lisette Malidor.

Royaume de la femme éternelle et parisienne, les Folies célèbrent l'amour, toujours l'amour, les choristes le serinent à satiété sur des paroles de Pascal Sevran. Quand le public est composite à ce point, que peut-on dire d'autre que je t'aime, je t'adore ? L'amuseur polyglotte, pape de la soirée, a compris le problème, il dit bonsoir dans toutes les langues, y compris le russe et le japonais, salué en écho par chaque pays aux quatre coins de l'assemblée. Malheur à lui s'il oublie quelqu'un !

Ceux qui ont réservé ont la chance d'être aux premiers rangs. Ils ont droit aux faveurs de la vedette espagnole. Peut-être même, Monsieur montera-t-il sur scène pour esquisser, au final, un french-cancan hésitant sous les encouragements de la foule excitée...

En sortant de ce flot de lumières, de musiques et de couleurs, devant l'enthousiasme ému des spectateurs, on se dit qu'après tout, la France n'a rien à envier aux super shows américains. Cent ans après, la revue tient la rampe. Dans le tableau de Manet, c'est peut-être ce que reflète le sourire fané de la serveuse du bar des Folies-Bergère.

**D. E.**

★ Folies-Bergère : « Folies de Paris », prix des places 71 F à 215 F. Buffet vins et fromages de France : 90 F.

## CINÉMA

### « ÉQUATEUR », de Serge Gainsbourg

# Les Blancs malades de l'Afrique noire

On s'était battu, au Festival de Cannes, pour assister à l'unique projection d'*Equateur*, présenté, hors concours, dans la sélection officielle. La personnalité de Gainsbourg attirait l'événement, un peu scandaleux (les scènes érotiques entre Francis Huster et Barbara Sukowa) comme l'aimant attire le fer. Les avis furent très partagés. D'autant que les festivaliers n'avaient pas tous, sous la main, *le Coup de lune*, roman de Simenon dont le film est l'adaptation.

Or, justement, le choix de ce roman par Gainsbourg est très important. On va pouvoir, à présent, s'en rendre compte. Le cinéaste y a trouvé – il l'avait d'ailleurs dit, mais qui l'avait entendu, à Cannes ? – un thème déjà traité par lui dans *je t'aime moi non plus*, sa dernière œuvre cinématographique : les rapports impossibles entre l'homme et la femme.

Ici, la femme, Adèle, tenancière d'un hôtel louche de Libreville, est la plus forte. Elle tient sous son emprise sexuelle Timar, jeune homme naïf venant au Gabon dans l'intention d'y faire fortune. Elle lui ment, se sert de lui, le détruit moralement parce qu'elle représente l'Afrique noire de l'époque coloniale, dont Timar, l'idéaliste, n'a pas su, pas voulu, jouer le jeu. Et, si l'intrigue de Simenon est déplacée des années 30 aux années 50 (un portrait du président Auriol dans un bureau officiel l'indique rapidement), Gainsbourg en a gardé le sens : les colons blancs du Gabon, même s'ils appartiennent à divers milieux, sont tous liés par une complicité tacite. La vérité sur l'assassinat d'un boy noir doit être étouffée. Aux trafics de l'administration française s'ajoute le ciment du racisme dont tous ces Blancs sont comme naturellement malades.

La passion charnelle de Timar pour Adèle est le piège tendu par le colonialisme. Comme Simenon, Gainsbourg décrit ce monde d'une façon critique mais à distance, avec des ellipses et selon le point de vue de Timar, qui ne comprend pas tout ce qui se passe, perd ses illusions et bien davantage. Willy Kurant, directeur de la photographie, donne l'éclairage fantasmatique de cet univers africain tandis que la caméra portée par Yann Le Masson en trace les limites, tourne autour des personnages prisonniers d'un mode de vie pourri.

Adèle aime sans doute Timar, à sa façon, mais il refuse d'entrer dans le clan. La violence contenue de la mise en scène trace la frontière entre les deux communautés, fait sentir la chaleur torride, la transpiration, refuse l'exotisme de la nature au profit d'un réalisme halluciné. Les corps nus s'étreignent sous les moustiquaires. L'érotisme provocant, animal, de Barbara Sukowa pousse Francis Huster hors de ses compositions habituelles toujours un peu affectées. Fiévreux, possédé, les joues mangées de barbe, les vêtements fripés, le regard perturbé par une frénésie intérieure, l'acteur arrache de lui-même quelque chose qu'on n'avait jamais vu chez lui.

Gainsbourg passait pour un cinéaste amateur (obsessions portées sur Jane Birkin dans son premier long métrage, sacrifices esthétiques aux publicités de l'entracte). *Equateur* prouve suffisamment le contraire, jusque dans le travail de la bande sonore, dont une mélopée lancinante au cours d'un voyage en pirogue.

**JACQUES SICLIER.**

★ Voir les films nouveaux.

## MUSIQUE

### UNE MISE AU POINT DE L'ARCHITECTE GUILLAUME GILLET

*A la suite de notre article sur « Le Nouveau Siècle à Lille : un auditorium en rodage », M. Guillaume Gillet, architecte, nous a adressé la mise au point suivante :*

C'est moi qui suis l'architecte de l'ensemble ainsi dénommé, et donc le constructeur de la salle dont il est question. Les ouvrages réalisés à l'intérieur de son volume par la municipalité de Lille, suivant les plans de M. Tourane, l'ont malheureusement dénaturée, et j'ai protesté auprès de M. le Maire de Lille à propos de ces travaux qui ont trahi ma conception.

Au paragraphe des acousticiens, « le professeur Kramer de la Philharmonique de Berlin et M. Lamoral du Palais des Congrès de Paris », il convient d'ajouter le nom des architectes et certaines précisions : Hans Scharoun pour Berlin (concours de 1956 et dix années de réglages à ma connaissance), Malo, Guibout et... Guillaume Gillet pour le Palais des Congrès à Paris, inauguré en 1974 (avec corrections de M. Melzer, à la demande du directeur de l'Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm, qui a fini par se réfugier dans la Salle Pleyel conçue par l'ingénieur Gustave Lyon en 1926, et récemment revue et corrigée par MM. Melzer et Armagnac après un demi-siècle de tâtonnements).

L'acoustique des spécialistes n'a pas fini de faire parler d'elle, à défaut de se faire toujours bien entendre.

■ Le parolier Ira Gershwin, frère et collaborateur de George Gershwin, est mort, le 17 août, à Beverly-Hills (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Il avait écrit les paroles de *Porgy and Bess* et de *Of Thee I Sing*, signé les chansons de nombreuses pièces et de films.

## FESTIVALS

# Hédé et son théâtre

Rien n'y manque : ni la place de la mairie, avec son monument aux morts, ni la grand-rue, ni l'église, bien sûr, ni même les ruines du château. Un peu loin de Rennes, trop distant des plages. Même la route Rennes-Saint-Malo évite le village : *« Alors, qu'est-ce qu'on peut faire d'autre à Hédé, en été, qu'un festival ? »*

C'est une évidence pour cette lycéenne transformée en serveuse de la « cafette », c'est-à-dire la place la mairie tout bonnement devenue lieu central de rencontre pour les spectateurs, les artistes et les habitants, par la seule grâce de tables et de bancs, d'un bar-restaurant improvisé et de l'amabilité des serveuses occasionnelles. Pour une bonne partie des Hédéens, qui assurent bénévolement la mise en place, la technique et l'intendance de ce Xe Festival, qui a vu passer, du 9 au 15 août, vingt-cinq mille personnes, tout cela donne à la manifestation une « taille humaine ».

Ce n'était pourtant pas si facile pour Bernard Libault et Michel Estier, venus il y a plus de dix ans présenter *Godot*, avec pour loge une 2 CV, de gagner ce pari audacieux de l'animation et de la création en milieu rural. Ils sont pourtant parvenus à mettre sur pied une troupe, le Ballet-théâtre Libault-Estier, dans ce Théâtre de poche de Hédé où ils ont monté de multiples spectacles de danse et de théâtre, de *la Belle et la Bête* aux *Entretiens avec le bourreau*, en passant par *le Médecin malgré lui*.

Cette année, ils proposent une comédie musicale pour enfants, *l'Histoire des trois laveuses*, une version très Walt Disney de la coexistence pacifique d'un canard, d'une oie, d'un cochon et d'un loup qui a le vertige. Les travaux réalisés à partir de ce spectacle par les élèves des écoles de la région et les réactions du jeune public montrent qu'ils ont trouvé le ton juste.

Ce dixième festival n'a pu se permettre ni une grande création théâtrale ni un ballet nouveau. Un projet sur le thème de l'Odyssée ne s'est pas réalisé faute de subvention du ministère. C'est le cercle vicieux bien connu : un déficit passé entraîne un plan de redressement, qui empêche la création d'un ballet l'année précédente et donc... pas de subvention à la création l'année d'après.

Alors, Bernard Libault a repris, dans le cadre des ruines du château de Hédé, sa chorégraphie sur des textes écrits par Aragon et Angèle Vannier, en souvenir de ces deux poètes récemment disparus. Une très bonne idée, tout près du château : les « gonflables » géants aux formes folles créés par Aerbag, sur lesquels rebondissent les enfants et les parents de 19 heures à 19 h 30.

Et, si la programmation musicale, qui se veut avant tout attractive, repose sur des valeurs comme le Golden Gate Quartet ou l'ensemble Ars antica, Michel Estier et Bernard Libault ont demandé à des troupes et à des acteurs, souvent des amis déjà venus à Hédé, de montrer des spectacles non consacrés. Ainsi, Claude Legros, qu'il faudra déplacer du café-théâtre « Chez Solange » au chapiteau, étant donné l'afflux de spectateurs, ou l'excellent théâtre de la Mie de Pain, dont le *Seance Friction*, bourré de complexes et de phantasmes, est une merveille de comique corrosif et de jeux d'acteur bien construits.

Les rapports de pouvoir deviennent ici prétexte au déchaînement de très bons comédiens, dans une série de gags dignes du meilleur cinéma muet, avec, en prime, un château fort, le Cirque de Moscou et même *Apocalypse Now*. La création de *Deux sous pour dépenser* donne l'occasion à Françoise Darnell et à Michèle Pages de se promener avec chaleur et humour à travers les rêves et les délires de deux femmes de ménage d'un théâtre. Même si le spectacle demande à être rodé, la complicité des deux comédiennes fait plaisir à voir, et la scène improvisée de la lecture du journal leur a permis, l'autre soir, un dialogue irrésistible sur l'insémination artificielle des vaches.

*« Quel est le plus court chemin d'une vie à l'autre ? »* Le théâtre, répond Françoise Darnell. C'est bien ce que l'on a vécu à Hédé, du 9 au 15 août.

**THIERRY BUANIC.**

● ERRATUM. – Dans l'article d'André Chastel intitulé « Des trésors sur les routes », il aurait fallu lire : « Des historiens universitaires ont cru bien faire en *ironisant* sur les douze *têtes* de saint Jean-Baptiste (et non « en inscrivant sur les douze titres »). Enfin, le nom de Mme Marie-Madeleine Gauthier a été indûment transformé en « Michel Gauthin ».

## EXPOSITIONS

# La quête de Roger de La Fresnaye

*(Suite de la première page)*

Il en réitère la structure en 1910 dans l'*Homme buvant et chantant*, mais avec une souplesse des formes qui lui vient de l'art nouveau que lui ont enseigné Maurice Denis et Sérusier à l'académie Ranson. On décèle dans cette toile comme dans la *Femme aux chrysanthèmes* sa tendance à la préciosité maniériste et baroque, manifestée tant dans son cubisme d'avant 1914 que dans son réalisme d'après 1918.

Avant de devenir le chantre des valeurs françaises, La Fresnaye montre pourtant une attirance pour les brumes germaniques du côté de Munich où il se rendit en 1908 au moment où y travaillaient les expressionnistes du Blaue Reiter. Une petite excitation du pinceau et des couleurs a marqué ses tableaux de 1910 comme *la Forêt*, *l'Entrée du village*, *les Nus dans le paysage*, dont le dessin simplifié joue en contrepoint d'une couleur soutenue et violente.

### L'exemple de Cézanne

En se cherchant, La Fresnaye finit par trouver Cézanne, le peintre dont l'insistance pathétique à vouloir cerner les choses avec justesse le touche. Il adopte ses pommes sur leur compotier, ses nappes sur des coins de table ornée de fleurs, en quête d'une nouvelle manière de peindre des formes, dans une tentative qui se révèle presque contre nature lorsqu'on se rend à l'évidence que tout, chez ce peintre, passe par la couleur, la matière, leur transparence légère.

L'exemple cézannien lui enseigne le travail de la brosse qui structure la couleur, lui donne un aspect architectural solidement bâti (*Nu debout*) qui le conduira par la suite au cubisme. Mais, auparavant, la peinture de La Fresnaye passe par une voie que peu d'autres ont explorée. Les massives silhouettes du *Cuirassier* (inspiré du *Cuirassier blessé* de Géricault) et *Jeanne d'Arc* font une soudaine irruption dans la peinture de La Fresnaye en 1911-1912. Il est sur un terrain qui lui est cher : l'héroïsme. Sur le plan formel, ses volumes simplifiés et durcis en quasi-cylindres ont une étonnante parenté avec le traitement en « tubes » du Léger d'après 1914. Mais contrairement à ce dernier, qui en conduira le genre jusqu'à ses conséquences les plus modernes annonçant un art nouveau, il y a toujours chez La Fresnaye une référence à la tradition classique, même si son classicisme comporte immanquablement une petite distorsion.

Ayant peu vécu, et comme s'il le pressentait, La Fresnaye ne creuse pas longtemps ses trouvailles. A peine formulées, il change de chemin, guidé par le plaisir de peindre. Et de peindre d'abord des paysages à la Cézanne du côté de La Ferté-sous-Jouarre en 1911. Ils rappellent beaucoup, cheminée d'usine comprise, les paysages précubistes à l'Estaque et ailleurs de Picasso et de Braque. Ses *Théières* de 1912, dont les anses ornementent l'espace fractionné de courbes, entrent franchement dans la catégorie cubiste. Mais pour La Fresnaye, une fois la perspective traditionnelle mise en question, s'impose l'esthétique des plans géométriques. Ses natures mortes, qui n'ont jamais évoqué l'atmosphère des cafés des premiers cubistes, vont d'emblée aux grandes compositions héroïques, de *la Conquête de l'air*, du *14 juillet*, des *Rameurs*, tous de 1913, année durant laquelle s'affirme le style typique de La Fresnaye que la postérité a retenu proche du groupe des peintres de la Section d'or avec les frères Duchamp-Villon, Gleizes, Léger...

### Les maîtres consultés

Mais regardons *la Conquête de l'air :* des amis discutent autour d'une table en plein air au bord de l'eau du côté de Triel, où Nieuport, le constructeur d'avions, avait ses ateliers. Interrogeant la réalité moderne, La Fresnaye ne manquait jamais de *« consulter les maîtres »*, selon son mot, le maître caché étant, cette fois, le Cézanne des *Joueurs de cartes*... qui avait lui-même regardé un tableau de Le Nain... Son maître le plus évident était le vivant Robert Delaunay, chantre du modernisme avec ses *Tour Eiffel* et ses *Footballeurs de Cardiff*. Tout se retrouvera par la suite dans les gras empâtements des *Footballeurs* de de Staël, qui a mené à son terme l'intuition de La Fresnaye sur la stylisation géométrique de la réalité.

L'horizon s'assombrit après 1920. Dans sa chambre de malade à Grasse que lui avait cédée le couturier Poiret, il ne peint plus que des petites choses et d'un réalisme confiné, raffiné, un rien assombri. Lorsque la vie le fuit, La Fresnaye revient au réel le plus littéral. Choses et gens prennent du volume, la ligne du dessin trace de baroques arabesques : *le Portrait de Gampert*, son fidèle ami, tout en lignes souples, détaillé, *la Roumaine*, mystérieuse... Le plein air n'est que la vie à la campagne avec son *Bouvier*, chez qui se mêlent « brutalisme » et finesse des formes. *Le Poète*, le *Portrait de Guynemer* en aviateur casqué de cuir, sont empreints d'une langueur qui convenait asez à Cocteau, ce dernier lançant son manifeste sur le *« retour à l'ordre »*, à la figuration du monde dans une esthétique réaliste, après deux décennies de démontage des formes, depuis les cubistes, l'abstraction et, pour finir, l'agitation anti-art des dadaïstes.

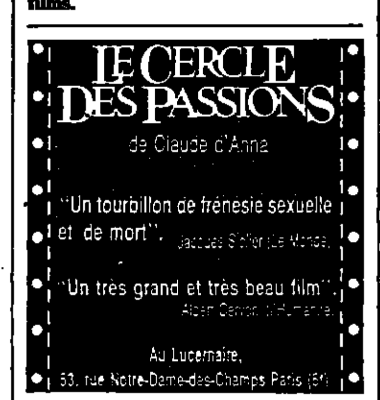
Sans participer aux mouvements parisiens, La Fresnaye se laissait aller à l'authenticité de ses sentiments. Rien ne l'occupa plus, vers 1920, que sa rêverie sur un thème nouveau, chez lui, celui des *Palefreniers*. Ils n'ont pas la rusticité du *Bouvier* ni le modernisme d'affiche de la crâne figure de Guynemer. Ils semblent, dans ces petites aquarelles silencieuses, des statues romaines, toujours par couples près de leurs chevaux, célébrant la musculature de jeunes éphèbes décadents, dans des villes d'Italie en sommeil. Inattendue est la rencontre de La Fresnaye avec De Chirico. Sans crier gare, il reprit sa thématique des villes métaphysiques avec leurs tours, leurs bannières, leurs arcades et leurs fenêtres closes, idées empruntées aux philosophes romantiques allemands par l'Italien, qui avait passé sa jeunesse à Munich... A la fin, Roger de La Fresnaye était, *via* De Chirico, revenu à la métaphysique germanique qui, à ses débuts, avait secoué sa peinture.

**JACQUES MICHEL.**

★ Roger de La Fresnaye au musée de l'Annonciade de Saint-Tropez. Catalogue par Eric Hilde, Bernard Dorival, Philippe Chabert, Christian Derouet. Jusqu'au 19 septembre.

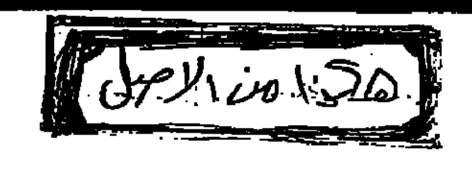










# SPECTACLES

# théâtre

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn'femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h et 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : La Malibran.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam (en anglais).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : L'esprit qui vole.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.

MARIGNY (225-20-74), 21 h : la Surprise.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

## *Les cafés-théâtres*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; *21 h 30 : Mangeuses d'hommes. 22 h 30 :* L'amour, c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire ; 21 h 30 : R. Bernadac.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : Marianne Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15, 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), *20 h : Sammy ; 21 h 30 : l'Infini express.*

## *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

## *La danse*

MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 heures : les Ballets historiques du Marais.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : M. Moutillet, L. Guillemette, Y. Michaud ; 22 h : J. West, L. Guillemette, M. Feyzeau.

## *Le music-hall*

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.

CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), 21 h 25 et 23 h 45 ; 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.

ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaii.

ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.

FOLIES-BERGÈRE (246-77-11), 20 h 45 : Folies de Paris.

TOUR EIFFEL (550-34-56), 21 h : On chante sur la tour.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

## *Les concerts*

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-L. Tupin, M. Clément (Bach, Debussy, Haendel).

STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars antiqua de Paris.

## *Jazz, pop, rock, folk*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pedro Wognin.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : François Allysse Group.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : C. Baker, N. Stilo, M. Graillier, R. Del Fra.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-*01-73), 22 h : René Urtreger, Michelot,* Chautemps.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

## *Les festivals*

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

STATION AUBER (R.E.R.), 16 h 30 D. Comtois-Cahen, L. Comtois (Frescobaldi, Purcell, Rameau...).

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : la Folle Envie ; 20 h 45 : Fastes d'enfer ; 22 h : Robinson Crusoé and Company.

## *En région parisienne*

LA DEFENSE (979-00-15), 21 h 30 : Musical Memories.

FONTAINEBLEAU, château (422-26-21) : Musique de chambre, 18 h : Ch. Whittlesey, Ed. Brunner, H. Beyerle, R. Staege, E. Sebestyen, K. Iwasaki, N. Beedie, R. Levin (Bartok, Brahms, Botly...).

SCEAUX, *Orangerie (660-07-79), 21 h :* Noco Duo.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteur, films rares : la Porteuse de pain, de M. Cloche ; 19 h, El Cochecito, de M. Ferreri ; 21 h, Feux dans la plaine, de K. Ichikawa.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Voleur de pêches, de V. Radev ; 17 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : 498 3rd Avenue ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Railroaded, de A. Mann.

## *Les exclusivités*

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) ; Templiers, 3e (272-94-56)

LES AVENTURES SEXUELLES DE NERON ET POPPEE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoche 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

CUJO (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (sui.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL *(A., v.f.) : Paramount* Opéra, 9e (742-56-31).

DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots., A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ENIGMA (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) : Montparnasse-Bienvenüe, 14e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FAITS DIVERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Sued., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 +** (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

## *Vendredi 19 août*

FLICS DE CHOC (*) : Pathé-Clichy, 8e (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL — VITEZ — LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

*HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It.,* v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

JOY (Fr.) (**) : Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Bastille 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Aust.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OU EST PASSÉ MON IDOLE ? (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PATRICIA (Aut., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Français, 1er (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46).

SUPERMAN III (A., v.o., v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

*LE TRÉSOR DES QUATRE COU*RONNES (A., relief, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-*19-68) ; 14-Juillet Parnasse (1re partie)* (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; (H.sp.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de La Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

## LES FILMS NOUVEAUX

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE, film français de Grandjouan : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ÉQUATEUR (*), film français de Serge Gainsbourg : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FANNY HILL (**), film américain de Jerry O'Hara (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PORKY'S II, film américain de Bob Clark (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (539-52-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

TONNERRE DE FEU, film américain de John Badham (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e *(540-45-91) ; U.G.C. Convention,* 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

## *Les grandes reprises*

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

*BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e* (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PEKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DEEP END (A., v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (397-87-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

*DUEL DANS LE PACIFIQUE* (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

EL MAGNIFICO (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; *v.f., Gaîté* Boulevard, 9e (233-67-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Montparnos, 14e (325-52-37).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic *Luxembourg,* 6e (633-97-77) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

HAIR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Franco-it., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : la Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; La Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) 1re et 2e parties) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MÊME A L'OMBRE, LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA MENACE : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-10-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-56).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

REBECCA *(A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e* (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : Paramount-Marivaux, 20e (296-80-40).

SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine (H. sp.), 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) : 14-Juillet *Beaugrenelle,* 15e (575-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (A., v.f.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

## *Les festivals*

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

DOSTOIEVSKY (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80) *18 h : les Nuits blanches* ; 20 h : l'Idiot, de Lampin ; 22 h : la Douce.

VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

POLAR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Inquiétante Dame en noir ; Olympic, 14e (542-67-42) : J'aurai ta peau.

CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA ITALIEN (v.o.) : République Cinéma, *11e (805-51-33) : les Damnés.*

LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) la Brune brûlante.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 19 h 30 : les 55 jours de Pékin ; 22 h 30 : Chicanos Story.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ball Game.

SEAN CONNERY (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) Cinq jours ce printemps-là ; la Rose et la Flèche ; Zardoz ; le Lion et le Vent.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) Sherlock junior.

NEW-YORK VU PAR... (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) 10 h 30 : Gloria ; 15 h 45, 22 h 30 : Et tout le monde riait ; 17 h 30 : le Prince de New York.

## *Les séances spéciales*

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 18 h 15 et 0 h 15.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.

CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 24 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

FLESH (A., v.o.) (**) : Action-Christine, 6e (325-47-46), 22 h 25.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 22 h 30.

LE JAPON DE F. REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 30.

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.

LE MASQUE DE FU MANCHU (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg (633-97-77), 12 h et 24 h.

MORT A VENISE *(It., v.f.)* Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-37-77), 12 h et 24 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxem*bourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.*

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche 16e (527-77-55), 19 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

LES SENTIERS DE *LA GLOIRE* (A., v.o.) : Calypso (380-30-11), 15 h 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

# COMMUNICATION

LA MISE EN PLACE DE LA QUATRIÈME CHAINE

## L'agence Havas va augmenter son capital pour financer Canal-Plus

L'agence Havas, où l'État détient une majorité de 50,26 % des parts, voudrait procéder à une augmentation de son capital d'environ 180 millions de francs cet automne. Le P.-D.G. du groupe Havas, M. André Rousselet, a obtenu des actionnaires, réunis jeudi 18 août en assemblée générale extraordinaire, l'autorisation de recourir au marché financier, selon une procédure juridique nouvelle créée par la loi du 3 janvier 1983. Ce texte permet, en effet, aux sociétés contrôlées majoritairement pas l'État de fractionner une partie de leurs actions en « certificats de droits de vote » et en « certificats d'investissements », et de céder les seconds sans les premiers.

Une action sur six des deux millions de titres à 720 F, qui composent le capital d'Havas, devrait ainsi être introduite en Bourse. Probablement au mois d'octobre. L'opération, qui pourrait rapporter un peu *plus de 80 millions de francs*, devrait permettre à l'État de suivre l'augmentation de capital de l'agence, et d'en conserver le contrôle sans peser sur les finances publiques.

L'argent frais que compte ainsi collecter Havas doit constituer la mise de fond initiale du financement de la quatrième chaîne (Canal-Plus) pour laquelle M. Rousselet a été chargé d'une mission exploratoire par le président de la République. Il s'agissait notamment de pouvoir garantir la commande de décodeurs aux industriels.

La décision prise par l'Agence *Havas est une étape de plus franchie* vers la création de la quatrième chaîne, dont les obstacles se lèvent semble-t-il peu à peu. Le problème du décodeur résolu par le choix de Philips (*le Monde* du 10 août), un accord serait également intervenu entre Havas et Télédiffusion de France (T.D.F.) à propos de la retransmission des émissions sur l'ancien réseau de la première chaîne, dont le prix sera en définitive fixé selon les critères appliqués aux chaînes du service public. La négociation avec les professionnels du cinéma sur les quotas et les délais de diffusion de films, aurait, elle aussi, fait des progrès importants.

Le cahier des charges, que devra respecter la société gérante de Canal-Plus — est d'autre part prêt. Reste à en connaître les actionnaires. Havas serait bien sûr du nombre, avec peut-être la *Sofirad* pour le secteur public, aux côtés de Hachette et Gaumont. L'un des points les plus délicats qui reste en suspens, celui de la responsabilité de l'information sur Canal-Plus semble lui aussi, avoir été tranché en faveur d'Europe 1.

E.R.

### La première émission de certificats d'investissement

**A côté des titres participatifs destinés aux sociétés nationalisées, la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, dite « loi Delors », prévoit la création d'une autre formule de titres destinés à accroître les fonds propres des entreprises : les certificats d'investissement, dont l'émission est réservée aux sociétés dont l'État détient une partie du capital.**

**C'est notamment le cas de l'Agence Havas qui inaugure ce nouveau système de financement avec le fractionnement d'une partie de ses actions en certificats de droit de vote et en certificats d'investissement. Ces derniers recevront les droits pécuniaires attachés à l'action, conformément aux dispositions légales.**

**L'ensemble de l'opération s'effectuera en trois étapes :**

**1. L'offre de démembrement qui se déroulera entre le 23 août et le 12 septembre prochain, la participation de l'État en actions ordinaires portant alors sur 34 % environ du capital total et sur 16 % environ du capital sous la forme de certificats de droit de vote et de certificats d'investissement ;**

**2. Le reclassement par l'État — sans doute dans le courant de la seconde quinzaine d'octobre — de ces certificats d'investissement à des investisseurs institutionnels par l'intermédiaire du marché financier ;**

**3. La participation de l'État à une augmentation de capital classique de l'Agence Havas, qui devrait intervenir fin novembre ou début décembre pour la part qui lui revient, ce qui devrait lui coûter environ 60 millions de francs.**

LA RENTRÉE D'EUROPE 1

## Vedettariat et diversification

### *La station pourrait assurer l'information sur la quatrième chaîne de télévision*

**Changement de ton et stratégie multimédias : les dirigeants d'Europe 1 autour de M. Jacques Abergel, directeur général, et de M. Philippe Gildas, directeur de l'antenne, ont commenté, au cours d'une conférence de presse, jeudi 18 août, les nouveaux programmes de la station. Ceux-ci s'organisent autour de deux journalistes-animateurs vedettes de l'audiovisuel : Michel Drucker et Ivan Levaï.**

*« La guerre Europe 1-RTL est complètement dépassée »*, a notamment déclaré M. Abergel. Que penser alors du très mauvais sondage du printemps, qui montre la perte d'audience de plus de deux millions d'auditeurs en un an et la progression de la station concurrente (*le Monde* daté 19-20 juin) ? *« On s'y attendait, cela fait un an qu'on prépare le changement de cette rentrée »*. Pour le directeur général d'Europe 1, la gestion du court terme est importante, mais moins que la préparation de l'avenir. *« Le paysage de l'audiovisuel a changé. Désormais, nous ne serons plus seulement une station grandes ondes, mais d'abord une entreprise de spectacles et de fabrication de programmes pour les radios, les télévisions, le câble... »*

Cette stratégie multimédias est d'ores et déjà en application. Europe 1 a créé « Fréquence service » pour fournir des programmes clés en main aux radios locales de province (à Paris, elle est puissamment liée à Radio-Fréquence-Montparnasse). Une sorte d'« amicale » d'une cinquantaine de radios « clientes » devrait être créée en septembre. Surtout, la station de la rue François-Ier s'équipe pour la production télévisuelle. Le nouveau studio mis à la disposition de Michel Drucker (*« des moyens exceptionnels qu'un homme de médias ne rencontre qu'une fois dans sa carrière »*, a-t-il dit), peut produire des images ; ce sera le cas aussi pour l'information.

*« Nous sommes candidats à tout »*, a claironné M. Abergel. Mais la première « affaire » est de taille : Europe 1, avons nous appris d'autre part, sera, selon toute probabilité, chargé d'assurer d'information sur « Canal Plus », la future quatrième chaîne de télévision préparée par l'agence Havas. Une première réunion de travail doit avoir lieu la semaine prochaine. Europe 1, qui réalise notamment dans ses studios un journal devant le public, paraissait mieux placé que ses concurrents : France-Inter, c'est le service public, alors que la quatrième chaîne veut avoir une image « privée » ; quant à R.T.L., elle est liée à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.), qui est actuellement concernée par le projet de... cinquième chaîne, par satellite.

#### Du « stress » au style « cool »

Mais comment sortir présentement de la mauvaise passe — la perte d'audience, pas la situation financière qui, elle, est florissante — que traverse la station ? Les dirigeants d'Europe 1 ont d'abord commandé à la SOFRES une étude approfondie pour expliquer la désaffection d'une partie de leurs auditeurs. Verdict : *« Vous êtes une station stressante »*. En clair : Europe 1, la station de l'information, celle que suivent depuis vingt ans les cadres, les « décideurs », ne « colle » plus aux évolutions des mentalités. La crise aidant, une bonne partie de l'opinion veut être « rassurée » et non inquiétée. *« Les Français sont maintenant passifs, ils ne veulent plus qu'on les dérange ; la période de l'expansion et du dynamisme est finie »*, commente Philippe Gildas.

Un mot d'ordre : *« faire cool »*. Etre *« plus chaleureux, plus proche des auditeurs »*. Il faut *« personnaliser à mort »* pour réussir la gageure de *« concilier les deux publics avec une radio d'information et de distraction »*. Et reprendre des points à RTL. La recette ? Vieille comme l'audiovisuel : les vedettes. Michel Drucker arrive sur un pont d'or (discrétion là-dessus...) et Ivan Levaï, à la « voix joyeuse et chaleureuse », est chargé — comme nouveau directeur de l'information — d'une tâche prioritaire : changer de ton, le style de l'information, *« démontrer*, selon Philippe Gildas, *que l'on peut faire passer tous les sujets, même les plus difficiles, auprès de tous les auditeurs »*.

L'effort porte bien sûr sur les matinées, là où la radio est reine : 6 h - 8 h 30, l'information « Aujourd'hui », avec une douzaine de disques (dont « *La chanson qui vous rend gais pour toute la journée* ») ; 8 h 30 - 11 h 30, les variétés avec « Studio 1 », de Michel Drucker. Démarrage le 22 août. Pour la suite, Pierre Bellemare et ses jeux, Jean-Pierre Elkabbach, Christian Morin, Jean-Loup Lafont, « Jacky » (le vidéo-jockey de « Platine 45 » à la télévision) et autres Maneval conduiront les auditeurs d'Europe 1 sur les plages horaires roses de la défonce radiophonique.

Y.A.

#### HYSTÉRIE ET VIGILANCE

*Deux képis qui se trompent d'étage — ils cherchaient Fréquence-Gaie (la radio des homosexuels) et sont tombés sur Radio-Solidarité — et c'est l'hystérie. La directrice de la « voix de l'opposition » à Paris, Mme Bernadette d'Angevilliers, ameute auditeurs et journalistes contre cette tentative de baillonnement ! La Haute Autorité et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication sont alertés. Le Front National (extrême droite) mobilise ses troupes... Las, un 18 août, la foule des mécontents se réduira à une douzaine de personnes...*

*L'opposition a ses nerfs. Mais Radio-Solidarité n'est en rien menacée, alors que d'autres le sont. Huit radios, pour la plupart non autorisées, faisant partie du comité Riposte, se réunissaient le même jour après la saisie de Carbone-14* (le Monde *du 19 août). Vigilance et solidarité furent les maîtres-mots de la réunion, malgré la difficulté à se mettre d'accord sur la « riposte ». On se reverra la semaine prochaine.*

Y. A.

#### M. FOUAD BENHALLA NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

M. Fouad Benhalla, qui assurait depuis le 15 juillet dernier l'intérim de M. Hervé Bourges à la direction générale de Radio-France Internationale (R.F.I.), a été confirmé, jeudi 18 août, dans cette fonction par M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D. G. de Radio-France, dont R.F.I. est la filiale. A partir du 29 août, M. Philippe Sainteny, actuellement rédacteur en chef de TF1, assurera la direction de l'information et des programmes en remplacement de M. Benhalla et M. Gilbert Calafato, chargé de mission à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, la fonction de secrétaire général créée à cette occasion.

## Vendredi 19 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Au théâtre ce soir : la Maison de l'estuaire.**
De M. Dubois, mise en scène de J. Ardouin, avec R. Faure, J. Jehanneuf, A. Alane, M. Barbulée.
*Une maison dans le marais de la Tamise, une miss à la vertu facile aux prises avec ses amants. Mystères, crimes, intrigues policières à l'anglaise.*
**22 h 35 Journal** (et à 23 h).
**22 h 45 Le jeune cinéma français de court métrage.**
*Remanence*, de L. Descloseaux.
**23 h 15 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Verdi.**
De R. Castellani. Adapt. C. Tommesi et E. Baletti.
*10e épisode. Un climat de contestation circule en Italie contre Verdi. Celui-ci adopte avec sa femme une petite fille, écrit pour l'Opéra de Paris* Don Carlos, *où il exprime le sens amer de la vanité et de l'inutilité de la vie, rencontre Teresa Stolz... Une mauvaise coproduction.*
**21 h 50 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : histoires de la médecine, sont invités : J. Bernard (*le Sang et l'Histoire*). J. Hamburger (*le Journal d'Harvey*). Y. Knibiehler et C. Fouquet (*la Femme et les Médecins*). J. Thuillier (*le Paria du Danube*).
**23 h 10 Journal.**
**23 h 20 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : l'Humeur vagabonde.**
Film français d'E. Luntz (1971) avec J. Moreau, M. Bouquet, M. Renaud, E. Penet, M. Franchino, M. Lion, M. Catus.
*Un jeune homme quitte sa femme et son enfant pour venir vivre à Paris où il erre, dans divers milieux, sans arriver à se fixer, à sortir de sa tristesse et de sa solitude. Le roman d'Antoine Blondin a été transformé par un réalisme noir et quelque peu fantasmagorique. Ce n'est pas convaincant mais il y a de bons acteurs dont Michel Bouquet dans plusieurs rôles bizarres.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Vendredi : Descente dans la police**
Magazine d'information d'A. Campana.
*Jean-Claude Morin et Jean-Charles Deniau ont suivi les policiers de la 3e division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Poursuite de voleurs, observation des truands, interrogatoires de personnes arrêtées, auditions, perquisitions...*
**21 h 35 Journal.**
**21 h 50 Série : l'Aventure.**
Les années perdues, de Frédéric Rossif.
*En 1887, un voyageur russe (Nicolas Notovitch) propose une nouvelle version de la vie du Christ... Ses recherches le mènent aux confins de l'Asie.*
**22 h 40 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
*Avec Sonny Grey.*
**23 h 15 Prélude à la nuit.**
*Sonate pour cordes*, de Rossini, par les Solistes de Berlin.

### FRANCE-CULTURE

**21 h,** Les cinéastes du documentaire : des envoyés spéciaux.
**22 h,** Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, la poésie et les éléments (le feu).
**22 h 30,** La criée aux contes autour du monde, Haïti, avec Mimi Barthelemy.
**23 h 30,** New wave.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 20,** Concert : *Symphonie nº 44*, de Haydn, *Danses de Galanta*, de Kodaly, *Musique pour les soupers du roi Ubu*, de Zimmermann, *Symphonie nº 6*, de Bruckner, par l'Orchestre de la radio-symphonique de Sarrebrück ; dir. : M.-W. Chung et H. Zender.
**22 h 15** Fréquence de nuit : Java, Bali : œuvres de Messiaen, Xenakis, Reich.

## Samedi 20 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 35 Vision plus.**
**12 h 10 La route buissonnière.**
**12 h 45 Série : Chéri Bibi.**
(Et à 15 h 45, 16 h 50, 17 h 45)
**12 h 55 Face à Sas.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Série : Salvator et les Mohicans de Paris.**
**14 h 25 Accordéon, accordéons.**
**14 h 50 Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
**15 h 15 Histoires naturelles : la fauconnerie.**
**16 h Aventures inattendues : Danger, icebergs.**
**16 h 25 Série : Les irrésistibles.**
**17 h 5 Croque vacances.**
**18 h Trente millions d'amis.**
**18 h 15 Magazine auto-moto.**
**18 h 45 Jack spot.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Jeu : Super-défi.**
**19 h 45 Jeu : Marions-les.**
**20 h Journal** (et à 23 h 20).
**20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.**
De J. Antoine et J. Bardin. Réal. G. Barrier, à Alençon.
*Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.*
**21 h 50 Série : Shogun.**
D'après J. Clavell, réal. J. Loudon.
*La guerre civile menace le Japon et Toranaga demande à Anjin d'entraîner les samouraïs. Une série d'aventure et de suspense, typiquement américaine.*
**22 h 55 22, v'là le rock.**
*Tubes : au sommaire, Asia, Steve Miller Band, The Shadows, Simon et Garfunkel, les Beatles...*
**23 h 35 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 15 ANTIOPE.**
**11 h 55 Journal des sourds et des malentendants.**
**12 h 15 Souvenirs-souvenirs.**
*Tina Turner.*
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.**
**14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.**
**14 h 50 Les jeux du stade.**
Athlétisme, à Londres (finale de la Coupe d'Europe des nations).
**18 h Les carnets de l'aventure.**
*Terre de brouillard et de feu*, de L. Dickinson.
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Antibes 83.**
*Festival de la chanson française.*
*Avec Claude Nougaro, Nicole Croisille, les Forbans...*
**21 h 55 Jeu : La chasse aux trésors**, en Jordanie.
**22 h 55 Sport : catch à quatre.**
**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 10 Journal.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 35 Pour les jeunes.**
**19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Cycle Shakespeare : les Joyeuses Commères de Windsor.**
Réal. D. Jones, avec R. Griffiths, S. Chandler, A. Bennett, R. O'Callaghan... (en version originale sous-titrée).
*Une comédie truculente de la même veine que « la Mégère apprivoisée », qui a gardé de son origine italienne le goût des imbroglios et des rebondissements. Une excellente série de la B.B.C.*
**22 h 50 Journal.**
**23 h 10 Musiclub**
*Grâce à la musique : Beethoven.*

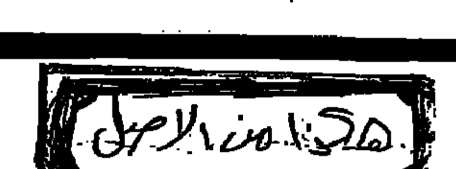
### FRANCE-CULTURE

**7 h 2,** Colportages : U.L.M., vers un nouvel espace aérien.
**8 h,** L'envers de la lettre.
**9 h 7,** L'Inde : le sommet de New-Delhi.
**11 h,** Musique : la littérature par rapport à la musique dans l'insolite : Haendel.
**12 h,** Le pont des arts.
**14 h,** La Corrida et le sacré, de Cnossos à Séville (redif.).
**15 h 30,** Culture savante et culture populaire du Moyen Age au XIXe siècle (redif.).
**17 h,** Marcel Proust, une suite d'archives : « A la recherche des lois » ; à 19 h 20, R. Barthes, J. Montalbetti, un homme, une ville : à la recherche des faubourgs ; à 20 h 20, la jeunesse de Proust ; à 20 h 50, E. Berl, J. d'Ormesson : dérive ; à 21 h 40, la Leçon de Proust ; à 22 h 30, J. Pfeifer : Proust et les revues ; à 23 h 20, C. Prey : ACR, le grand théâtrophone.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2,** Samedi matin : œuvres de Boccherini, Bach, Caplet, Mendelssohn, Weber.
**8 h 5,** Avis de recherche : J.-C. Bach, Reger, Ciry.
**11 h 5,** La tribune des critiques de disques : *Quintette*, de Brahms.
**13 h 30,** Concert-lecture : œuvres de Schumann, Wolf, Fauré, Saint-Saëns, Mendelssohn, par l'Ensemble vocal Michel Piquemal.
**15 h,** L'arbre à chansons.
**16 h 30,** Présentation du concert.
**17 h,** Concert (donné le 28 juillet 1983 à Bayreuth) : *Siegfried*, de Wagner, par l'Orchestre du festival de Bayreuth, dir. G. Solti ; sol. : R. Golberg, P. Haage, H. Becht, H. Behrens...
**23 h,** Le club des archives : Arturo Toscanini et l'Orchestre philharmonique de New-York : œuvres de Rossini, Mozart, Haydn.





Le Monde

# économie

## ÉTRANGER

### La Suisse, un pays où les prix baissent

De notre correspondant

Lausanne. — Confirmant la nette tendance au ralentissement du coût de la vie enregistrée depuis une année, l'indice suisse des prix à la consommation a reculé de 0,2 % en juillet. Le taux d'inflation aura ainsi été ramené à 2,2 % pour les douze derniers mois contre 5,6 % en 1982. Avec les signes d'une amorce de reprise actuellement perceptibles, la hausse des prix pourrait légèrement dépasser 3 % d'ici à la fin de l'année ; mais un taux annuel aussi bas ne s'était plus vu depuis 1979.

Dans un pays où stabilité politique rime souvent avec stabilité *des prix, la nouvelle est presque* passée inaperçue. Ce qui ailleurs relèverait de la performance est considéré en Suisse comme un phénomène quasi normal. *« Ce qui est inacceptable pour nous,* déclare-t-on à la Banque nationale suisse (B.N.S.) *c'est un taux d'inflation s'élevant à 6 ou 7 % comme nous l'avons connu en 1981 ».*

Divers facteurs ont contribué *à renverser* les tendances inflationnistes apparues au début de la décennie. D'abord, la récession qui s'est traduite notamment par un recul de 0,8 % du produit intérieur brut en 1982. Ensuite, la relative fermeté du franc suisse par rapport aux autres monnaies et la baisse des cours du pétrole ont permis de réduire le coût des importations. La modération des syndicats et le plafonnement des salaires ont également joué ; mais ce résultat est avant tout le fruit de la politique monétaire restrictive menée par la Banque centrale.

En Suisse, l'Institut d'émission reste la cheville ouvrière de la lutte contre l'inflation. Dans un système de démocratie semi-directe où la population dispose des moyens de contester certaines décisions gouvernementales, ce n'est pas par des mesures fiscales ou budgétaires que les autorités peuvent prétendre favoriser la stabilité des prix. La lutte contre le renchérissement se fonde essentiellement sur la politique monétaire, et demeure par conséquent l'une des tâches principales assignées à la B.N.S.

Les mesures prises par l'Institut d'émission déploient généralement leur effet à moyen terme. Ainsi les poussées inflationnistes observées vers 1980 avaient-elles été enregistrées par des *interventions massives effectuées* sur le marché des changes, au moment de la crise du dollar en 1978, pour freiner la hausse du franc suisse. Aujourd'hui, avec un décalage analogue, se dessinent les retombées de la politique monétaire restrictive suivie depuis lors. En 1981 et 1982, la B.N.S. n'a pratiquement pas créé de francs suisses supplémentaires.

Ayant réussi à ramener l'inflation à un taux raisonnable, l'Institut d'émission assouplit maintenant quelque peu sa politique monétaire. Depuis le 4 août, la B.N.S. est régulièrement intervenue sur le marché des changes pour soutenir le mark allemand dont la valeur s'effritait par rapport au franc suisse, causant du même coup de sérieux soucis aux exportateurs helvétiques en concurrence avec les firmes d'outre-Rhin.

Les responsables de la Banque semblent moins préoccupés par la flambée du dollar que par les défaillances du mark. *« Nous préférons un dollar un peu trop fort plutôt qu'une monnaie américain un peu trop faible »,* affirment-ils. Il est vrai que le franc suisse demeure encore suffisamment ferme par rapport à la plupart des monnaies euro*péennes pour que la Suisse n'ait* pas trop à craindre les contrecoups d'une inflation importée sous l'effet de la hausse du dollar.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Le Conseil fédéral suisse* a décidé, le 17 août, d'augmenter de deux mois le délai pendant lequel les chômeurs sont indemnisés : le nombre maximum des indemnités journalières de chômage passe ainsi de 150 à 210. Ce délai peut être porté à 240 dans certains cas : pour les personnes ayant plus de cinquante-cinq ans, les invalides, et dans les régions les plus touchées par la crise (cantons horlogers notamment). — *(A.F.P.)*

### En R.F.A.

#### LA CROISSANCE SERAIT DE 0,5 % EN 1983

Bonn *(A.F.P.)*. — La croissance de l'économie ouest-allemande devrait être de 0,5 % en 1983, a estimé le 17 août le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, en présentant à la presse un bilan intérimaire du budget fédéral 1983 qu'il a jugé *« largement satisfaisant »*. Selon le ministre, les objectifs du budget 1983, qui étaient d'arrêter la baisse du produit national brut (— 1,1 % en 1982 et — 0,2 % en 1981), de freiner la hausse de l'endettement public et de maintenir le système d'assurances sociales, *« ont de grandes chances d'être atteints »*.

Le déficit budgétaire devrait, a indiqué M. Stoltenberg, être cette année inférieur à 40 milliards de DM, ce qui est en-dessous de la limite de 40,9 milliards de DM fixée par la loi de finances.

Les recettes fiscales ont augmenté de 2,7 % cette année par rapport à 1982, sur la base d'estimations réalisées en juin, ce qui correspond pour l'Etat à un revenu de 1,5 milliard de DM supplémentaires. De leur côté, les dépenses publiques ont progressé de 2,1 %, les charges supplémentaires entraînées par la hausse du chômage ayant été chiffrées à 1 milliard de DM. Le gouvernement prévoit 2,35 millions de demandeurs d'emploi en moyenne pour 1983.

Le gouvernement garde comme objectif, a poursuivi M. Stoltenberg, l'assainissement des finances publiques en réduisant le déficit public, qui devrait être de 37 milliards de DM en 1984, avant d'être ramené à *22,5 milliards de DM en 1987.* Les dépenses de l'Etat ne pourront pas augmenter de plus de 3 % par an de 1985 à 1987 et devront rester inférieures au taux de croissance de l'économie allemande. La politique financière dans les prochaines années, a ajouté le ministre, aura pour priorité la réorientation des dépenses publiques en faveur de l'investissement, du soutien à l'économie, ainsi que de l'amélioration du marché de l'emploi et de la formation professionnelle.

### En Italie

#### LA SIDÉRURGIE ET LA CHIMIE VONT RECEVOIR 10 MILLIARDS DE FRANCS D'AIDE

Tout le secteur public en Italie souffre d'un manque de fonds propres, ce qui a pour effet de surcharger les entreprises nationalisées de considérables frais financiers. Maladie endémique contre laquelle les gouvernements successifs ont tenté de lutter sans avoir pour eux ni la durée ni souvent les moyens financiers. Depuis quelques mois, toutefois, une prise de conscience s'est opérée dans les milieux politiques, et la loi de finance 1983 prévoyait une dotation au capital de 2050 milliards de lires soit 10 milliards de francs.

Le gouvernement vient — seulement — d'en donner la répartition entre les deux principaux groupes à multiples participations : l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI) et l'Office national des hydrocarbures (ENI). L'IRI recevra une enveloppe de 1 100 milliards de lires, soit plus de 5 milliards de francs, dont 4 milliards de francs sont destinés au sidérurgiste FINSIDER, 500 millions de francs à l'entreprise de télécommunications STET et 500 autres millions à ANSALDO, spécialisé dans la thermomécanique.

L'ENI recevra 950 milliards de lires, soit 4,25 milliards de francs, dont 3,45 milliards de francs iront au secteur pétrochimique et 600 millions de francs à la SANIM, spécialisée dans les minerais ferreux et la métallurgie.

### En Grande-Bretagne

#### La hausse des salaires a été la plus faible depuis seize ans

Londres (*A.F.P.*). — La hausse des salaires britanniques est actuellement la plus faible depuis seize ans : selon le ministère de l'emploi, elle n'a été que de 7 % au cours de l'année achevée à la fin du mois de juin dernier, soit le taux le plus faible depuis 1967. Cette hausse avait dépassé 20 % en 1979-1980, et de juin 1981 à juin 1982, les salaires avaient encore augmenté de près de 10 %.

Les statistiques montrent que la désescalade s'est poursuivie régulièrement depuis le début de cette année et le ministère prévoit qu'elle continuera au cours des prochains mois. Avec l'amélioration de la productivité, qui accompagne ce ralentissement, l'une des principales causes des difficultés économiques de la Grande-Bretagne serait ainsi en voie de disparition. L'augmentation des coûts salariaux unitaires n'atteint plus maintenant, dans l'industrie britannique, que 2,4 %, ne dépassant plus que légèrement celle des Etats-Unis et de la R.F.A. (2 %).

La hausse salariale n'en demeure pas moins supérieure aux prévisions du gouvernement, qui souhaitait qu'elle ne dépasse pas 3 % à 4 % pendant l'année terminée fin juillet. Son objectif, pour les deux prochains mois, est maintenant la croissance zéro des salaires ; mais, selon les observateurs, la reprise de l'activité économique pourrait encourager les revendications syndicales.

Pour leur part, les chefs d'entreprise font remarquer que c'est dans le secteur privé que la désescalade a été la plus prononcée, et réclament un effort supplémentaire du secteur public. Dans l'industrie manufacturière seule, l'augmentation des revenus n'a ainsi été que de 5,8 % pendant l'année terminée en juin. Ce ralentissement salarial n'a pas empêché une nette amélioration du pouvoir d'achat réel des travailleurs puisque la hausse des prix à la consommation n'a atteint pendant l'année en question que 3,7 %.

### Au Japon

#### LES SYNDICATS DE L'AUTOMOBILE SONT HOSTILES A L'IMPLANTATION D'UNE USINE NISSAN EN GRANDE-BRETAGNE.

Les syndicats japonais de l'automobile ont pressé la direction de Nissan, deuxième constructeur japonais, d'abandonner le projet d'installation d'une usine de production en Grande-Bretagne, arguant qu'une telle initiative pourrait menacer l'emploi dans ce secteur.

Nissan, qui avait annoncé, en 1981, son intention de produire deux cent mille Datsun par an en Grande-Bretagne, a confirmé, la semaine passée, qu'une décision définitive sur ce projet — initialement prévu pour un montant de 412 millions de dollars — serait prise dans les semaines qui viennent.

Une proposition demandant l'abandon du projet a obtenu deux cent trente mille signatures de salariés de l'automobile. — *(A.F.P.)*

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. +ou | Dép. – | Rep. +ou | Dép. – | Rep. +ou | Dép. – |
| $ E.-U. | 7,9690 | 7,9740 | + 135 | + 190 | + 265 | + 335 | + 630 | + 770 |
| $ can. | 6,4558 | 6,4618 | + 152 | + 209 | + 291 | + 359 | + 720 | + 854 |
| Yen (100) | 3,2655 | 3,2695 | + 155 | + 187 | + 301 | + 341 | + 895 | + 965 |
| DM | 3,0072 | 3,0114 | + 175 | + 200 | + 352 | + 384 | + 969 | + 1036 |
| Florin | 2,6852 | 2,6890 | + 132 | + 165 | + 272 | + 305 | + 790 | + 852 |
| F.B. (100) | 15,0000 | 15,0149 | + 401 | + 529 | + 790 | + 959 | + 1728 | + 2139 |
| F.S. | 3,6991 | 3,7037 | + 244 | + 278 | + 491 | + 531 | + 1401 | + 1486 |
| L (1 000) | 5,0454 | 5,0495 | – 246 | – 151 | – 479. | – 367 | – 1521 | – 1355 |
| £ | 12,1049 | 12,12 | + 256 | + 356 | + 518 | + 648 | + 1282 | + 1472 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 5/8 | 10 | 9 7/8 | 10 1/4 | 10 7/16 | 10 13/16 |
| DM | 4 5/8 | 5 | 4 7/8 | 5 1/4 | 5 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 7/8 |
| Florin | 5 5/8 | 6 1/8 | 5 3/4 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/4 | 6 1/8 | 6 1/2 |
| F.B. (100) | 7 5/8 | 8 3/8 | 8 1/4 | 9 1/8 | 8 1/2 | 9 3/8 | 9 1/4 | 10 1/8 |
| F.S. | 1 | 1 3/4 | 3 7/8 | 4 1/8 | 3 15/16 | 4 5/16 | 4 5/16 | 4 11/16 |
| L (1 000) | 15 5/8 | 16 3/8 | 16 1/2 | 17 3/4 | 16 7/8 | 17 3/4 | 18 | 18 7/8 |
| £ | 9 1/4 | 9 5/8 | 9 1/4 | 9 5/8 | 9 7/16 | 9 13/16 | 10 | 10 3/8 |
| F. franç. | 12 3/8 | 12 7/8 | 12 7/8 | 13 1/4 | 13 3/4 | 14 1/4 | 16 | 16 1/2 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## CONJONCTURE

### Une étude de l'INSEE souligne le bas niveau du salaire ouvrier en France et la tendance à l'accroissement des charges

Depuis longtemps, le débat sur les charges supportées par les entreprises françaises est en partie déformé par une question de définition. La dernière livraison d'*Economie et statistique*, la revue de l'INSEE, arrive donc à point nommé, puisqu'à partir d'une étude réalisée dans tous les pays de la Communauté à la demande de l'Office statistique des Communautés européennes M. Jean-Charles Willard fait clairement la part de ce qui est rémunération brute et de ce qui est charges salariales.

Il en ressort que si l'heure de travail salarié coûte à un employeur français moins qu'à un employeur allemand ou belge mais plus qu'à un patron anglais ou italien, c'est en France, en revanche, que la part des charges sociales est la plus forte. Globalement, pour les coûts salariaux, la France se trouve donc dans une position médiane. Toutefois, de 1978 à 1981, *« tout en conservant une position centrale, la France s'est alors rapprochée davantage des pays européens à coûts élevés, cela en dépit de la dépréciation de sa monnaie par rapport à celles de ces pays ».*

L'employeur paye certes des revenus bruts, c'est-à-dire des salaires bruts, des congés payés, des primes occasionnelles, des indemnités de licenciement et de préavis non effectués, voire des indemnités d'intempéries. Mais il paye aussi des charges salariales importantes : cotisations aux U.R.S.A.F.F. pour les assurances maladie, maternité, invalidité, décès, l'assurance vieillesse, les allocations familiales, les accidents du travail, la taxe sur les transports, voire des charges conventionnelles versées aux salariés (suppléments familiaux, indemnisation du chômage partiel, préretraites) ou à des caisses (ASSEDIC, APEC, etc.), enfin d'autres dépenses à caractère social (notamment celles gérées par le comité d'entreprise ou d'établissement).

Le poids des charges doit prendre en compte l'ensemble de ces facteurs qui constituent donc le « coût salarial ».

En 1978, dernière date d'enquête approfondie, le coût salarial horaire moyen dépasse en République fédérale de 43 % le coût français pour les ouvriers et de 10 % pour les autres salariés. En Italie, le coût ouvrier est inférieur de 11 % à celui de la France, celui des autres salariés de 28 %. La France est donc plus proche des pays à coût faible pour les ouvriers (Italie, Royaume-Uni, Irlande) et plus proche des pays à coûts élevés pour les autres salariés (Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Danemark).

En coût annuel, l'écart se réduit avec la plupart des pays, car, en 1978, le nombre annuel d'heures travaillées est supérieur en France de 3,1 % à celui de la République fédérale, de 7,9 % à celui de l'Italie, de 12,4 % à celui de la Belgique et inférieur de 10 % à celui du Royaume-Uni et de l'Irlande. L'écart ne s'accentue donc qu'avec l'Italie.

La France ne se distingue pas seulement par ses bas salaires ouvriers — ce qui a, à n'en pas douter, des répercussions sur l'automatisation de la production, qui est de ce fait ralentie, — mais aussi par la part des non-ouvriers dans les établissements d'au moins dix salariés de l'industrie manufacturière. Pour 100 ouvriers, on trouve en France 48 non-ouvriers (9 cadres, 11 agents de maîtrise administrative, 19 employés d'exécution et 9 agents de maîtrise ouvrière), soit plus qu'en Allemagne fédérale (43 %) qu'au Royaume-Uni (42 %) qu'en Belgique (34 %) et qu'en Italie (26 %). Les non-ouvriers plus nombreux relativement en France sont aussi plus coûteux.

Le rapport du coût horaire des non-ouvriers à celui des ouvriers est plus élevé dans l'Hexagone (1,64 %) qu'en Allemagne (1,41 %), ou qu'au Royaume-Uni et en Italie (1,32 %). Il faut noter enfin une grande disparité suivant les branches, le coût horaire variant en 1978 de 23 F dans l'habillement à 90 F dans l'extraction pétrolière.

C'est donc *« par rapport à un niveau moyen de rémunération comparativement modéré qu'il convient d'apprécier le poids de l'autre composante du coût salarial »* les charges sociales. C'est en France qu'elles sont les plus élevées. (30 % du coût mensuel de salariés contre 22 % en Allemagne fédérale, 18 % au Royaume-Uni et 6 % au Danemark. Non que la protection sociale prenne en France une place plus grande dans le produit intérieur brut, mais parce que le financement y repose davantage qu'ailleurs sur les cotisations sociales et moins sur les impôts. Le prélèvement obligatoire (impôts plus cotisations sociales) n'y est donc pas plus élevé en 1978 que dans la plupart des autres pays européens, mais l'étude souligne que *« les entreprises françaises paraissent particulièrement mises à contribution : elles supportent 39 % du prélèvement obligatoire contre 31 % en Italie, 25 % en Allemagne fédérale et 22 % au Royaume-Uni ».*

L'actualisation en 1981 des coûts salariaux marque une détérioration de la position française. La progression des coûts s'est maintenue en effet à un rythme élevé en France (+ 14 % entre 1980 et 1981) et en Italie (+ 21 %), alors qu'elle était limitée à 5 % en Allemagne et à 3,5 % aux Pays-Bas. Dans ce mouvement, la France s'est rapprochée des pays à coûts salariaux élevés. En 1981, les coûts allemands ne sont plus supérieurs que de 13 % aux coûts français, ceux de la Belgique et des Pays-Bas de 25 % et de 15 %.

#### Des limites évidentes

Pour apporter un vif éclairage sur un débat en cours, cette étude n'en a pas moins d'évidentes limites. La première, c'est de gommer les effets monétaires. Exprimées en monnaies nationales, les évolutions seraient très différentes de l'estimation effectuée ici en ECU (monnaie de compte européenne). La hausse du coût horaire de 1969 à 1978 en France est, en valeur courante, plus rapide qu'en Allemagne fédérale, qu'aux Pays-Bas et qu'en Belgique. La progression moins rapide — Italie exceptée — en unités de compte marque donc principalement l'effet de la dépréciation du franc.

Ce n'est en outre qu'un indicateur relatif de la compétitivité. Les résultats ne prennent en effet en compte ni l'intensité du travail, ni sa productivité, ni le degré de dépendance des branches d'activité par rapport aux échanges extérieurs.

Enfin, la lenteur dans la collecte des informations — *les résultats* de 1981 ne sont pas encore disponibles pour tous les pays — et un mode de calcul d'actualisation qui tend à sous-estimer les hausses effectives laissent quelque insatisfaction. Le débat engagé sur les charges en France porte sur leur accroissement éventuel depuis 1981, ce à quoi cette étude ne permet pas de répondre. Même si, selon des estimations communautaires, en 1982 et 1983 les coûts allemands se seraient de nouveau relevés par rapport aux coûts français du fait principalement des maniements monétaires.

Mais, sur une longue période, cette étude montre des tendances certaines. C'est là son intérêt majeur.

B. D.

## Faits et chiffres

### Energie

● **La production de Charbonnages de France a augmenté de** 20 % au cours du premier semestre 1983 par rapport à l'an passé, atteignant 10,2 millions de tonnes de houille et de lignite. Cette amélioration s'explique notamment par un redressement de la productivité dans les bassins. Le rendement fond de l'entreprise a atteint 2 330 kilos par homme et par jour, contre 2 182 kilos en 1982 et 2 320 kilos en 1981. En revanche, les ventes de C.d.F. ont au cours de la même période diminué de 7 %, passant de 7,4 millions de francs l'an dernier à 6,5 millions au premier semestre 1983, seules les livraisons à E.D.F. ayant légèrement progressé.

● **Second forage positif pour Elf Aquitaine en Angola.** — Elf-Aquitaine a annoncé le 17 août, dans un communiqué, qu'*« après la découverte d'huile de PACASSA, un second forage d'appréciation, PACASSA 3, a retrouvé les niveaux d'huile du Pinda inférieur dans la partie nord de la structure »*, au nord-ouest de LUANDA. Un autre orage offshore au sud-est de PACASSA a rencontré des grès imprégnés d'huile.

### Social

● **Accord à l'usine Servisport.** — Le conflit qui opposait depuis une semaine des travailleurs turcs, grévistes, à des travailleurs français non grévistes, dans l'usine Servisport de Teting-sur-Nied (Moselle), a pris fin le 18 août, après une réunion de conciliation avec l'inspection du travail. Seule une prime de nuit de 17 francs a été obtenue, parmi les nombreuses révendications déposées. Les ouvriers français n'avaient pas voulu s'associer au mouvement qui s'était développé chez les ouvriers turcs, soutenus par l'union locale C.G.T. de Saint-Avold. Le ton avait rapidement monté entre grévistes et non-grévistes.

### BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

*Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)*

| ACTIF | Au 11-08-1983 |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 377 210 |
| dont : | |
| Or | 280 740 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 28 297 |
| ECU | 74 286 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 13 887 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 11 911 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | 5 760 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 204 190 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 84 068 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 74 283 |
| 5) DIVERS | 6 883 |
| Total | 674 459 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 188 980 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 11 491 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 19 628 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 59 456 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves | 11 831 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 73 864 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 308 114 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 2 563 |
| 8) DIVERS | 12 270 |
| Total | 674 459 |

### L'EXCÉDENT DES CAISSES D'ÉPARGNE ATTEIGNAIT 13,3 MILLIARDS DE FRANCS A LA FIN JUILLET

L'excédent net des dépôts sur les retraits effectués dans l'ensemble du réseau des caisses d'épargne représentait 13,3 milliards de francs à la fin du mois de juillet dernier contre 15 milliards pour les sept premiers *mois de 1982.*

Pour M. Jacques Delors, ce résultat — bien que marquant un léger recul d'une année sur l'autre — doit être considéré comme *« encourageant »*, compte tenu de l'attrait exercé pendant la même période par les marchés financiers où les souscriptions en obligations ont atteint 101,5 milliards de francs (hors l'emprunt d'Etat de 14 milliards) durant les sept premiers mois de 1983 (contre 84,2 milliards durant la même période de l'année dernière), tandis que le montant des augmentations de capital passait de 2,5 à 6,5 milliards de francs.

Cette constatation vient étayer les dernières prévisions de l'INSEE selon lesquelles *« la baisse du taux d'épargne devrait être limitée par l'attrait exceptionnel des placements financiers »*. De même, la Caisse des dépôts et consignations constatait récemment, à l'occasion de la publication de son rapport annuel, que les sommes recueillies au cours des cinq premiers mois de 1983, en francs courants, étaient deux fois supérieures à celles collectées pendant la même période de l'année précédente, signe que les ménages n'avaient pas véritablement « tiré », à l'époque, sur leur épargne pour maintenir leur niveau de consommation.

● *« Il y aura peut-être un léger tour de vis fiscal sur les tranches de revenus les plus élevés »*, a déclaré M. Pierret, rapporteur général de la commisssion des finances de l'Assemblée nationale, vendredi 19 août, au micro de RTL. Le député socialiste des Vosges a ajouté qu'*« il y aurait en même temps une volonté nette de stabilisation de la charge fiscale des plus modestes. » « Il faut que nous trouvions un certain nombre de milliards pour parvenir à un bon équilibre des comptes de l'État et réduire au maximum le déficit budgétaire. »*

## AFFAIRES

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ PEUGEOT-TALBOT

# Direction et syndicats se disent prêts à faciliter la tâche de M. Prada

M. Ralite avait irrité jusqu'à l'Élysée, dit-on, en prenant position sur un dossier – celui de Peugeot-Talbot, – dont le gouvernement ne sera officiellement saisi qu'en septembre. Le ministre délégué chargé de l'emploi, en s'alignant sur les positions de la C.G.T., avait même quelque peu forcé la main de ses collègues. Pourtant, la nomination d'un expert, M. Prada, pour *« procéder à une évaluation approfondie des différents aspects de ce dossier »* – une procédure hors du droit commun réclamée par la C.G.T., qui ne désespère pas de l'obtenir dans d'autres dossiers, – a recueilli des avis favorables à peu près partout.

Le communiqué commun du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale et de celui de l'industrie et de la recherche demandait à M. Prada de prendre contact *« avec la direction et les organisations syndicales de la société »*.

La direction de Peugeot s'est déclarée prête à *« faciliter la mission de M. Prada »*, tout comme la C.G.T., qui y voit la confirmation du *« caractère structurel de la situation de ce groupe industriel et la volonté du gouvernement d'œuvrer pour l'emploi »*. La C.S.L., si elle se réjouit de la désignation de M. Prada, regrette que *« les pouvoirs publics refusent un large débat sur le sort de l'automobile »*. Et Force ouvrière voit dans la nomination de M. Prada *« une décision positive »*. Seule la C.F.D.T. se tait ; elle avait fait savoir à M. Bérégovoy sa crainte que la nomination d'un expert n'entraîne la direction de Peugeot à cesser toute négociation avec les syndicats.

Cette quasi-unanimité et l'extrême flou de la mission de M. Prada n'en soulignent pas moins l'ambiguïté de la décision gouvernementale. La direction de Peugeot se réjouit sans doute de la réputation d'homme modéré de M. Prada et de son absence de connaissance du secteur automobile. La C.G.T. espère toujours un grand inquisiteur, et les autres syndicats y voient la reconnaissance d'une inquiétude majeure pour le secteur. Bref, tous les ingrédients sont réunis pour que cette mission d'expertise déçoive toutes les parties en cause.

B. D.

## Une commission mixte patronat-gouvernement va étudier une réforme des aides publiques aux entreprises

Une commission mixte, composée de trois représentants de l'administration et de trois représentants du C.N.P.F., va se pencher sur les procédures des aides de l'État aux entreprises. Annoncée officiellement le 18 août après un entretien entre M. Fabius, ministre de l'industrie, et MM. Gattaz et Brana, président et vice-président du C.N.P.F., cette commission devra remettre dans un délai de six mois ses propositions pour simplifier le système des aides publiques et les transformer en allégement de charges *« chaque fois que c'est possible »*.

Il n'existe aujourd'hui pas moins de cent cinquante types d'aides publiques. Personne à vrai dire n'en connaît le chiffre exact. Depuis des décennies, chaque gouvernement a instauré des aides spécifiques, venant s'ajouter à celles déjà existantes. D'où une sédimentation progressive des procédures et une complexité croissante. En 1982, le montant des aides publiques à l'industrie aurait été voisin de 55 milliards de francs, dont 25 milliards pour les aides à l'exportation. Régulièrement la question d'une refonte du système des aides revient sur le devant de la scène. Sans qu'on ait jusqu'à présent dépassé le stade des bonnes intentions.

M. Fabius avait évoqué cette question lors d'un entretien avec le président du C.N.P.F. le 28 juillet dernier. Il avait alors proposé à son interlocuteur la création d'une commission mixte, patronat-administration. Outre un bilan d'ensemble des procédures d'aides publiques, cette commission va s'attacher à formuler des propositions.

L'allégement de charges aurait un double avantage : d'une part, simplifier des procédures longues et coûteuses pour les entreprises comme pour l'État ; d'autre part, placer la France en meilleure position dans les négociations avec ses principaux partenaires commerciaux. Ceux-ci ne manquent pas une occasion de dénoncer les aides publiques françaises, notamment à l'exportation.

### Nomination...

● **M. EDUARDO MALONE**, directeur général adjoint chargé des activités industrielles dans le groupe Chargeurs S.A., a été nommé P.-D.G. de la Société d'exploitation de produits pour les industries chimiques (SEPPIC). Il succède à M. Jean Martineau, conseiller d'État en service extraordinaire, appelé à devenir président des Banques populaires.

La SEPPIC est une filiale des Chargeurs S.A. Elle exerce son activité dans la chimie fine et les produits tensio-actifs (310 millions de francs de chiffre d'affaires en 1982). Elle a récemment cédé sa branche agrochimie à Du Pont de Nemours France.

### ... et départ

● **M. LENNOX**, président-directeur général du groupe International Harvester, va perdre son siège de président au 1er septembre au profit de M. Rutherford, actuellement responsable des opérations internationales et des composants. M. Lennox garde un titre de directeur général.

● **La société Wasskon** domiciliée au Liechtenstein et contrôlée par un homme d'affaire turc vient de lancer une opération publique d'achat (O.P.A.) de 1,95 million de livres (environ 24 millions de francs) sur la petite fabrique de bonneterie britannique Harold Ingram. L'offre équivaut à 65 pences par action. Elle a été acceptée par les propriétaires de la firme sous réserve qu'ils conservent une participation de 52,26 %, dans la société. La cotation des actions d'Ingram a été suspendue au Stock Exchange pour des raisons de technique boursière. Avant que cette décision n'intervienne, la valeur de ces actions avait été multipliée par cinq. – *(A.F.P.)*

## SOCIAL

### LES DEUX PRÉOCCUPATIONS DE LA C.G.T. : L'EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., invité d'Antenne 2 midi, le 18 août, a donné le ton de ce que pourra être la prochaine rentrée sociale. *« L'emploi, le pouvoir d'achat, sont les grandes préoccupations des travailleurs de l'ensemble du pays et donc de la C.G.T. »*

Se prononçant sur les différents dossiers d'actualité, le dirigeant de la C.G.T. a ainsi accusé M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., d'être *« l'homme des licenciements »*. *« Il demande la possibilité de licencier encore plus et sans discussion, en supprimant des droits qui existent »*, a poursuivi M. Krasucki. Il a en outre reproché au C.N.P.F. d'être *« surtout intéressé par ce qui peut entraver toute recherche d'une marche en avant, d'une restructuration de l'industrie française permettant de la revivifier, de créer des emplois pour sortir de la crise »*.

Le secrétaire général de la C.G.T. a d'autre part indiqué, en commentant les récents propos du président de la République, que son organisation *« n'est pas opposée au progrès technique, qui n'est pas forcément source de catastrophes, et peut créer d'autres emplois plus qualifiés »*.

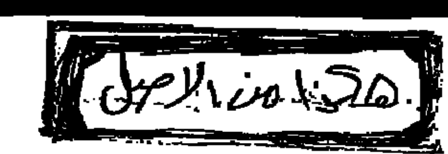
Evoquant les chiffres du chômage, M. Krasucki a affirmé : *« Il y a déjà beaucoup trop de licenciements et trop d'entreprises qui ferment (...) Et ça risque d'être pire. »*

*« La plupart de ces entreprises sont viables, et ce n'est pas vrai que ces emplois soient condamnés »*, a poursuivi M. Krasucki en indiquant que la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat étaient *« les grandes préoccupations »* de la C.G.T.

● **M. Henri Krasucki**, secrétaire général de la C.G.T., s'est déclaré *« profondément choqué »*, le 18 août à Antenne 2 midi, par les propos tenus par M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., sur le problème de l'immigration (*le Monde* du 18 et du 19 août). Le dirigeant de la C.G.T. a notamment déploré que l'on veuille ainsi *« rendre responsables du chômage »* les travailleurs immigrés. *« C'est malsain et dangereux »*, a-t-il ajouté. De son coté, la C.G.C. a publié un communiqué, le 18 août, pour indiquer qu'elle refusait *« toute polémique à propos des immigrés »*.

● **L'usine de chaussures Dorian**, près de Cholet (Maine-et-Loire), a dû mettre en chômage soixante-dix de ses quatre-vingt-dix salariés, à la suite d'un incendie, qui, le 17 août, a détruit une partie de ses installations.





# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MAISON

### Cheminées fermées

**De nouveaux types de foyers permettent de profiter d'une flambée dans la cheminée pour chauffer vraiment la pièce. Après les récupérateurs de chaleur et autres moyens d'éviter aux calories de s'échapper vers le toit, ces foyers fermés par une porte vitrée — à insérer dans une cheminée — combinent un chauffage efficace avec l'aspect plaisant du feu de bois. D'après les fabricants, leur rendement calorifique serait compris, selon les modèles, entre 65 et 75 %, alors que celui d'un foyer ouvert ne dépasse guère 15 %.**

Un foyer fermé s'intègre facilement dans une cheminée existante, grâce à la diversité des dimensions proposées ; il se raccorde au conduit de cheminée par un tuyau de poêle. On peut également réaliser un habillage de cheminée autour d'un foyer ; raccordé à un conduit de fumée ordinaire, il ne nécessite aucune prise d'air extérieur.

Les foyers en fonte, conçus pour des bûches jusqu'à 50 cm de long, coûtent entre 4 000 et 5 000 francs. Supra, dont le premier modèle a été créé en 1975, vient de sortir un nouveau foyer, plus grand et aux performances améliorées, fermé par une porte transparente en vitrocéramique (1). Deville présente deux nouveaux foyers « Insert » s'adaptant à des âtres de 50 cm ou 95 cm de large ; ils sont équipés en option d'un ventilateur qui accélère la diffusion de la chaleur. Ces appareils sont fermés par deux portes dont le décor convient surtout à des cheminées rustiques ou de style.

Le foyer en fonte de la cheminée « La flamboyante » de Franco belge, qui peut désormais être acheté seul, a un hublot s'escamotant en partie supérieure. En fonte également, le « Martinsert » de Nestor Martin, à double porte, existe en deux versions, dont l'une est dotée de deux turbines assurant la convection de l'air chaud (6 350 francs). Ces foyers brûlent aussi bien du charbon que du bois.

La « cassette de cheminée » Fondis est un foyer en acier, livré en kit. Une gamme de dix-huit modèles (à partir de 3 700 francs environ) permet de l'insérer dans la plupart des cheminées. Sa porte en verre Vision Corning (1) est encadrée de métal noir ou de laiton. Le foyer en acier « Vidéoflam » de Selva, pour des bûches de 55 cm, se fait en deux largeurs et a une porte entourée de métal noir. Le « Flamenco » de Sebico est un foyer en briques réfractaires, avec circuit de convection d'air chaud incorporé. Ses modèles de face et d'angle ont leur paroi de façade en vitrocéramique, encadrée de ferronnerie ou de laiton, de 6 860 francs à 8 109 francs.

Une autre solution — beaucoup plus simple et donc moins coûteuse qu'un vrai poêle-foyer — consiste à fermer l'âtre d'une cheminée par une porte transparente. L'« Ecoflamme » de Fournier comprend un cadre en tôle noire, avec dispositif de réglage d'arrivée d'air en bas, et une vitre en verre Vision Corning (à partir de 1 500 francs le kit). Les diverses dimensions des cadres et des vitres permettent de fermer le devant de n'importe quelle cheminée.

JANY AUJAME.

★ Supra, 6, rue du Général-Leclerc, 67210 Obernai. Tél. : (88) 95-61-36.
★ Deville, BP 209, 08102 Charleville-Mézières Cedex. Tél. : (24) 33-91-54.
★ Franco-belge, 59660 Merville. Tél. : (28) 48-30-00.
★ Nestor Martin, Z.A.C.E., 43, rue Félix-Louat, 60304 Senlis. Tél. : (4) 453-30-66.
★ Fondis (Paris et région parisienne), 2, rue des Ecoles, 92330 Sceaux. Tél. : 660-39-40 ; (province) BP 105, 5, rues des Pélerins 68800 Thann.
★ « Vidéoflam » Selva, Ets F.M.I.B., 45, rue Waldeck-Rousseau, 69456 Lyon Cedex. Tél. : (7) 852-77-29.
★ Sebico, 5, rue de la Baignade, BP 87, 94402 Vitry-sur-Seine Cedex. Tél. : 670-11-11.
★ Fournier, BP 147, 84300 Cavaillon. Tél. : (90) 71-02-39.

(1) Matériau résistant à une température de 750 °C.

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 août à 0 heure et le samedi 20 août à minuit.**

Un front froid à caractère orageux pénètre lentement en France par les côtes atlantiques en ondulant. Il est lié à une dépression située le 20 à 0 heure sur la pointe de Bretagne. Il sera freiné par l'anticyclone centré sur la Pologne, qui dirige un flux de sud sur notre pays. A l'avant du front, remontée de masses d'air humide et instable.

Demain, de la Manche orientale à l'Alsace et à l'est du Rhône, le beau temps ensoleillé et chaud persistera. Partout ailleurs le temps sera lourd, nuageux et orageux. Les orages seront plus fréquents au sud de la Loire, notamment sur les reliefs, où ils éclateront dès le matin et pourront être localement forts, accompagnés de chute de grêle. De la Bretagne au Cotentin jusqu'au sud du Bassin parisien, le temps sera très nuageux avec des petites pluies, les orages y seront plus locaux.

Les vent de sud-est à sud seront faibles sauf rafales fortes sous les orages.

Au lever du jour il fera 18 °C à 21 °C au sud de la Loire, 15 °C à 18 °C au nord, localement 20 °C près des côtes bretonnes. Au meilleur moment de l'après-midi, elles atteindront 30 °C à 33 °C sur la moitié est, 27 °C à 30 °C sur la moitié ouest dans l'intérieur et 24 °C à 26 °C près des côtes.

Evolution générale : un front orageux ondule des Pyrénées au centre et au nord. A l'arrière de ce front, les orages disparaissent.

**Prévisions pour dimanche :** temps chaud, lourd et orageux avec beaucoup de nuages et des températures maximales de 28 °C à 33 °C, de l'Aquitaine au Sud-Est et sur le quart nord-est. Des orages éclateront surtout en soirée. Ailleurs, temps moins nuageux, disparition des orages, rafraîchissement de deux à trois degrés et quelques averses sur l'extrême ouest.

SITUATION LE 19.8.83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20.8.83 DÉBUT DE MATINÉE

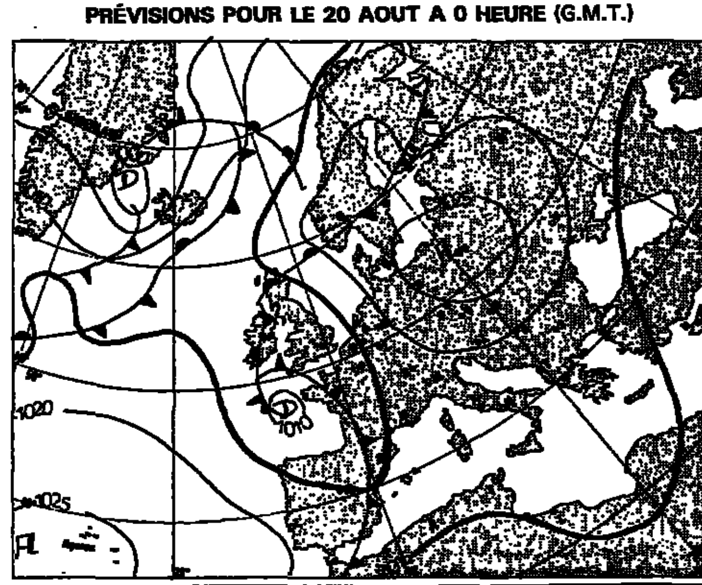
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 août ; le second le minimum dans la nuit du 18 août au 19 août) :

Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 33 et 18 ; Bordeaux, 31 et 18 ; Bourges, 30 et 20 ; Brest, 28 et 18 ; Caen, 28 et 16 ; Cherbourg, 25 et 19 ; Clermont-Ferrand, 29 et 15 ; Dijon, 30 et 15 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 28 et 16 ; Lyon, 31 et 19 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Nancy, 30 et 13 ; Nantes, 30 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 29 et 17 ; Pau, 32 et 18 ; *Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 28 et 19 ;* Strasbourg, 29 et 15 ; Tours, 29 et 16 ; Toulouse, 32 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 23 degrés ; Amsterdam, 25 et 14 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 29 et 14 ; Bruxelles, 26 et 17 ; Le Caire, 30 et 21 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 16 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 33 et 23 ; Genève, 28 et 14 ; Jérusalem, 30 et 23 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 27 et 18 ; Luxembourg, 29 et 18 ; Madrid, 32 et 17 ; Moscou, 22 et 16 ; Nairobi, 28 et 18 ; New-York, 26 et 19 ; *Palma-de-Majorque, 30 et 17 ;* Rome, 29 et 19 ; Stockholm, 22 et 15 ; Tozeur, 39 et 25 ; Tunis, 31 et 19.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS. AUX BILLETS ENTIERS

### TRANCHE DES HORTENSIAS

TIRAGE N° 52 DU 18 AOUT 1983

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER (F.) | TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER (F.) |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 11<br>051<br>811<br>36 721 | 200<br>500<br>700<br>10 000 | 6 | 8 996<br>06 656<br>16 216<br>38 876<br>89 966 | 2 100<br>10 100<br>10 100<br>10 100<br>10 100 |
| 2 | 72<br>242<br>432<br>752 | 200<br>500<br>500<br>500 | 7 | 527<br>607<br>9 177 | 500<br>500<br>2 000 |
| 3 | 83<br>923 | 200<br>500 | 8 | 708<br>05 298<br>05 108 | 500<br>10 000<br>10 000 |
| 4 | 454<br>9 164 | 500<br>2 000 | 9 | 19<br>299<br>419<br>0 559<br>8 219<br>06 889<br>34 399<br>161 319 | 200<br>500<br>700<br>2 000<br>2 200<br>10 000<br>10 000<br>1 000 200 |
| 5 | 5<br>25<br>465<br>645<br>705<br>975<br>44 755 | 100<br>300<br>600<br>600<br>600<br>600<br>10 100 | 0 | 020<br>750<br>3 420<br>4 860<br>9 080<br>162 450 | 500<br>500<br>2 000<br>2 000<br>2 000<br>4 000 000 |
| 6 | 6<br>396<br>406<br>1 746<br>8 656 | 100<br>600<br>600<br>2 100<br>2 100 | | | |

PROCHAIN TIRAGE LE 24 AOUT 1983
TRANCHE D'AOUT DES SIGNES DU ZODIAQUE À SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (Vaucluse)

**LOTO** TIRAGE N° 33 — 4 7 21 23 37 44 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 24

PROCHAIN TIRAGE LE 24 AOUT 1983 VALIDATION JUSQU'AU 23 AOUT APRES-MIDI

## ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 53 DU 18 AOUT 1983

| Finales et numéros | Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier |
|---|---|
| 5 | Tous les billets terminés par 5 gagnent 70 F dans toutes les séries |
| 47 | Tous les billets terminés par 47 gagnent 300 F dans toutes les séries<br>Tous les billets terminés par 74 gagnent 200 F dans toutes les séries |

| | Numéros gagnants dans toutes les séries | | | | | | | | | | Sommes à payer |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 874 | 0478 | 1478 | 2478 | 3478 | 4478 | 5478 | 6478 | 7478 | 8478 | 9478 | F. 400 |
| | 0487 | 1487 | 2487 | 3487 | 4487 | 5487 | 6487 | 7487 | 8487 | 9487 | 400 |
| | 0748 | 1748 | 2748 | 3748 | 4748 | 5748 | 6748 | 7748 | 8748 | 9748 | 400 |
| | 0784 | 1784 | 2784 | 3784 | 4784 | 5784 | 6784 | 7784 | 8784 | 9784 | 400 |
| | 0847 | 1847 | 2847 | 3847 | 4847 | 5847 | 6847 | 7847 | 8847 | 9847 | 700 |
| | 0874 | 1874 | 2874 | 3874 | 4874 | 5874 | 6874 | 7874 | 8874 | 9874 | 4 200 |
| 710 | 0017 | 1017 | 2017 | 3017 | 4017 | 5017 | 6017 | 7017 | 8017 | 9017 | 400 |
| | 0071 | 1071 | 2071 | 3071 | 4071 | 5071 | 6071 | 7071 | 8071 | 9071 | 400 |
| | 0107 | 1107 | 2107 | 3107 | 4107 | 5107 | 6107 | 7107 | 8107 | 9107 | 400 |
| | 0170 | 1170 | 2170 | 3170 | 4170 | 5170 | 6170 | 7170 | 8170 | 9170 | 400 |
| | 0701 | 1701 | 2701 | 3701 | 4701 | 5701 | 6701 | 7701 | 8701 | 9701 | 400 |
| | 0710 | 1710 | 2710 | 3710 | 4710 | 5710 | 6710 | 7710 | 8710 | 9710 | 4 000 |

| | Numéros gagnants | Sommes à payer Série 07 | Sommes à payer Autres séries | Numéros gagnants | Sommes à payer Série 07 | Sommes à payer Autres séries |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 7269 | 2679 | F. 10 000 | F. 2 000 | 7269 | F. 3 000 000 | F. 30 000 |
| | 2697 | 10 000 | 2 000 | 7296 | 10 000 | 2 000 |
| | 2769 | 10 000 | 2 000 | 7629 | 10 000 | 2 000 |
| | 2796 | 10 000 | 2 000 | 7692 | 10 000 | 2 000 |
| | 2967 | 10 000 | 2 000 | 7926 | 10 000 | 2 000 |
| | 2976 | 10 000 | 2 000 | 7962 | 10 000 | 2 000 |
| | 6279 | 10 000 | 2 000 | 9267 | 10 000 | 2 000 |
| | 6297 | 10 000 | 2 000 | 9276 | 10 000 | 2 000 |
| | 6729 | 10 000 | 2 000 | 9627 | 10 000 | 2 000 |
| | 6792 | 10 000 | 2 000 | 9672 | 10 000 | 2 000 |
| | 6927 | 10 000 | 2 000 | 9726 | 10 000 | 2 000 |
| | 6972 | 10 000 | 2 000 | 9762 | 10 000 | 2 000 |

PROCHAIN ARLEQUIN LE 31 AOUT 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 21 AOUT**

« Sens », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Brossais.

« La duchesse de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, M. Serres.

« L'hôtel de Sully », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 15 heures, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Le Val-de-Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran, Mme Camus.

« Le Conseil d'Etat », 10 h 30, grille d'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Occultisme et nazisme », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« La Banque de France », 10 h 30, angle rues Radziwil et des Petits-Champs, Mme Ferrand.

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Haulier.

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Histoire et archéologie).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 19 août :

DES DÉCRETS

● Du 12 août 1983 portant création du service du contrôle technique des télécommunications.

● Portant nomination et cessation de fonctions de sous-préfets, commissaires adjoints de la République.

### CONCOURS

**L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL** (ANACT) organise un concours d'architecture axé sur l'amélioration des conditions de travail dans les agences bancaires ou bureaux de poste, les garages et les laiteries. Chacun de ces trois secteurs est doté de troix prix de 200 000, 120 000 et 80 000 *francs. Date limite d'inscription au concours :* 30 septembre 1983. Date limite de remise des dossiers de candidature : 15 octobre 1983.

★ **Secrétariat du concours, 7, boulevard Romain-Rolland, 92120 Montrouge. Tél. 657-13-30, poste 51-38.**

Les mots croisés se trouvent page 12.







MARCHÉS FINANCIE

PARIS

NEW YOR

LA VIE DES SOCIÉTÉ



# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

18 août

### Nouvelle hausse

*Pour la cinquième séance consécutive, les cours ont monté jeudi à la Bourse de Paris. Amorcée dès l'ouverture sous la direction d'Amrep, C.F.P., Peugeot et C.S.F., le mouvement de hausse a progressivement gagné tous les secteurs de la cote et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance voisine de 1,3 %.*

*Le retour de Wall Street au-dessus de la barre des 1 200, les moins mauvais résultats du commerce extérieur en juillet, la hausse modérée de l'indice des prix le même mois, malgré les nombreuses augmentations, la diminution du nombre des demandeurs d'emploi : autant de facteurs qui ont contribué à raviver l'intérêt pour les valeurs françaises. Pourtant, autour de la corbeille, nul ne se berçait trop d'illusions. « La rentrée sera dure » assurait-on sous les colonnes. « Pour l'instant, les chiffres n'ont pas grande signification. » Sans doute, mais pour l'instant, les investisseurs paraissent être d'un autre avis et le pari pris en début de mois d'une septième liquidation gagnante est en voie d'être atteinte. Deux séances seulement séparent le marché de l'échéance mensuelle et, d'ores et déjà, la hausse moyenne des cours dépasse 7 %. Signalons les meilleurs dispositions de la distribution.*

*Suivant les indications du dollar, la devise-titre a encore perdu du terrain pour s'échanger entre 10,68 francs et 10,70 francs contre 10,78 francs-10,87 francs.*

*L'or s'est effrité à Londres, revenant de 422,50 dollars l'once à 421 dollars.*

*Avec la baisse du billet vert employé comme unité de référence, le lingot a encore perdu 600 francs à 107 400 francs. A parité, le prix du métal fin ici a légèrement progressé :422,04 dollars l'once contre 421,74 dollars. Fléchissement du napoléon : 700 francs contre 704 francs. Maigreur du volume des transactions : 4,94 millions de francs contre 5,14 millions.*

## NEW-YORK

### Brutal renversement de tendance

Trop beau pour durer : à Wall Street qui rit a succédé, mercredi, Wall Street qui pleure. En début de séance, le marché new-yorkais avait pourtant manifesté de bonnes dispositions, et le « Dow » atteint la cote 1 215,45. Par la suite, d'assez massives ventes bénéficiaires devaient le faire reculer bien en deçà de la barre des 1 200 refranchie la veille,et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 192,47, soit à 14,03 points en dessous de son niveau précédent, reperdant ainsi la presque totalité des gains acquis la veille.

Le bilan de la journée a été mitigé. Sur 1 906 valeurs traitées, 894 ont baissé, 660 ont monté et 352 n'ont pas varié. Le phénomène témoigne de l'ampleur du choc encaissé par les « Blue Chips » en première ligne.

Mais pourquoi ce brutal renversement de tendance ? L'instigateur (si l'on peut dire) de ce coup bas porté au marché est M. Henry Kaufman, le célèbre « gourou » de Wall Street. Au cours d'un dîner en Afrique du Sud, ce dernier déclarait en effet que les taux d'intérêt *« allaient monter au cours des prochaines semaines »*. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. On connaît la suite. Coi depuis plusieurs semaines, M. Kaufman aurait mieux fait de continuer à se taire. En brisant son silence, il a provoqué aussi une reprise du dollar.

L'activité a porté sur 82,28 millions de titres contre 87,80 millions.

| VALEURS | Cours du 17 août | Cours du 18 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 43 3/8 | 42 5/8 |
| A.T.T. | 65 | 63 7/8 |
| Boeing | 39 3/4 | 38 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 48 5/8 | 48 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 49 7/8 | 48 5/8 |
| Eastman Kodak | 65 5/8 | 68 3/4 |
| Exxon | 38 7/8 | 38 1/8 |
| Ford | 57 | 56 1/4 |
| General Electric | 48 | 47 3/8 |
| General Foods | 44 5/8 | 44 7/8 |
| General Motors | 69 5/8 | 68 1/2 |
| Goodyear | 28 7/8 | 28 7/8 |
| I.B.M. | 123 1/8 | 121 5/8 |
| I.T.T. | 42 5/8 | 42 1/8 |
| Mobil Oil | 33 1/4 | 32 1/2 |
| Pfizer | 38 1/8 | 38 1/2 |
| Schlumberger | 61 3/4 | 60 5/8 |
| Texaco | 37 1/2 | 37 5/8 |
| U.A.L. Inc. | 30 3/8 | 29 5/8 |
| Union Carbide | 65 | 64 3/4 |
| U.S. Steel | 28 1/4 | 27 5/8 |
| Westinghouse | 45 | 43 3/4 |
| Xerox Corp. | 46 1/8 | 45 5/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**PROCTER AND GAMBLE.** – Le premier fabricant américain de produits ménagers annonce, pour le dernier trimestre de l'exercice s'achevant le 30 juin, un bénéfice net de 181 millions de dollars (+ 10 %). Pour l'année comptable entière, le résultat net du groupe atteint 866 millions de dollars (+ 11 %) pour un chiffre d'affaires accru de 4 % à 12,5 milliards de dollars. Les bénéfices tirés des ventes aux Etats-Unis s'élèvent à 758 millions de dollars (+ 11 %), et ceux procurés par l'activité à l'étranger à 105 millions de dollars (+ 19 %).

**PUK.** – Le chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre s'élève à 16,49 milliards de francs (+ 9 % à structures comparables), dont 65 % ont été réalisés à l'étranger.

**PHILIPS.** – Le groupe néerlandais annonce, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net de 137 millions de florins (+ 2,2 %). Pour le semestre, son résultat net atteint ainsi 259 millions de florins (+ 3,6 %), son chiffre d'affaires 20,66 milliards de florins (+ 1 %). Malgré la stagnation des ventes durant la première moitié de l'année, la firme d'Eindhoven table, pour l'exercice entier, sur une augmentation de son chiffre d'affaires légèrement inférieure aux prévisions faites en mars dernier (+ 4 % à + 5 %).

**B.A.S.F.** – Le capital va être augmenté de 115 millions de DM et porté à 2 171 millions de DM par émission à 135 DM d'une action nouvelle de 50 DM pour 18 anciennes, avec jouissance au 1er janvier 1983. La souscription sera ouverte le 19 septembre prochain. Le produit de cette émission servira à financer les investissements du groupe.

**I.B.M.-EUROPE S'INSTALLE A LA DÉFENSE.** – Le siège social d'I.B.M.-Europe est transféré à la tour Pascal de Paris-la Défense. L'installation s'effectuera progressivement jusqu'à la fin septembre.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 17 août | 18 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 134,9 | 137 |
| Valeurs étrangères | 157,8 | 158,5 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 17 août | 18 août |
|---|---|---|
| Indice général | 131,9 | 134,3 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 août ......... 12 7/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 18 août | 19 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 242,95 | 243,70 |

# BOURSE DE PARIS – Comptant – 18 AOUT

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

SICAV 18/8

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

◆ : prix précédent.

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2125 | 4,5 % 1973 | 2175 | 2190 | 2180 | 2160 |
| 3076 | C.N.E. 3 % | 3030 | 3028 | 3023 | 3024 |
| .... | Accor | 180 90 | 182 50 | 182 | 182 50 |
| 720 | Agence Havas | 722 | 745 | 745 | 731 |
| 415 | Air Liquide | 443 | 457 | 455 | 450 10 |
| 285 | Als. Superm. | 294 | 293 50 | 293 50 | 291 |
| 56 | A.L.S.P.I. | 65 | 66 50 | 67 | 65 20 |
| [illegible] | | | | | |
| 410 | Eurafrance | 460 | 466 | 475 | 457 |
| 705 | Euromarché | 684 | 685 | 694 | 685 |
| 690 | Europe no 1 | 653 | 650 | 650 | 639 |
| 630 | Facom | 630 | 618 | 618 | 618 |
| 860 | Fichet-bauche | 880 | 900 | 910 | 882 |
| 137 | Finextel | 148 | 148 20 | 148 10 | 148 |
| 157 | Fives-Lille | 168 | 165 50 | 165 10 | 168 |
| 23 | Fonderie (Gén.) | 23 90 | 23 | 23 | 23 45 |
| [illegible] | | | | | |
| 395 | Penhoet | 414 | 414 | 414 | 414 90 |
| 675 | Pernod-Ricard | 762 | 765 | 780 | 785 |
| 180 | Pétroles (Fse) | 177 50 | 182 | 184 | 180 |
| 41 | – (certific.) | 40 80 | 41 20 | 41 60 | 41 |
| 127 | Pétroles B.P. | 92 10 | 95 | 95 | 95 |
| 177 | Peugeot S.A. | 175 20 | 178 50 | 178 80 | 178 |
| 82 | Poclain | 79 50 | 79 80 | 79 80 | 80 |
| 325 | Poliet | 345 | 347 | 347 | 340 10 |
| [illegible] | | | | | |
| 910 | B. Ottomane | 955 | 960 | 961 | 942 |
| 610 | BASF (Akt) | 648 | 650 | 660 | 665 |
| 620 | Bayer | 618 | 634 | 635 | 630 |
| 655 | Buffelsfont. | 673 | 672 | 685 | 663 |
| 47 | Charter | 44 40 | 44 80 | 44 60 | 44 60 |
| 545 | Chase Manh. | 533 | 528 | 530 | 518 |
| 330 | Cie Pétr. Imp. | 325 | 329 | 329 | 325 |
| 105 | De Beers | 112 40 | 112 80 | 112 80 | 112 |
| [illegible] | | | | | |
| 545 | Gén. Electr. | 530 | 515 | 512 | 515 |
| 785 | Gen. Motors | 751 | 748 | 745 | 750 |
| 89 | Goldfields | 95 60 | 98 20 | 97 | 98 |
| 250 | Harmony | 271 90 | 270 | 269 90 | 270 |
| 37 | Hitachi | 38 90 | 38 80 | 38 70 | 38 80 |
| 640 | Hoechst Akt. | 655 | 652 | 659 | 650 |
| 81 | Imp. Chemical | 90 50 | 92 30 | 92 30 | 92 30 |
| 157 | Inco. Limited | 169 90 | 174 80 | 173 50 | 171 40 |
| 1280 | IBM | 1308 | 1318 | 1318 | 1309 |
| 56 | Ito-Yokado | 58 | 58 30 | 58 | 58 60 |
| 470 | ITT | 472 | 460 | 460 | 452 |
| 72 | Matsushita | 71 90 | 72 70 | 72 60 | 72 70 |
| 990 | Merck | 1013 | 1055 | 1055 | 1040 |
| 860 | Minnesota M. | 861 | 860 | 850 | 840 |
| 320 | Mobil Corp. | 334 | 364 50 | 361 | 350 |
| 20100 | Nestlé | 20910 | 20970 | 20970 | 20560 |
| 850 | Norsk Hydro | 882 | 865 | 861 | 840 |
| 1090 | Petrofina | 1198 | 1230 | 1229 | 1219 |
| [illegible] | | | | | |
| 1470 | Siemens A.G. | 1437 | 1428 | 1428 | 1439 |
| 150 | Sony | 147 | 145 50 | 145 50 | 145 50 |
| 235 | T.D.K. | 246 50 | 249 | 248 90 | 245 |
| 735 | Unilever | 760 | 770 | 770 | .... |
| 735 | Unit. Techn. | 740 | 750 | 749 | 737 |
| 1330 | Vaal Reefs | 1450 | 1465 | 1450 | 1455 |
| 630 | West Deep | 659 | 673 | 662 | 660 |
| 565 | West Hold. | 608 | 611 | 601 | 608 |
| 465 | Xerox Corp. | 496 50 | 490 | 490 | 481 |
| 2 95 | Zambia Corp. | 3 04 | 3 02 | 3 | 3 |

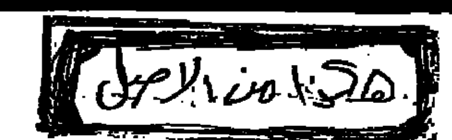
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 18/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 865 | 7 917 | 7 650 | 8 250 |
| Allemagne (100 DM) | 300 820 | 300 800 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 015 | 15 023 | 14 500 | 15 600 |
| Pays Bas (100 fl.) | 269 | 268 900 | 256 | 276 |
| Danemark (100 krd) | 83 300 | 83 610 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 107 480 | 107 100 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 004 | 12 044 | 11 700 | 12 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 892 | 8 855 | 8 250 | 10 250 |
| Italie (1 000 lires) | 5 060 | 5 051 | 4 847 | 5 300 |
| Suisse (100 fr.) | 371 100 | 369 300 | 363 | 394 |
| Suède (100 krs) | 101 800 | 101 500 | 99 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 42 770 | 42 770 | 41 800 | 43 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 315 | 5 308 | 5 250 | 5 650 |
| Portugal (100 esc.) | 6 525 | 6 485 | 6 100 | 5 700 |
| Canada ($ can 1) | 6 459 | 6 415 | 6 380 | 6 700 |
| Japon (100 yens) | 3 269 | 3 257 | 3 200 | 3 360 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 18/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 108000 | 107200 |
| Or fin (en lingot) | 108000 | 107400 |
| Pièce française (20 fr) | 704 | 700 |
| Pièce française (10 fr) | 404 | 408 |
| Pièce suisse (20 fr) | 701 | 704 |
| Pièce latine (20 fr) | 697 | 698 |
| Souverain | 840 | 847 |
| Pièce de 20 dollars | 4280 | 4265 |
| Pièce de 10 dollars | 2100 | 2080 |
| Pièce de 5 dollars | 1375 | 1265 |
| Pièce de 50 pesos | 4500 | 4490 |
| Pièce de 10 florins | 715 | 720 |



Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D F G H

Au Liban

## Le repli de l'armée israélienne sur la rivière Awali ne serait plus qu'une question de semaines

De notre correspondant

Jérusalem. – Alors que les relations entre les gouvernements israélien et libanais se sont encore détériorées après la visite surprise du ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, le 16 août, à Beyrouth, et tandis qu'à Washington le département d'Etat manifeste son inquiétude en réclamant un *« maximum de coordination »* entre dirigeants israéliens et libanais, à Jérusalem on continue d'indiquer que l'armée israélienne effectuera très prochainement son repli sur la rivière Awali, et donc évacuera le Chouf, quelle que soit la situation dans cette région.

Sur le terrain, les préparatifs du retrait s'accélèrent. Le chef d'état-*major de l'armée israélienne*, le général Moshe Levi, vient de déclarer que le *« redéploiement »* pouvait être accompli *« en quelques jours »*, et que ses troupes n'attendaient plus que la décision finale du gouvernement. Pour sa part, M. Arens a fait savoir, le 17 août, devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, que le repli sur la rivière Awali n'était plus qu'une question de semaines, au maximun.

Il a surtout précisé que, si Israël cherchait à faciliter un accord de cessez-le-feu entre milices druzes et chrétiennes dans le Chouf, cela ne pouvait constituer une *« condition préalable »* à l'évacuation de celui-ci. Paraissant répondre à l'avance au souhait exprimé par le département d'Etat le 18 août à propos d'une concertation entre Beyrouth et Jérusalem avant le repli, M. Arens s'est contenté de déclarer : *« Dans ce domaine, il y a beaucoup à faire, mais il reste très peu de temps pour le faire... »*

Le tracé de la nouvelle « ligne de défense », longue de 50 kilomètres, entre Saïda et le mont Barouk, est pratiquement achevé. Depuis le début du mois d'août, des dizaines d'engins de terrassement ont participé aux travaux de construction de routes et d'édification des points d'appui ou des postes d'observation qui jalonnent la nouvelle ligne. Celle-ci, il faut le préciser, n'est pas continue ; il n'y a pas clôture tout au long du tracé, car l'armée israélienne ne veut pas donner l'impression de s'installer pour longtemps sur ses nouvelles positions. Le gouvernement de M. Begin entend en effet montrer qu'Israël ne souhaite pas la *« partition »* du Liban, comme l'en accuse le président Gemayel et tient à signifier qu'il ne s'agit là que d'une étape d'un retrait *« total »* du territoire libanais. Selon l'état-major israélien, des infrastructures sont maintenant prêtes, et les unités combattantes, actuellement déployées plus au nord, n'ont plus qu'à se replier.

L'envoyé spécial américain aui Proche-Orient, M. Robert McFarlane, était de nouveau attendu à Jérusalem le 19 août en provenance de Beyrouth. Les diplomates israéliens s'attendaient qu'il oriente la discussion une fois de plus sur une évacuation sans heurts du Chouf, mais aussi qu'il fasse part de l'état des contacts établis dernièrement par son adjoint, M. Richard Fairbanks, à Damas. L'annonce d'une rencontre entre experts juridiques syriens et américains pour examiner les détails de l'accord israélo-libanais conclu en mai – que Damas dénonce – a fait naître quelques espoirs à Washington et à Beyrouth. *Mais à Jérusalem* on demeure pour le moins sceptique, on continue de ne pas croire à un assouplissement de la position du gouvernement syrien, et l'on craint par ailleurs que les diplomates américains ne se laissent entraîner par les Syriens à une remise en cause de l'accord israélo-libanais.

### Le voyage de M. Shamir à Bucarest

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, est rentré le 18 août d'une visite officielle en Roumanie. Ce voyage a laissé croire un moment à certains observateurs israéliens que le président Ceauscescu pourrait tenter de jouer un rôle de médiateur entre Israéliens *et* Américains, d'une part, et Syriens, d'autre part, au sujet du Liban, notamment par le fait que l'on sache que le président Hafez el Assad est attendu à Bucarest prochainement.

La Roumanie est le seul pays du bloc communiste qui entretienne encore des relations diplomatiques avec Israël, et, en 1977, le président Ceauscescu et son gouvernement (alors que M. Begin venait de faire une visite officielle en Roumanie) ont joué un certain rôle dans le rapprochement entre l'Egypte et Israël avant le voyage historique du président Sadate à Jérusalem. Mais, à son retour, M. Shamir a tenu à préciser qu'il ne fallait pas s'attendre à des développements spectaculaires après ses entretiens avec les dirigeants roumains. Il semble que dans l'immédiat le seul résultat concret de cette visite puisse être éventuellement une intervention du gouvernement roumain auprès de la Syrie et de l'O.L.P. pour faciliter un échange de prisonniers avec Israël.

FRANCIS CORNU.

## Madrid et Rabat ont signé un accord sur la pêche industrielle

De notre correspondant

Madrid. – Après dix mois de négociations difficiles, l'Espagne et le Maroc ont conclu, le jeudi 18 août, un accord de coopération sur la pêche à l'occasion d'une visite du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, à Rabat. Celui-ci a été reçu par le roi Hassan II.

Un millier de bateaux de pêche espagnols opèrent dans les eaux territoriales marocaines, soit autant que dans tous les pays de la C.E.E. réunis. L'économie des îles Canaries et de certaines régions côtières d'Andalousie dépend de cette industrie qui s'exerçait dans des conditions juridiques précaires. Depuis 1979, en effet, cette activité était régie par un protocole d'accord provisoire sans cesse prorogé mais qui n'avait jamais été formellement ratifié par Rabat. L'insécurité était donc totale, et l'on ne compte plus les bateaux espagnols arraisonnés par les garde-côtes marocains, puis conduites à Casablanca.

L'Espagne se réjouit d'avoir enfin obtenu un accord en bonne et due forme valable quatre ans, mais elle a dû accepter des conditions nettement moins favorables qu'en 1979. Le Maroc entend en effet défendre ses richesses ichtyologiques. Selon des informations officieuses, Madrid aurait accepté une réduction de 40 % du tonnage de la flotte autorisée à pêcher au large du Maroc et une augmentation de 70 % des redevances versées à Rabat. En outre l'Espagne accordera 550 millions de dollars de crédits à faible intérêt.

Le gouvernement marocain a, de plus, établi une « zone de sécurité » interdite aux bateaux espagnols large de 12 milles le long de la côte, *au sud d'El-Aioun, une région* peu sûre en raison des activités du Front Polissario. Cette restriction a soulevé de nombreuses protestations aux Canaries, notamment à Lanzarote qui tire les deux tiers de ses revenus de la pêche à la sardine dans ce dernier secteur. M. Moran a toutefois obtenu du Maroc qu'il renonce à une seconde « zone de sécurité » aux environs de Tarfaya.

L'inquiétude des pêcheurs espagnols est d'autant plus grande que, du côté du Portugal et de la C.E.E. la situation est loin d'être encourageante. L'accord de pêche avec Lisbonne, qui a pris fin le 31 décembre, n'a pas encore été renouvelé, et les bateaux espagnols ne peuvent, depuis cette date, opérer dans les eaux territoriales portugaises. La pêche reste un des thèmes conflictuels des négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. en raison des restrictions que la Grande-Bretagne et l'Irlande entendent d'autre part imposer à la flotte espagnole. Celle-ci, qui ne compte pas moins de 17 000 bateaux devra certainement être réduite et la reconversion sera difficile.

THIERRY MALINIAK.

Au Nigéria

### LES AFFRONTEMENTS POST-ÉLECTORAUX ONT FAIT 43 MORTS

Les élections sénatoriales se dérouleront, samedi 20 août, au Nigéria, sauf dans deux des dix-neuf Etats de la fédération, l'Ondo et l'Oyo, où elles seront ajournées en raison des violences qui ont éclaté à la suite d'allégations de fraude après les élections des gouverneurs samedi dernier.

Ces deux Etats étaient jusqu'ici des fiefs du parti de l'Unité du Nigéria (U.P.N.) du chef Obafemi Awolowo, principale formation de l'opposition. La commission électorale fédérale (Fedeco) a annoncé que les élections de l'Oyo étaient reportées au 10 septembre, celles de l'Ondo, où toutes les archives électorales ont été brûlées, étant ajournées *sine die.*

Le calme était revenu, jeudi 18 août, dans les principales villes de l'Etat d'Ondo, dans l'ouest du pays, après les affrontements de ces derniers jours qui ont fait dix morts (*dont un policier*) à Akuré, capitale de l'Etat, selon le ministre de la police de cet Etat. Dans la ville, des dizaines de carcasses de voitures carbonisées, des centaines de barricades, des dizaines de bâtiments incendiés, témoignent de la violence des émeutes.

Dans l'Etat d'Oyo, trente-trois personnes ont été tuées et dix-huit blessées, dont quatre policiers. La police de cet Etat précise que douze personnes sont mortes alors que la police s'efforçait de rétablir l'ordre et que vingt et une ont été tuées par des *« bandits »*. Trois cent neuf personnes ont, d'autre part, été arrêtées et vingt-six maisons brûlées, précise-t-on de même source.

Les résultats définitifs des élections des gouverneurs, rendus publics mercredi 17 août, donnent treize des dix-neuf sièges de gouverneur au National Party of Nigeria (N.P.N.) du président Shehu Shagari, trois à l'U.P.N., deux au parti populaire nigérian et un au Parti de la rédemption populaire. – *(A.F.P., A.P., Reuter).*

## Le président Gemayel dénonce la visite de M. Moshe Arens à Beyrouth-Est

Critiquant indirectement les propres membres de son parti phalangiste, le président Amine Gemayel a condamné, jeudi 18 août, la visite à Beyrouth-Est de M. Moshe Arens, ministre israélien de la défense. Dans un communiqué, rendu public à l'issue d'une réunion du cabinet, le président Gemayel a évoqué sa *« grande déception »* devant les contacts directs sur le sol libanais entre le ministre israélien et des hommes politiques de la droite chrétienne, dont l'ex-président Camille Chamoun et son propre père, M. Pierre Gemayel, fondateur des Phalanges.

Le communiqué déplore que des *« responsables non libanais se soient permis de circuler à l'intérieur des frontières pour avoir des contacts dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont illégaux, violant ainsi la souveraineté libanaise et tous les usages internationaux »*. Le président Gemayel estime que *« l'établissement de contacts, comme ceux qui ont eu lieu avec le ministre israélien de la défense, affaiblissent l'autorité de l'Etat et entravent son action en vue de rétablir sa souveraineté sur tout le territoire libanais »*. *« De tels contacts,* ajoute-t-il, *mettent en cause l'unité du Liban et ouvrent la voie à l'étranger, quel qu'il soit, en vue d'utiliser la scène libanaise pour ses propres intérêts, au détriment de l'intérêt du peuple libanais. »*

Le communiqué du chef de l'Etat a apaisé la colère du premier ministre M. Chafic El Wassan, qui a annoncé aussitôt qu'il allait reprendre ses fonctions à la tête du gouvernement. *« J'étais certain,* a-t-il dit, *que le chef de l'Etat adopterait une telle attitude à l'égard de la visite illégale de M. Moshe Arens. Je reprend mes activités sur la base de la prise de position présidentielle. »*

Le gouvernement américain a, en revanche, justifié jeudi la visite de M. Moshe Arens, affirmant, par la bouche du porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, qu'il *comprenait « pourquoi M. Arens, en sa capacité de ministre de la défense, s'était rendu à Beyrouth pour discuter avec le gouvernement libanais »* du prochain redéploiement des troupes israéliennes au Sud-Liban. M. Romberg a toutefois ajouté que la visite de M. Arens n'avait pas fait l'objet de consultations préalables entre Washington et Jérusalem. Il n'a fait aucune mention des contacts que le ministre israélien avait eus avec les représentants des *« forces libanaises »* contrôlées par le parti phalangiste. – *(Reuter-A.F.P.)*



### SÉRÉNADE RUE DE BIÈVRE

Le professeur Choron, du mensuel *Charlie*, a appris à ses dépens, mercredi 17 août, ce qu'il en coûtait de troubler la tranquillité de la rue de Bièvre, la plus calme sans doute de Paris, puisqu'elle abrite la résidence privée du chef de l'Etat.

Le professeur Choron, dans un café voisin, vers 19 heures, chantait d'une voix généreuse quelques airs irrévérencieux pour un parterre de consommateurs. Les policiers de faction ont sans doute jugé que le ténor troublait l'harmonie de la rue et la dignité de la République. Embarqué, Choron ! Arraché à son cher public pour quelques heures de violon.

L'infortuné directeur de *Charlie* raconte, dans l'édition de vendredi de *France-Soir*, que les policiers du cinquième arrondissement sont intervenus à la demande de Mme Danielle Mitterrand, qui rentrait chez elle, à l'heure de l'aubade, et qui aurait été dérangée par les couplets débridés du récital.

L'Elysée dément formellement et parle d'une *« affabulation »* du cher professeur. A la préfecture de police, aucune plainte, signale-t-on, aucun appel téléphonique n'a été enregistré. Choron, chanteur des rues, a donc eu la berlue. Seule la maréchaussée avait été sensible à sa gouaille. – Ph. Bg.

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1983 a été tiré à 446 206 exemplaires

CONCORDE CONTINUE

## Le supersonique fera-t-il ses frais en 1983 ?

Les Anglais continuent, alors les Français, bon gré mal gré, ne peuvent pas faire moins. Le gouvernement vient d'autoriser Air France à acheter le matériel nécessaire à la poursuite de l'exploitation de Concorde. *Il est vrai que le supersonique* franco-anglais fait l'objet d'un marché léonin : le premier des deux pays qui cesserait de l'utiliser serait condamné à payer la plus grosse part des lourds frais financiers qui courent encore sur l'appareil.

Le Concorde français continuera donc à voler. M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a même déclaré, jeudi 18 août, qu'il ne désespérait pas de le rendre rentable. Cela soulagerait l'Etat, qui finance 90 % du déficit d'exploitation (117 millions de francs), d'une partie de son fardeau – les intérêts et amortissements (*182 millions* par an) demeurant quand même à sa charge.

L'avion ne dessert plus que New-York au départ de Roissy, mais son succès paraît mieux assuré. Le remplissage moyen, qui était tombé à 54 % ces deux dernières années, devrait remonter à environ 60 % en 1983. On est loin cependant des 71,3 % de 1979. La clientèle étrangère représente 75 % des passagers supersoniques. Mais si l'avion est à peu près plein en ce moment, au départ de Paris, l'affluence est beaucoup plus clairsemée en sens inverse. Et il n'y a plus qu'un vol quotidien vers les Etats-Unis, ce qui amène à tempérer les propos de *M. Giraudet* laissant entrevoir la rentabilité de l'avion. Pour ne pas perdre d'argent, chaque Concorde devrait voler au moins sept heures et demie par jour. Or les sept supersoniques de la compagnie nationale ne font guère qu'une heure quotidienne de vol chacun. Et l'avenir ne laisse entrevoir *aucune perspective d'extension* du réseau.

J. S.

### REDRESSEMENT DU DOLLAR

**Après quatre séances de baisse ininterrompue, le dollar s'est redressé vendredi 19 août dans la matinée sur toutes les places financières. C'est ainsi que la devise américaine s'échangeait à 7,97 F à Paris (contre 7,9175 F la veille), à 2,65 DM à Francfort (contre 2,6278) et à 2,1440 francs suisses à Zurich (contre 2,1520).**

**Après sa forte baisse de ces derniers jours, une reprise technique était probable, certains opérateurs ayant pu être tentés de prendre leur bénéfice. Ce redressement a en outre été favorisé par une légère tension des taux d'intérêt aux États-Unis et par les incertitudes concernant les décisions que pourrait prendre la Réserve fédérale, dont le comité monétaire se réunit mardi prochain.**

**L'or a légèrement fléchi à Londres, le cours de l'once revenant de 421,50 dollars à 419 dollars environ.**

En Iran

### ÉCHEC D'UN ATTENTAT CONTRE UN VÉHICULE DE L'AMBASSADE DE FRANCE

Téhéran *(A.F.P.)*. – Les artificiers de la police iranienne ont réussi à désarmorcer dans la nuit de jeudi à vendredi, un *« gros engin explosif à retardement »*, placé sous le réservoir de la voiture d'un garde de l'ambassade de France.

*« L'engin était destiné à exploser à l'intérieur de l'ambassade, et l'essence du réservoir aurait dû provoquer un incendie »*, a précisé un représentant de l'ambassade.